

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ETUDES REGIONALES

PAR

JOANNE LEBLANC

B.sp. en économique

LES Etablissements de CONSOMMATION ALIMENTAIRE

ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL:

ETUDE COMPAREE DU ROLE DES COOPERATIVES

VERSUS LES Etablissements A STATUT PRIVE

MAI 1983



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RESUME

Dans une perspective de développement régional, c'est le renforcement des relations économiques à l'intérieur de la région qui retient surtout notre attention. Du point de vue économique, il est alors possible de parler de deux objectifs prioritaires: premièrement, la maximisation de l'intégration économique de la région, ou si l'on préfère, d'une minimisation de ce qu'on appelle les "fuites" régionales et deuxièmement, une meilleure diversification des composantes de la structure régionale de production. Nous insistons donc sur un aspect possible du développement régional, à savoir la maîtrise du marché intérieur, ce qui ne minimise nullement l'importance d'autres aspects, mais ils ne font pas partie de cette étude et n'ont donc été touchés que de façon secondaire.

C'est dans cet esprit que nous avons donc tenté d'évaluer le rôle des établissements de consommation alimentaire dans le développement du Saguenay-Lac-St-Jean selon le statut de l'établissement.

Ainsi, nous avons formulé l'hypothèse suivante: "les établissements coopératifs de consommation alimentaire présents dans la structure régionale de production constituent un facteur de développement régional au Saguenay-Lac-St-Jean comparativement plus important que les autres établissements de consommation alimentaire."

### 1. Interprétation des résultats

L'intégration des activités économiques, les unes par rapport aux autres, constitue l'objectif central de cette étude, dans une perspective de développement régional. La notion des "effets multiplicateurs" à la Perroux y occupe une place essentielle. La recherche pratique a donc porté sur l'analyse comparative des approvisionnements de biens et services de certains établissements de consommation alimentaire au Saguenay-Lac-St-Jean. Il s'agit en fait de voir si le statut d'un établissement alimentaire exerce une influence sur le comportement d'achat de l'établissement, dans le sens de favoriser une meilleure intégration des activités de production de l'économie régionale. Comme la recherche a reposé sur l'étude de six établissements alimentaires en 1981, les résultats ne permettent pas de généraliser et ainsi de répondre aux questions posées par l'hypothèse. Cette étude permet seulement de décrire la structure des relations économiques de l'établissement concerné avec le réseau de production régionale en identifiant l'apport des fournisseurs régionaux par rapport aux besoins d'approvisionnements de biens et services de cet établissement.

Or, on constate que malgré la volonté des établissements alimentaires étudiés de favoriser les fournisseurs régionaux à qualité et prix comparables pour le consommateur, l'impact des politiques d'achat régionales ne semble pas vraiment significatif. En effet, à des degrés divers, les enquêtes illustrent la faiblesse des approvisionnements de biens et services auprès de fournisseurs régionaux. A l'exception du détaillant indépendant, les fournisseurs régionaux ne répondent qu'au maximum à environ 33% des besoins des détaillants en biens et services. Les achats de biens et services des établissements concernés sont donc peu intégrés à l'économie régionale.

Au niveau sectoriel, la faiblesse de l'intégration des achats à l'économie régionale est plus marquée pour les produits pour la revente, où à peine 29%, à son niveau le plus haut, des approvisionnements proviennent de fournisseurs régionaux. Comme ce secteur représente en moyenne 93% des achats totaux, il représente la variable la plus importante expliquant la faible intégration à l'économie régionale. Par ailleurs, le secteur des services semble mieux intégré à l'économie régionale avec plus de 40% des achats régionaux. De plus, selon les données recueillies, il semble que les fournisseurs régionaux répondent davantage aux besoins en approvisionnements de services des établissements coopératifs comparés aux établissements privés. C'est là d'ailleurs la seule différence qu'il est possible d'observer dans le comportement d'achat des établissements étudiés.

Compte tenu de ces observations, on peut donc s'interroger sur les facteurs qui influencent le comportement d'achat des établissements alimentaires. Tout d'abord, comme les résultats le démontrent, la caractéristique liée au statut juridique ne semble pas exercer une influence prépondérante sur le comportement d'achat des établissements. D'autres caractéristiques semblent avoir une influence plus déterminante sur le choix géographique des fournisseurs. En effet, on a observé que la liberté d'achat semblait plus réduite pour un établissement affilié puisqu'une grande partie des achats de biens et services échappent à l'économie régionale par l'intermédiaire du réseau. Ce phénomène était absent dans le cas d'un établissement issu de l'entrepreneurship local. De plus, le constat d'une meilleure intégration à l'économie régionale concernant le détaillant indépendant ayant pour caractéristique un faible volume de vente nous laisse perplexe quant au rôle que peut exercer la taille d'une entreprise sur le choix géographique des fournisseurs.

Ainsi donc, à la lumière de ces résultats, est-ce que la région peut espérer récupérer une partie de ces "fuites"? Bien qu'il faut tenir de la faiblesse de la structure de l'offre, il appert que certains progrès peuvent être réalisés particulièrement la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Toutefois, sans changement majeur dans les liens de propriétés des établissements, on peut difficilement espérer récupérer de façon significative les flux extérieurs.

Enfin, au chapitre de la diversification de la structure de production, l'analyse nous révèle qu'il y a une forte concentration des activités au niveau de la distribution de produits. Quelques activités de transformation sont présentes, mais elles demeurent secondaires sauf pour le détaillant indépendant. Or, une hypothèse à retenir pourrait être que plus un établissement est de petite taille, plus il intègre des activités économiques variées.

Selon ces données, il ressort donc que, compte tenu de leur mode d'organisation, les entreprises coopératives étudiées ne sont pas à même de jouer un rôle plus actif dans le développement régional que les entreprises privées. Ces résultats recueillis ne permettent pas de répondre aux questions posées par l'hypothèse. L'analyse des approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire nous fournit seulement quelques indications quant au rôle joué par ces établissements dans la structure de production au Saguenay-Lac-St-Jean. Pour évaluer leur rôle dans le développement régional, il faudrait étendre la recherche aux autres sous-systèmes d'activités tels que développés dans notre modèle. Cependant, même si les résultats ne permettent pas de généraliser, ils servent du moins à orienter d'éventuelles recherches en fournissant des pistes intéressantes pour de futurs chercheurs.

## REMERCIEMENTS

Cette recherche a été possible grâce à mon intégration au Laboratoire des Etudes Economiques Régionales (LEER) de l'Université du Québec à Chicoutimi. Je remercie toute l'équipe du support qu'il m'a accordé.

De façon plus particulière, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette recherche et en particulier:

Mes directeurs de mémoire et tout spécialement, Monsieur Paul Prévost, pour leur disponibilité et leurs précieux conseils.

Tous les directeurs et gérants des établissements de consommation alimentaire pour leur précieuse collaboration.

Monsieur André Boily et Madame Claire Fournier, pour leur aide lors de la construction de la recherche.

Monsieur Pierre Beauchesne, pour la cueillette de données.

Monsieur Gilles Caron, pour les encouragements constants.

Mesdames Thérèse Bergeron et Johanne Maltais, pour avoir partiellement déchiffré le manuscrit et avoir donné au mémoire sa forme actuelle.

Joanne Leblanc.

	Page
2.3 Objet de la recherche .....	53
2.3.1 Hypothèse .....	53
2.3.2 Définition des concepts .....	54
2.3.2.1 Les établissements coopératifs de consommation alimentaire .....	54
2.3.2.2 Structure régionale de production .....	57
2.3.2.3 Un facteur de développement régional .....	58
2.3.2.4 La région du Saguenay-Lac-St-Jean .....	59
2.3.2.5 Les autres établissements de consommation alimentaire .....	59
3. CADRE METHODOLOGIQUE .....	62
3.1 Instrument de recherche .....	62
3.1.1 Opérationnalisation du schéma conceptuel .....	64
3.1.1.1 Indicateurs généraux .....	65
3.1.1.2 Concept de filière de production .....	66
3.1.1.2.1 Intégration de l'appareil productif .....	67
3.1.1.2.2 Diversification de l'appareil productif .....	69
3.2 Validation .....	71
3.3 Variable indépendante .....	73
3.4 L'échantillon .....	73
3.5 L'administration du questionnaire .....	77
3.6 Le traitement des données .....	77
3.7 Conclusion .....	78
TROISIEME PARTIE - INTERPRETATION DES RESULTATS .....	79
4. INTERPRETATION DES RESULTATS .....	80
4.1 Profil des établissements de consommation alimentaire sélectionnés.....	80
4.2 Etude des données selon chaque établissement alimentaire.	86
4.2.1 Coopérative des consommateurs d'Alma .....	86
4.2.1.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	86

## TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME .....	ii
REMERCIEMENTS .....	v
TABLE DES MATIERES .....	vi
LISTE DES FIGURES .....	x
LISTE DES TABLEAUX .....	xi
INTRODUCTION .....	1
PREMIERE PARTIE - LE DEVELOPPEMENT REGIONAL .....	9
1. LE DEVELOPPEMENT REGIONAL .....	10
1.1 Notion de développement économique .....	10
1.2 Notion de région .....	14
1.2.1 Région homogène .....	14
1.2.2 Région polarisée .....	15
1.2.3 Région-plan .....	15
1.3 Notion de développement économique régional .....	16
1.4 Modèle de développement économique régional .....	17
1.4.1 Comportement du modèle .....	24
DEUXIEME PARTIE - ORIENTATION DE LA RECHERCHE .....	25
2. LE SCHEMA CONCEPTUEL .....	26
2.1 Structure de production et développement régional .....	26
2.1.1 Postulat 1 .....	27
2.1.2 Postulat 2 .....	28
2.1.3 Postulat 3 .....	43
2.1.4 Postulat 4 .....	45
2.1.5 Postulat 5 .....	50
2.2 Les obstacles au développement régional .....	51

	Page
4.2.1.1.1 Origine des achats de biens et services de la CCA .....	87
4.2.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	102
3.2.1.3 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	103
4.2.2 Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay	106
4.2.2.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	108
4.2.2.1.1 Origine des achats de biens et services de la CRCS .....	108
4.2.2.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	121
4.2.2.3 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	122
4.2.3 Marché St-Marc .....	125
4.2.3.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	125
4.2.3.1.1 Origine des achats de biens et services de MM .....	125
4.2.3.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	135
4.2.3.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	135
4.2.4 Métro Larouche .....	137
4.2.4.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	138
4.2.4.1.1 Origine des achats en biens et services de ML .....	138
4.2.4.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	149
4.2.4.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	149
4.2.5 Magasin Provigo #404 .....	152

	Page
4.2.5.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	152
4.2.5.1.1 Origine des achats de biens et services de PR .....	152
4.2.5.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	163
4.2.5.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	163
4.2.6 Steinberg .....	166
4.2.6.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale .....	166
4.2.6.1.1 Origine des achats de biens et services de ST .....	166
4.2.6.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production .....	178
4.2.6.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif .....	178
4.3 Observations générales reliées au statut de l'entreprise .	181
5. EVALUATION DE LA RECHERCHE .....	187
CONCLUSION .....	190
BIBLIOGRAPHIE .....	194
ANNEXE I - QUESTIONNAIRE .....	197

## LISTE DES FIGURES

	Page
FIGURE 1 La structure du modèle de développement économique régional .....	20
FIGURE 2 Le modèle de développement économique régional: structure économique de base de la région .....	23
FIGURE 3 Champ urbain régional .....	32
FIGURE 4 Grille d'intégration .....	68
FIGURE 5 Grille de diversification .....	70
SCHEMA 1 Différenciation de la structure de production .....	35
SCHEMA 2 Schéma de croissance régionale, première phase .....	43

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1 Activités de production composant le circuit interne et le bloc exportateur .....	36
TABLEAU 2 Nombre total des supermarchés dans trois agglomérations urbaines du Saguenay-Lac-St-Jean 1980 .....	75
TABLEAU 3 Répartition des établissements de consommation alimentaire selon le statut et répartition des établissements de l'échantillon selon le statut .....	76
TABLEAU 4 Profil des établissements de consommation alimentaire sélectionnés .....	83
TABLEAU 5 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Coopérative des consommateurs d'Alma) ..	88
TABLEAU 6 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux pour 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .	90
TABLEAU 7 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par groupe en 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .....	92
TABLEAU 8 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par type de produits en 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .....	94
TABLEAU 9 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .....	96
TABLEAU 10 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .....	99
TABLEAU 11 Localisation des approvisionnements de services en %, par catégorie en 1981 (Coopérative des consommateurs d'Alma) .....	101

	Page
TABLEAU 12 Services offerts aux usagers (CCA) .....	104
TABLEAU 13 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/Hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	109
TABLEAU 14 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	111
TABLEAU 15 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par groupe en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	112
TABLEAU 16 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par type de produits en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	114
TABLEAU 17 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	116
TABLEAU 18 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	118
TABLEAU 19 Localisation des approvisionnements de services en %, par catégorie en 1981 (Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay) .....	120
TABLEAU 20 Services offerts aux usagers (CCS) .....	122
TABLEAU 21 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/Hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Marché St-Marc) .....	126
TABLEAU 22 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux pour 1981 (Marché St-Marc) .....	128
TABLEAU 23 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par groupe en 1981 (Marché St-Marc) ....	129
TABLEAU 24 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par type de produits en 1981 (Marché St-Marc) .....	130
TABLEAU 25 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Marché St-Marc) ....	132

	Page
TABLEAU 26 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Marché St-Marc) .....	133
TABLEAU 27 Localisation des approvisionnements de services en %, par catégorie en 1981 (Marché St-Marc) .....	134
TABLEAU 28 Services offerts aux usagers (Marché St-Marc) .....	136
TABLEAU 29 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/Hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Métro) .....	138
TABLEAU 30 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux pour 1981 (Métro) .....	140
TABLEAU 31 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par groupe en 1981 (Métro) .....	141
TABLEAU 32 Localisation des approvisionnements de biens en %, par type de produits en 1981 (Métro) .....	143
TABLEAU 33 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Métro) .....	145
TABLEAU 34 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Métro) .....	146
TABLEAU 35 Localisation des approvisionnements de services en %, par catégorie en 1981 (Métro) .....	148
TABLEAU 36 Services offerts aux usagers (Métro) .....	150
TABLEAU 37 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/Hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Provigo) .....	153
TABLEAU 38 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux pour 1981 (Provigo) .....	155
TABLEAU 39 Localisation des approvisionnements de biens en %, par groupe en 1981 (Provigo) .....	156
TABLEAU 40 Localisation des approvisionnements de biens en %, par type de produits en 1981 (Provigo) .....	158
TABLEAU 41 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Provigo) .....	159
TABLEAU 42 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Provigo) .....	161

	Page
TABLEAU 43 Localisation des approvisionnements en %, par catégorie en 1981 (Provigo) .....	162
TABLEAU 44 Services offerts aux usagers (Provigo) .....	164
TABLEAU 45 Provenance des achats (Saguenay-Lac-St-Jean 02/Hors région) de biens et services, 1981 (en milliers de dollars et en %) (Steinberg) .....	167
TABLEAU 46 Approvisionnements des produits pour la revente en milliers de \$, par groupe et représentation des achats totaux pour 1981 (Steinberg) .....	169
TABLEAU 47 Localisation des approvisionnements de produits pour la revente en %, par groupe en 1981 (Steinberg) .....	170
TABLEAU 48 Localisation des approvisionnements de produits de revente en %, par type de produits en 1981 (Steinberg) ..	172
TABLEAU 49 Localisation des approvisionnements de biens d'équipements en %, par catégorie en 1981 (Steinberg) .....	174
TABLEAU 50 Localisation des approvisionnements de services en %, par groupe en 1981 (Steinberg) .....	175
TABLEAU 51 Localisation des approvisionnements de services en %, par catégorie en 1981 (Steinberg) .....	177
TABLEAU 52 Services offerts aux usagers (Steinberg) .....	179
TABLEAU 53 Provenance des achats auprès de fournisseurs régionaux (en %), par type de produits auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981 .....	181

## INTRODUCTION

La région du Saguenay Lac-St-Jean est située à quelques deux cents (200) kilomètres au nord de la ville de Québec. Son éloignement géographique relatif des centres industriels et administratifs a joué un rôle important dans l'évolution des structures économique et sociale présentes dans cette région. Suite au faible mouvement de colonisation du 19ième siècle, ce ne sera qu'au premier quart de ce siècle que le décollage économique s'amorcera et permettra la mise en place des structures économique et sociale que nous connaissons aujourd'hui.

Au début du 20ième siècle en effet, l'arrivée de la première génération de grandes industries amènera des transformations importantes à l'appareil économico-social existant alors. De grandes entreprises (Alcan, Price, etc.), contrôlées par les multinationales et toutes tournées vers l'exploitation des ressources naturelles dont regorge la région (forêt, énergie), viendront s'établir.

Ces installations industrielles devaient être appelées à jouer un rôle moteur dans l'organisation spatiale économique et, par le fait même, dans le développement de la région. La venue de ces entreprises aurait dû entraîner l'expansion et la création d'activités économiques directement ou indirectement liées aux premières. Selon la théorie économique, ces effets d'entraînement sur l'activité économique régionale auraient dû amplifier le processus de développement, et amener la création

d'une armature industrielle suffisamment forte, susceptible de générer un développement articulé et diversifié.

Or, le rôle moteur anticipé par les activités d'Alcan et des entreprises de pâtes et papiers sur notre structure industrielle régionale ne s'est pas réalisé dans la mesure escomptée. Les effets d'entraînements suscités ont peu bénéficié à l'économie régionale. Les seules retombées économiques perceptibles pour notre région se sont manifestées par un accroissement du produit réel global et l'amélioration des infrastructures.

Tel que le souligne P. Prévost:

"On cherche en vain les activités complémentaires et puissantes que le complexe électro-métallurgique de l'Alcan, par exemple, aurait pu entraîner dans son sillage"<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'on ne retrouve aucune activité de transformation liée au secteur du bois et de l'aluminium dans notre structure industrielle. De plus, l'activité primaire qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles occupait, en 1980, 11.5% de notre main-d'œuvre régionale comparativement à 10% en 1973. Pour sa part, le secteur secondaire, qui inclue les activités manufacturières et de construction, est passé de

---

(1) PREVOST, P., "Développement régional et stratégie coopérative" dans Stratégie et développement des Coopératives, Revue du C.I.R.I.E.C., éditions du jour, 1980, p. 63.

30.3% à 28.9% de l'emploi régional entre 1973 et 1980<sup>2</sup>. Le secteur secondaire, plus spécifiquement estimé comme stratégique dans le développement d'une région, a ainsi vu diminuer de 1.4% sa part relative dans notre structure industrielle et ce, au profit du secteur primaire. La région du Saguenay Lac-St-Jean voit donc peu à peu s'accentuer son rôle de région-ressource au détriment des activités de transformation.

Les régions ressources, on le sait, sont caractérisées par la faiblesse des multiplicateurs locaux liée aux fuites vers l'extérieur. Il en résulte une structure de production peu développée et peu diversifiée. D'ailleurs, l'O.P.D.Q. en 1976, à l'occasion d'une vaste recherche sur le sous-système urbain et régional du Québec, en venait à la conclusion que le Saguenay Lac-St-Jean se caractérisait par l'état de régression de sa structure industrielle<sup>3</sup>.

Que conclure de ce bref état de la situation économique au Saguenay Lac-St-Jean?

Il semblerait que la présence de l'Alcan et des grandes entreprises de pâtes et papiers n'a pas joué le rôle moteur attendu dans l'économie de manière à déclencher une dynamique de développement interne à la

---

(2) Ces données statistiques proviennent de deux sources:

SEGUIN, M.T., ROY, R., LAROUCHE, R., "Profil des P.M.E. au secteur primaire au S.L.S.J. - 3ième phase de l'enquête auprès des entreprises", LEER, 1982, p. 4 et

LAPOINTE, A., PREVOST, P., SIMARD, J.P., "Economie régionale du Saguenay Lac-St-Jean", édition Gaétan Morin, 1981, p. 109

(3) O.P.D.Q., "Prospective socio-économique du Québec", Rapport-synthèse: sous-système urbain et régional au Québec, Québec, 1977.

région. Certains auteurs soutiennent que cette dynamique du développement n'a pu se propager en raison du caractère spécifique de notre système économique que l'on qualifie de "système dominé"<sup>4</sup>. Cette domination signifierait que notre économie est façonnée, modelée à l'avantage d'une économie extérieure à la région. Cette domination vient du fait que les multinationales, qui emploient 73% de notre main-d'oeuvre manufacturière régionale, occupent une place prépondérante dans notre économie. Or, tel que le souligne Fournier:

"Les multinationales sont caractérisées par la dispersion de production à travers le monde et forment des systèmes complètement intégrés qui maintiennent une division internationale du travail"<sup>5</sup>.

Les centres de décision opérant de l'extérieur dictent le type de production, le taux de salaire, la spécialisation partielle ou totale du travail et rapatrient sous forme de profit la valeur ajoutée. Cette situation crée donc un état de dépendance de notre système économique qui s'étend à la variable culturelle et politique.

Dans ce contexte, l'installation de l'Alcan et des entreprises de pâtes et papiers n'a pas créé d'armature structurelle forte puisque les effets de diffusion ont été en grande majorité exportés à l'extérieur de la région. Au mieux, la présence de ces entreprises n'a fait qu'accentuer encore davantage la dépendance de la région face au système extérieur.

(4) Cette notion de "Système dominé" est amené par Samir Amin, "Vers une crise structurelle du système capitaliste" dans Sociologie et sociétés, Vol. 5, No. 2, (novembre 1974), pp. 7-33.

(5) FOURNIER, C., "La prise de décision dans les coopératives et le développement régional" dans Protée, Vol. VIII, No. 3, Aut. 1980, p. 33.

Que dire en conclusion de la structure économique régionale si ce n'est qu'il s'agit d'une structure extravertie, désarticulée et principalement basée sur l'exploitation des ressources naturelles, autrement dit, peu diversifiée. Les entreprises multinationales nuisent donc à l'émergence d'une structure de production bien articulée au Saguenay-Lac-St-Jean.

Or, tout en constatant la place prépondérante qu'occupent les multinationales dans la structure de production, il apparaît que les régionaux possèdent peu de leviers pour participer à la relance et à l'articulation de leur propre devenir. Même les interventions gouvernementales des organismes comme la C.A.R., l'O.P.D.Q., etc., ayant pour objectifs de créer des conditions favorables au développement de la région, ont été un succès mitigé. Le Saguenay-Lac-St-Jean affiche depuis des années un des taux de chômage les plus élevés au Canada, ce qui a eu pour effet d'accentuer l'exode des jeunes. Il apparaît donc que nous devons inventer nous-mêmes les moyens de relancer l'économie régionale et ce, sur une base d'autonomie plus accentuée.

Parmi les intervenants régionaux, susceptibles d'amorcer le processus de développement autonome, les coopératives apparaissent comme des entités économiques privilégiées. De par leur idéologie et leur structure, elles proposent une forme économique, sociale et décisionnelle ajustée aux réalités locales et régionales. De plus, contrairement aux entreprises multinationales, les coopératives sont possédées et contrôlées par des intérêts québécois. Elles semblent donc susceptibles de privilégier le développement de l'appareil économique "autochtone".

Au Saguenay Lac-St-Jean, les coopératives représentent une force économique importante. En 1980, on comptait un total de 163 coopératives actives regroupant près de 300,780 membres et un actif évalué à près de 610 millions de dollars<sup>6</sup>. Ces coopératives disposent donc d'atouts aptes à influencer l'orientation du développement économique régional.

Cependant, une analyse récente souligne<sup>7</sup> que le secteur coopératif québécois n'aurait, pas jusqu'à maintenant, contribué de façon significative au décollage et au développement social et économique de notre province. Les coopératives, malgré cinquante ans d'activités pour certaines, ne seraient responsables en 1978 que de 3 à 4% du produit intérieur brut. Cette constatation nous laisse donc perplexe quant au véritable rôle que peuvent jouer ces institutions dans le développement économique. Il s'agit maintenant pour nous de voir si, au niveau de notre région plus spécifiquement, les coopératives régionales ont joué et jouent effectivement un rôle significatif, susceptible de générer un développement articulé et diversifié.

(6) BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, "Statistiques financières des caisses d'épargne et de crédit du Québec 1980", B.S.Q., 1982 et Ministère des institutions financières et coopératives, "Statistiques financières des coopératives du Québec, 1980", Direction des associations coopératives, 1982.

Il est à noter que le total des membres apparaît très élevé, cela est dû au fait que dans les caisses d'épargne et de crédit, un individu peut être membre de plusieurs institutions financières coopératives. Ce nombre s'élève à 273,783 sociétaires au Saguenay Lac-St-Jean.

(7) GOUVERNEMENT DU QUEBEC, "Bâtir le Québec", énoncé de politique économique, Ministère du développement économique, Editeur officiel du Québec, 1979, p. 124.

Vouloir répondre à une telle question impliquerait un ensemble de recherches couvrant les différents aspects du développement économique régional. La présente recherche pour sa part ne s'intéresse qu'à un aspect du développement régional: l'aspect économique et encore, illustré à partir d'un secteur précis de l'activité économique, le secteur de la consommation alimentaire.

Dans une perspective de développement régional, c'est la maximisation de l'intégration économique de la région, ou si l'on préfère, une minimisation de ce que certains appellent les "fuites" régionales, qui retient surtout notre attention. Pour maximiser les effets d'entraînement, c'est d'abord sur le pouvoir d'achat des secteurs de support qu'il faut compter. Le secteur de la consommation alimentaire montre sur ce plan un certain potentiel. En 1982, selon les données de la Société de Développement coopératif, on évaluait le marché potentiel des établissements alimentaires à près de 363,1 millions de dollars au Saguenay Lac-St-Jean. Les coopératives occupaient 10.1% de ce marché soit environ 36,9 millions de dollars<sup>8</sup>. C'est ainsi que par leur comportement d'achat, les établissements alimentaires peuvent susciter une demande intérieure et sont susceptibles de contribuer au développement de la structure économique régionale. Alors, il faut voir dans quelle mesure les coopératives alimentaires régionales sont un facteur de développement économique au Saguenay Lac-

---

(8) Ces données proviennent des statistiques de ventes recueillies par la S.D.C. du Saguenay-Lac-St-Jean. Il est à noter que le Cooprix Jonquière est fermé depuis le 25-05-82. Son chiffre d'affaires annuel représentait 7 millions de dollars.

St-Jean, étant par idéologie, plus que les autres susceptibles de ne pas tomber dans le piège des fuites.

La présente étude cherchera ainsi à évaluer le rôle que les établissements coopératifs de consommation alimentaire joue dans le développement de la structure économique régionale. Les résultats devront être comparés avec d'autres entreprises concurrentes du même secteur afin de voir si les coopératives se distinguent des autres types d'entreprises par leur impact comme facteur de développement.

Cette recherche visera donc quatre objectifs:

1. Développer les outils nécessaires à l'application du cadre conceptuel.
2. Etudier le comportement d'achat des établissements de consommation alimentaire sélectionnés.
3. Interpréter ce comportement en termes de développement économique régional.
4. Générer d'autres pistes de recherche (hypothèses exploratoires) pour de futurs chercheurs.

## PREMIERE PARTIE

### LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Cette première partie de l'étude vise à établir une définition du développement régional qui nous servira au cours de la recherche. Nous nous attarderons donc d'une part à définir certains concepts de base relatifs au phénomène régional et d'autre part à présenter l'approche systémique sur laquelle repose l'étude d'ensemble de la réalité régionale. Nous nous attarderons entre autres sur les notions de développement économique, région, développement économique régional, le tout intégré dans le cadre d'un modèle dit de développement régional que nous définirons brièvement.

## CHAPITRE PREMIER

### LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

#### 1.1 NOTION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La notion de développement économique demeure complexe. Elle a fait l'objet de nombreuses définitions par différents auteurs<sup>9</sup>. L'objet de cet exposé ne consiste nullement à présenter l'évolution des différentes approches développées par les auteurs. La définition que nous proposons semble celle qui correspond le mieux aux fins de la recherche.

Dans le langage économique, on utilise souvent les notions de croissance de développement pour référer à des situations de progrès dans un ensemble économique. Il ne faut toutefois pas confondre les deux notions économiques. En effet, les caractéristiques économiques attachées à la notion de croissance sont différentes de celles qu'on identifie à la notion de développement. Certains auteurs semblent ignorer cette distinction<sup>10</sup>. Il nous apparaît donc important de donner des éclaircissements sur ces deux concepts.

---

(9) Parmi les auteurs qui se sont intéressés à la notion de développement économique, on a, entre autres, François Perroux, Celso Furtado, J.C. Perrin, Higgins-Martin-Raynaud, etc.

(10) Dans son livre intitulé "Le développement régional", l'auteur J.C. Perrin assimile la notion de croissance et la notion de développement. En effet, il appuie l'ensemble de sa théorie du développement en se basant sur les modèles de croissance urbaine tels que développés en Europe.

L'idée de croissance est appliquée le plus souvent pour décrire l'évolution d'une entreprise ou d'un secteur productif. Selon Furtado, on réserve le concept de croissance pour exprimer l'accroissement de la production réelle dans le cadre d'un sous-ensemble, c'est-à-dire d'un secteur productif<sup>11</sup>. Si on se réfère à un secteur industriel, en particulier l'aluminium, on parlera de croissance économique lorsqu'on observera un accroissement de la production dans ce secteur.

L'augmentation de production peut être le résultat d'un rendement supérieur provenant des facteurs de production ou encore d'un simple transfert de ressources provenant d'autres secteurs à productivité plus faible. Cet accroissement de la production s'identifie à la croissance économique puisqu'aucune modification dans les fonctions de production n'en découle au niveau économique. L'augmentation de production d'un secteur grâce à l'adjonction de nouvelles unités productives utilisant la même technique constitue un cas typique de croissance.

Le concept de développement intègre l'idée de croissance, mais il la dépasse. A long terme, l'augmentation de production observée au niveau d'un secteur productif peut s'étendre à l'ensemble des éléments composant le système économique. De cette façon, les structures se modifient et deviennent des processus, on parle ainsi de processus de développement. Il serait donc erroné d'identifier le développement à la croissance économique.

---

(11) FURTADO, C., "Théories du développement économique", Paris, P.U.F., 1970, p.13.

François Perroux a défini le développement comme: "La combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global"<sup>12</sup>.

Une telle définition suppose que tous les aspects du développement à savoir les éléments culturel, social, politique et économique soient mis à contribution. En respectant cette idée, les analystes traditionnels affirment que le développement économique implique un accroissement et un changement de structure à l'intérieur d'une société<sup>13</sup>. Prise dans ce sens très large, la notion de développement économique sera inévitablement interprétée selon l'idéologie à laquelle adhèrent les divers auteurs.

---

(12) PERROUX, F., "L'Economie du XXe siècle", 2e éd., Paris, P.U.F., 1965.

(13) Contrairement à la croissance qui est davantage un phénomène observable à court terme, la notion de développement implique l'existence d'un processus à plus long terme. Dans un processus de développement, l'accroissement de production d'un secteur productif c'est-à-dire la croissance économique se propage en longue période à d'autres activités de production; il en résulte des changements significatifs de la structure économique. Toutefois, il n'est pas certain que la croissance économique se manifeste à d'autres secteurs économiques au point de modifier la structure. Si l'accroissement de production se produit simultanément dans tous les secteurs productifs sans augmentation de productivité, il n'y a pas de modification sur le plan structurel. Dans ce cas, notre système économique montre seulement des signes de croissance économique. La notion de développement implique donc pour nous un facteur de changement à long terme au sein de la structure économico-sociale.

Pour notre part, une autre notion est implicite au concept de développement, c'est celle d'autonomie<sup>14</sup>; et qui dit autonomie dans le développement dit auto-développement. Le préfixe "auto" signifie "par soi-même". La notion d'auto-développement signifie donc développement par soi-même. L'auto-développement, c'est une notion qui intègre celle d'auto-centralisation telle que définie par Amin<sup>15</sup>.

Pour Amin, en effet, l'auto-centralisation vise à briser les liens qui permettent de déclencher ou de renforcer l'échange inégal et l'état de dépendance entre régions. Le développement économique tel que nous le définissons devient donc un processus dont les éléments constitutifs se recrutent dans tout le système régional, et dont l'objet n'est pas seulement l'accroissement du bien-être mais aussi l'accroissement de l'autonomie, c'est-à-dire de la capacité de contrôler les leviers économiques, décisionnels et culturels nécessaires pour impliquer les populations régionales et leur permettre d'influencer ou même d'élaborer leur propre devenir<sup>16</sup>. Ce développement économique inclut désormais d'autres

(14) Cette notion d'autonomie correspond à la notion d'autonomie économique empruntée à Jacques Attali, dans son livre intitulé "La parole et l'outil", Economie en liberté, P.U.F., 1976.

"L'autonomie économique d'une zone n'est possible que si d'une part, une ou plusieurs entreprises produisant sur le territoire assurent des fonctions ou rendent des services technologiquement (ou financièrement) nécessaires à plusieurs autres pays, et si d'autre part, la zone n'est pas elle-même dépendante d'un nombre trop réduit d'entreprises et de centres de recherches étrangers remplissant des fonctions irremplaçables dans l'état du marché par le reste de la production mondiale".

(15) AMIN, S., "Le développement inégal: essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique", Paris, 1974.

(16) PREVOST, P., "Développement régional ou auto-développement", dans Le Devoir, 14 janvier 1982, p.34.

variables que celles de nature strictement économique et correspond à la définition d'auto-développement que nous utiliserons tout au cours de cette recherche.

De ce que nous venons d'expliciter ressort le fait que la notion de développement ne peut en aucune façon se satisfaire d'indices de nature purement quantitatifs liés au niveau de vie, taux de salaire, etc. La notion de développement doit également retenir des indices d'ordre structurel. C'est dans cette perspective que nous aborderons la présente recherche.

## 1.2 NOTION DE REGION

Malgré le retard de la science économique dans l'étude du phénomène régional en tant qu'espace social, certains des outils d'analyse, notions et concepts développés par les économistes ont tout de même été adaptés et adoptés pour l'étude du fait régional. Des noms comme Perroux, Boudeville, Isard témoignent fort bien de l'apport de cette science pour l'analyse régionale. Ces chercheurs nous ont amené à distinguer trois types de régions, soit la région homogène, la région polarisée et la région-plan ou région-programme. Nous exposerons brièvement les caractéristiques de chacun de ces types de régions.

### 1.2.1 Région homogène

Un espace économique est identifié comme région homogène lorsque nous observons une certaine uniformité du point de vue d'une ou plusieurs caractéristiques telles les ressources naturelles, la structure économique, le revenu per capita, etc. Au Québec, selon l'O.P.D.Q., on

distingue le Québec-ressource et le Québec de base comme régions homogènes. La région du Saguenay-Lac-St-Jean est incluse dans le Québec-ressource puisque son espace économique se caractérise par la richesse et l'abondance de ses ressources naturelles.

### 1.2.2 Région polarisée

"La région polarisée est une région hétérogène dont les diverses composantes sont complémentaires et entretiennent entre elles, et plus spécialement avec le pôle dominant plus d'échanges qu'avec les régions voisines".<sup>17</sup>

Ceci correspond donc à la notion de pôle de développement et de pôle de croissance, et à des relations qu'entretient le pôle avec son arrière pays. La région administrative, organisée autour d'une métropole régionale, peut être un exemple de région polarisée. Au Québec, on compte dix régions administratives qui correspondent, à des degrés divers, à des régions de type polarisé.

### 1.2.3 Région-plan

La croissance de l'intervention gouvernementale en région amena les économistes à porter un intérêt particulier sur les problèmes territoriaux que pose la mise en application des politiques régionales. C'est donc pour délimiter plus spécifiquement le cadre d'intervention régionale que les économistes ont senti le besoin d'identifier la région-plan. Dans ce contexte, la région-plan est l'endroit géographique choisi par un gouvernement pour atteindre un objectif précis d'économie politi-

---

(17) LAPOINTE, A., PREVOST, P., SIMARD, J.P., op.cit., p.3.

que. En pratique, les gouvernements fédéral et provinciaux ont identifié des zones d'intervention qu'on appelle "zones désignées" et "zones spécialisées".

A la lumière de ces énoncés, on peut donc relever un point commun: ces régions constituent des cadres d'interventions économiques pour un gouvernement central, aux prises avec des problèmes de disparités économiques régionales. C'est donc un cadre de référence de nature strictement économique. Or, la région ne peut pas être envisagée sous le seul aspect économique. Elle est plus qu'un espace économique:

"C'est un système social, capable de générer ses propres objectifs et de se définir par rapport au cadre national et aux autres régions. C'est également un système composé d'individus, de valeurs, d'institutions, d'activités et de ressources, le tout organisé sur un territoire à une époque donnée".<sup>18</sup>

L'idée du développement économique impose donc la nécessité d'un projet, projet visant la construction d'une société. L'élaboration de ce projet revient à la population d'un milieu donné et sera fonction de l'évolution de l'organisation régionale. Evidemment, l'organisation régionale ne reposera pas exclusivement sur le facteur économique. On devra tenir compte de l'ensemble des autres éléments constitutifs de notre société. De là, naît le défi d'une créativité nouvelle.

### 1.3 NOTION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

Le développement économique régional repose sur l'étude d'ensemble de la réalité régionale. Comme nous l'avons dit antérieurement,

---

(18) Ibid, p.4.

cette réalité régionale devra être envisagée sous tous ces aspects, c'est-à-dire inclure les facteurs économiques, culturels, sociaux et politiques. De plus, c'est en poursuivant l'objectif d'auto-développement, c'est-à-dire en cherchant à prendre en main notre propre développement que nous réaliserons le développement économique.

Ainsi, nous définissons le développement économique régional:

"Comme le processus historique par lequel une société régionale fait et refait harmonieusement et en interaction avec son environnement national et international ses structures de façon à obtenir les leviers appropriés, économiques ou non, nécessaires pour influencer ou même élaborer son propre devenir économique et l'accroissement de son bien-être".<sup>19</sup>

Cette société est envisagée ici comme un système social. Ce système social vise la réalisation du bien-être de la population qui le compose. Ainsi, l'objectif de cette société sera d'atteindre le niveau le plus élevé d'autonomie. Cette autonomie devra se faire en harmonie avec tous les autres aspects du développement régional soit: le développement culturel, le développement social, le développement politique et l'aménagement du territoire. Nous verrons donc comment s'effectuera ce développement en présentant notre modèle de développement économique régional.

#### 1.4 MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

L'étude qui vise comme objectif le développement économique régional repose sur une vue d'ensemble de la réalité régionale où les

---

(19) PREVOST, P., "Le développement régional et le développement coopératif" dans Protée, VIII, No 3, Aut. 1980, pp.18-19.

facteurs géographiques, décisionnels et culturels influencent les processus de développement. Ces différents facteurs ne seront pas nécessairement exclusifs à l'ensemble régional. Au contraire, ils constitueront peut-être des éléments de l'ensemble national ou international. C'est dire que le système régional devra être considéré comme un système ouvert sur son environnement.

Pour simplifier l'étude du système régional, notre modèle repose sur une vision systémique, qui nous conduit à distinguer des domaines d'études qualifiés de "sous-systèmes"<sup>20</sup>. L'approche systémique est une démarche scientifique interdisciplinaire qui vise une perception d'ensemble de la réalité. Empruntant la notion de macroscope de Joel de Rosnay<sup>21</sup>, l'approche systémique cherche à construire un macroscope, c'est-à-dire un instrument scientifique qui vise à étudier non pas les détails mais les réalités globales qui échappent à notre perception parce qu'elles sont trop complexes ou qu'elles évoluent trop lentement.

"Le macroscope permet une approche globale des problèmes et se concentre sur l'analyse des interdépendances entre les éléments constitutifs des systèmes".<sup>22</sup>

Ainsi définie, l'approche systémique vise l'élaboration de "modèles" de la réalité (modèles formalisés et non-formalisés).

(20) La notion de "système" sera présentée plus loin.

(21) ROSNAY, J., "Le macroscope", Edition du Seuil, Paris, 1975.

(22) JOUANDET-BERNADAT, R., "Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape", sous-système économique (2), rapport-synthèse, OPDQ, Collection études et recherches, 1977, p.13.

L'approche systémique implique l'analyse de systèmes. La notion de système est à la fois générale et précise car, par le processus de hiérarchisation, elle permet un découpage d'une situation complexe en éléments relativement simples et traitables. En sciences sociales, il ne faut que retenir les éléments principaux de la démarche, sans nécessairement tenter de quantifications qui souvent sont fictives.

Dans le cadre d'une vision d'ensemble de la réalité régionale, Prévost<sup>23</sup> a élaboré un modèle de développement économique régional ou système qui comporte cinq sous-systèmes. Chaque sous-système sera défini en fonction des éléments structurants qui le composent. Nous présentons donc le modèle de fonctionnement de l'économie régionale avec les sous-systèmes qu'il comprend, les éléments que ceux-ci englobent ainsi que les relations qui le nouent.

Dans notre modèle, les principaux éléments en interrelations sont: les preneurs de décisions, les activités socio-économiques, les activités financières, les éléments spatio-démographiques et les éléments culturels. La figure 1 présente la structure fonctionnelle.

(23) PREVOST, P., "Du développement coopératif au développement régional" dans Protée, VIII, No. 3, aut. 1980.

Le modèle de développement régional proposé par Paul Prévost est inspiré du modèle de développement régional de Jean-Claude Perrin dans "Le développement régional". L'apport des Travaux de Perrin sur le développement régional a permis de mettre en évidence le rôle principal de la structure de production sur les problèmes actuels de croissance. Par contre, cette approche tend à minimiser le rôle joué par les autres éléments (pouvoir, population, culture) indispensables à la dynamique du développement. Les Travaux de Prévost pallient ce manque.

Le système d'activités socio-économiques comprend l'ensemble des activités de production des biens et services réparties sur le territoire régional. Il est constitué des activités économiques des entreprises qui produisent pour le marché régional et extérieur. On l'identifie à la structure de production.

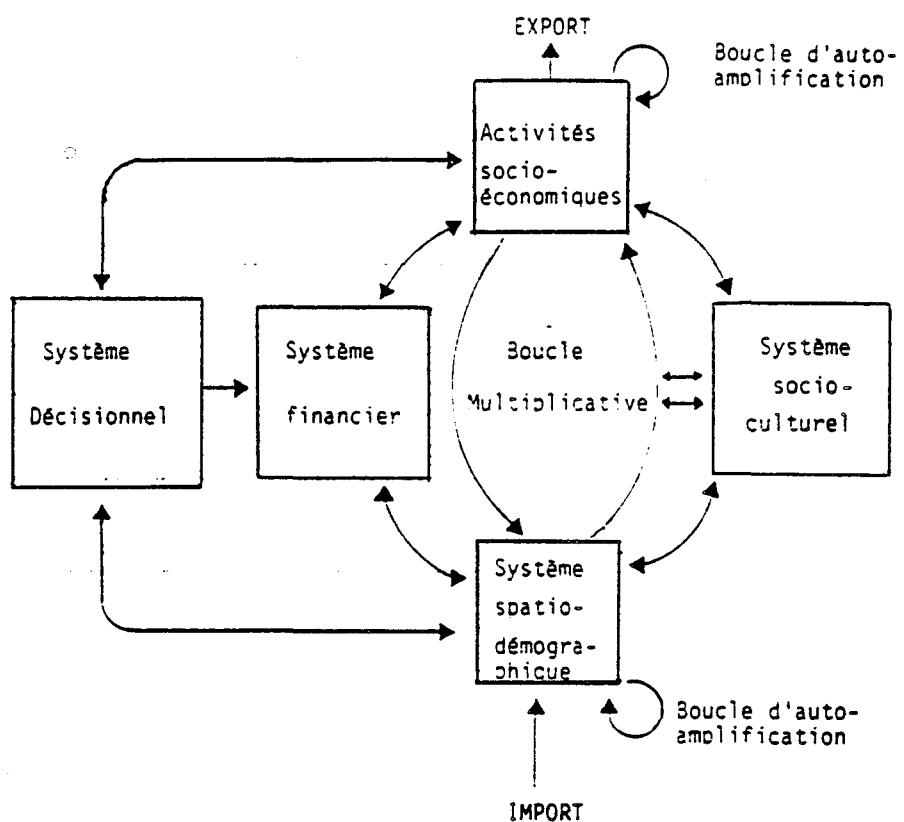


Fig. 1: La Structure du modèle de développement économique régional.

Source: PREVOST, P., "Du développement coopératif au développement régional", dans Protée, Vol. VIII, No 3, Aut. 1980, p.20.

Le système spatio-démographique, pour sa part, englobe les populations et les ressources organisées sur le territoire. Cette population constitue un agent économique important puisque, par ses choix individuels, elle participe au marché des produits, à celui du travail et à celui financier. L'armature urbaine et les réseaux de transport assurent les liens entre la population et les ressources. Ainsi, ces infrastructures assurent la propagation du progrès économique sur l'ensemble du territoire en permettant l'ouverture des marchés, la diffusion de l'information et la spécialisation.

Les liaisons entre le système spatio-démographique et le système d'activités socio-économiques forment un circuit et s'exercent au niveau du marché des biens et services, au niveau du marché des facteurs de production et au niveau structurel par la création d'"externalités" économiques positives ou négatives. Cette structure de circuit fonctionne en multiplicateur et son degré d'amplification est fonction de l'importance des fuites qui sont déterminées, entre autres, par les importations. Nous verrons plus loin les détails quant au fonctionnement du système.

Le système financier s'identifie aux circuits d'épargne et de financement qui relient le système d'activités socio-économique au système régional. Le système financier représente le système de financement du développement, c'est-à-dire le capital intra-régional possédé par les agents économiques qui servira à l'investissement et à la consommation. Selon l'organisation financière nationale, le circuit épargne-financement régional est plus ou moins autonome par rapport à l'extérieur. Cette autonomie dépend de la capacité des institutions financières à mobiliser

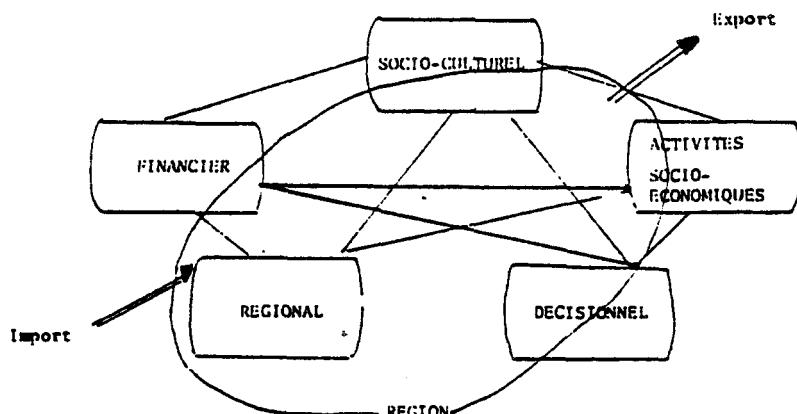
et à affecter l'épargne régionalement. Cette capacité de régionalisation sera elle-même fonction de la volonté et du pouvoir des preneurs de décisions favorables au développement régional.

Le système décisionnel comprend les responsables des stratégies, des programmes et des décisions qui orientent, règlent et contrôlent le fonctionnement et le développement des autres sous-systèmes régionaux. Les administrations publiques et privées composent ce système. Le gouvernement occupe une position stratégique et déterminante dans la gestion économique régionale puisqu'il influence ou contrôle non seulement les autres sous-systèmes régionaux mais aussi les preneurs de décision privés. Le degré d'autonomie des administrations publiques et privées, par rapport aux centres décisionnels extérieurs, dépendra du degré de décentralisation réelle de la prise de décision dans les bureaux et les entreprises régionales. C'est en fonction de cette autonomie, par la prise en main de leviers décisionnels, que ces organisations pourront jouer efficacement leur rôle de régulateur du système.

Le système socio-culturel comprend l'ensemble des institutions, des valeurs, des attitudes et des relations sociales entre chacune de ces catégories d'acteurs (entrepreneurs, travailleurs, investisseurs et fonctionnaires). Selon les conditions prévalantes, ces éléments seront des empêchements ou des actifs dans le contexte de développement régional. Entre autres, dans l'optique d'une reprise en main du développement régional par la population, l'existence ou non d'une volonté collective régionale sera déterminante dans le processus de développement d'une région.

Ainsi, les cinq sous-systèmes que nous venons d'identifier composent le système régional et correspondent aux éléments de notre structure économique de base de la région (voir figure 2). Ces sous-systèmes sont fonctionnellement et structurellement différenciables. Il s'agit maintenant de voir comment se comporte notre modèle en essayant de mieux comprendre les mécanismes qui sont en jeu.

FIGURE 2

LE MODELISME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL:STRUCTURE ECONOMIQUE DE BASE DE LA REGION

Source: PREVOST, P., op.cit., p.23.

#### 1.4.1 Comportement du modèle

Comme nous avons signalé que la région est un système entièrement ouvert sur son environnement national et international, il va de soi que les organisations spatiales de chacun de ces sous-systèmes ne recouvrent pas nécessairement le même espace. L'aire occupée par chacun des sous-systèmes dépendra du degré d'autonomie économique déjà atteint. La recherche d'une certaine forme de couplage systémique compatible avec la réalité du phénomène régional permettra le développement de leviers typiquement régionaux et accentuera la régionalisation du développement.

"Dans ce modèle, une activité orientée vers le développement serait celle qui optimise le couplage de l'ensemble des sous-systèmes composant le système régional. Vice-versa une activité qui désarticulerait le système régional en accentuant la dépendance serait porteuse d'un germe de sous-développement".<sup>24</sup>

Le développement économique régional est donc un processus continu sans fin et linéaire. Ce processus peut être amorti, interrompu ou encore redéclenché, selon le rôle assumé par les activités en jeu. Ce rôle pourra être considéré comme moteur ou frein au développement en fonction des effets d'impulsion que procureront les activités industrielles sur l'environnement régional.

---

(24) PREVOST, P., Ibid, p.22.

## DEUXIEME PARTIE

### ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Le modèle de développement régional présente cinq facteurs qui influencent les processus de développement. Le facteur économique constitue un de ces éléments qui composent la structure de base de la région. Comme l'objectif de l'étude vise à évaluer l'impact économique, des activités liées aux établissements de consommation alimentaire, en terme de développement régional, on doit tenter de définir le système d'activités socio-économiques et voir son comportement dans les processus de développement. Cette seconde partie a donc pour but d'élaborer le schéma conceptuel qui sert à établir le cadre théorique, à énoncer l'hypothèse de travail et enfin, à fournir les instruments de recherche qui serviront à appliquer concrètement notre modèle théorique. Pour ce faire, nous dégagerons d'abord, dans un premier chapitre, le cadre théorique de la recherche: schéma conceptuel, hypothèse, définition de concepts. Nous présenterons ensuite, dans un deuxième chapitre, le cadre méthodologique de la recherche.

## CHAPITRE II

### LE SCHEMA CONCEPTUEL

Le schéma conceptuel sert à établir le cadre théorique qui permet de cerner la notion de structure régionale de production et à clarifier l'hypothèse que la recherche tentera de vérifier.

#### 2.1 Structure de production et développement régional

Le cadre théorique qui permet de cerner la notion de structure de production repose sur les cinq postulats suivants:

- Postulat 1: La structure de production est un sous-ensemble du système d'activités socio-économiques lui-même un sous-système du modèle de développement économique régional retenu dans cette recherche.
- Postulat 2: L'existence de structures de production spécifiques au niveau régional apparaît seulement quand on prend en compte la dimension spatiale des phénomènes économiques.
- Postulat 3: L'auto-développement économique d'une région repose sur l'acquisition de capacités de développement autonomes et continues.
- Postulat 4: Le renforcement cumulatif de la trame de production régionale sera fonction de la diversification et de l'intégration des composantes industrielles.

- Postulat 5: Les activités productives des établissements de consommation alimentaire occupent une place stratégique dans la structure de production régionale.

**2.1.1 Postulat 1.** La structure de production est un sous-ensemble du système d'activités socio-économiques, lui-même un sous-système du modèle de développement économique régional.

Pour comprendre l'économie régionale, nous avons eu recours, au chapitre précédent, à la présentation du modèle de base sur lequel repose l'organisation spatiale économique. Ce modèle, appuyé sur le concept de système, définit l'ensemble régional en intégrant toutes sortes d'éléments interreliés qui ont des propriétés et des comportements différents dans les processus de développement.

Selon Checkland<sup>25</sup>, les systèmes d'activités humaines<sup>26</sup> sont formés de structures et processus. On entend, par structure<sup>27</sup>, les proportions et les relations qui caractérisent un ensemble d'activités économiques localisé dans le temps et l'espace. C'est donc un aspect relativement statique à court terme qui peut se modifier toutefois à long terme. Il est l'élément de base de la notion de développement tel que défini par Perroux. Par ailleurs, les processus comprennent les opérations et les flux qui relient un ensemble d'activités économiques. C'est un aspect dynamique qui décrit les mouvements soutenus dans un système, lui-même structuré. Dans une perspective à long terme, les structures se modi-

---

(25) CHECKLAND, P.B., "Towards a system-based methodology for Real World Problem-Solving", Jose, winter 1972, Vol. 3, No 2, p. 87.

(26) Les systèmes d'activités humaines comprennent tous les secteurs d'où peuvent originer des objectifs.

(27) FURTADO, C., op. cit., p. 29.

fient; ces modifications deviennent des processus. C'est pourquoi on peut parler de processus de développement.

Or, les éléments d'un système peuvent être eux-mêmes des systèmes et tout système peut être une partie d'un système plus large. C'est ainsi que les éléments à caractère économique sont regroupés et constituent en soi un ensemble qu'on identifie au sous-système de l'activité économique. Ce sous-système de l'activité économique a des fonctions et des structures distinctes dans le fonctionnement de l'économie régionale. La structure de production est un sous-ensemble du système d'activité socio-économique.

2.1.2 Postulat 2: L'existence de structures de production spécifiques au niveau régional apparaît seulement quand on prend en compte la dimension spatiale des phénomènes économiques.

### 1) Aspect spatial.

La première question qui se pose, pour comprendre comment une économie régionale se développe, est l'existence même de ce type d'organisation. Dans le chapitre précédent, nous avons défini ce qu'on entend par région, sans pour autant expliquer les facteurs qui ont amené la transformation de l'espace économique en un nouveau type d'organisation spatiale que l'on qualifie d'espace régional. Nous nous efforcerons donc de présenter brièvement ces facteurs et de voir quelle transformation imposent ces changements afin de mieux comprendre la structure de base de l'économie régionale ainsi que les sous-ensembles qui la composent.

Le progrès économique et l'expansion de la société amèneront des changements importants dans le développement des structures économi-

ques à notre époque. C'est ainsi, qu'entre autres, le progrès réalisé par la division du travail aura une incidence particulière sur la transformation de l'espace économique. En effet, la division du travail entraînera la création et le déploiement d'activités économiques spécifiques, qui influenceront le mode d'organisation spatiale. Ces nouveaux groupes d'activités domineront l'économie contemporaine et imposeront des structures nouvelles. Ces groupes sont, premièrement, les activités industrielles qui sont toutes désignées pour introduire une plus grande spécialisation des tâches et, deuxièmement, les activités de services aux ménages, c'est-à-dire les activités spécialisées dont la fonction est de "servir" la population. Ces dernières activités sont associées aux activités tertiaires. Or, ces deux groupes présentent des formes globales d'organisation économique et spatiale radicalement différentes que nous devons regarder plus attentivement.

Pour expliquer les tendances de localisation de groupes d'activités dans l'organisation économique, nous sommes contraints de prendre en considération le critère spatial. La prise en considération du critère spatial pour expliquer l'organisation économique nous amène à classifier les activités économiques d'une façon différente, en distinguant deux types d'activités que nous définirons d'une manière plus adaptée à la réalité régionale. Le premier type d'activités correspond aux activités de production.

#### 1- Activités de production.

Les activités qui concourent à l'élaboration d'un produit en transformant et (ou) en combinant des facteurs sont identifiées aux acti-

vités de production. L'organisation spatiale de ces activités dépendra des relations qui s'établiront entre les différents établissements impliqués dans l'élaboration des produits. Ainsi, les processus de production seront plus ou moins complets et les activités seront distribuées dans l'espace en fonction des liaisons interindustrielles ou intersectorielles de flux, des liaisons technologiques, des liaisons d'organisation de type sous-traitance, des liaisons d'information et de communication concrètes entre centres de décision, etc. C'est le concept de filière de production qui traduit cette forme globale d'organisation d'un processus de production. Ce concept de filière de production sera expliqué plus loin. Auparavant, nous devons décomposer ces activités de production en sous-groupes en distinguant deux autres types d'activités:

- Activités locales: c'est-à-dire les activités de production dont la localisation est déterminée par un marché urbain.
- Activités de services aux entreprises: classées généralement dans le tertiaire, elles ont des contraintes de localisation différentes de celles des services à la population.

## 2- Activités urbaines

Ce second type d'activités que l'on distingue est identifié aux activités urbaines. Ce groupe s'articule autour des activités de fourniture de biens et services aux ménages et aux collectivités. Il regroupe la quasi-totalité des commerces et services. Dans ce cas-ci, les contraintes de localisation sont déterminées par le déplacement des consommateurs aux lieux de commerces et services.

Or, ces deux grands ensembles d'activités, les activités industrielles qu'on peut associer aux activités de production et les "activités urbaines", imposent une restructuration de l'espace économique et constituent la pierre angulaire du développement économique contemporain. C'est ainsi que les activités industrielles s'intègrent au milieu urbain et donnent naissance à une génération nouvelle de villes: les agglomérations urbaines industrielles. Cette intégration urbaine industrielle s'étendra à l'armature urbaine et contribuera à la création d'un ensemble structuré incluant la ville, mais supérieur à celle-ci. Chaque armature urbaine couvrira un territoire propre plus vaste que l'on identifiera au champ urbain régional. Le territoire ainsi créé répond parfaitement aux besoins de l'économie contemporaine.

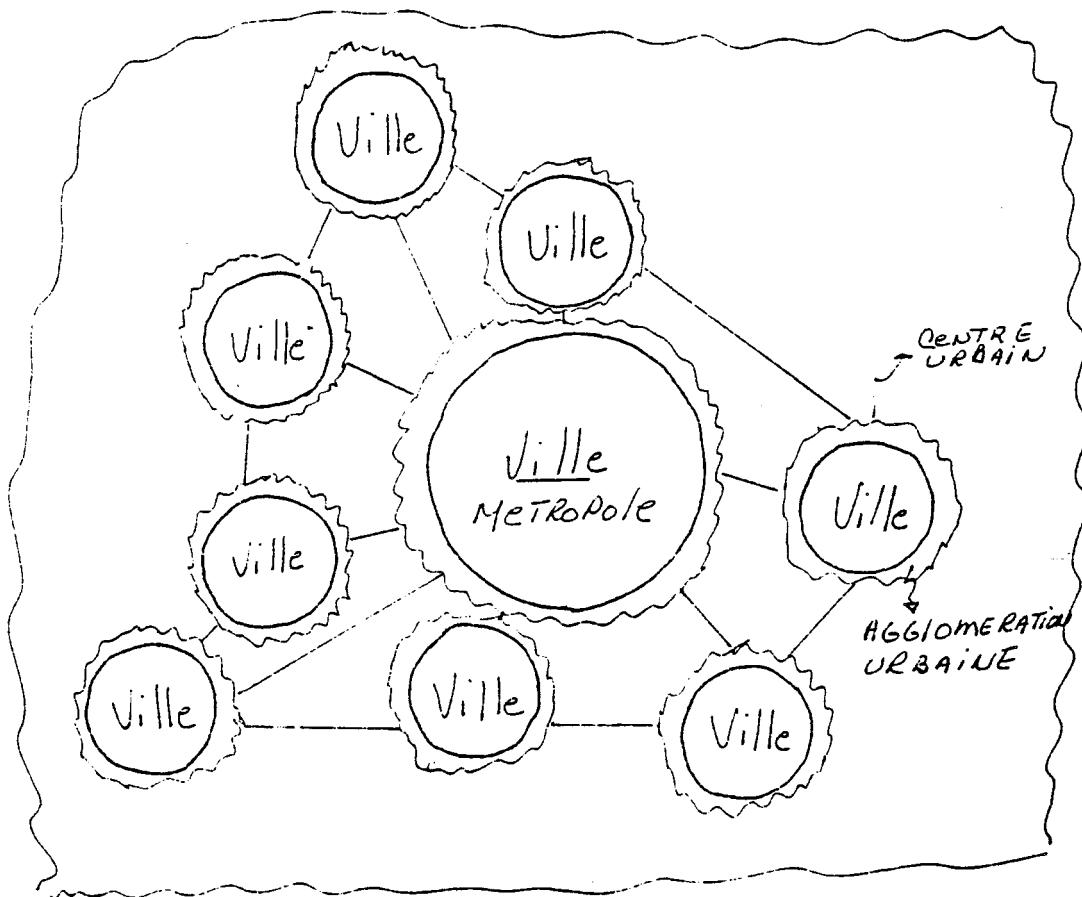
Ainsi, le "champ régional" fournit la base écologique capable d'alimenter des activités de production, aussi bien dans des spécialisations exportatrices que dans la gamme très large de produits demandés par les ménages qui l'habitent.<sup>28</sup>

Les activités économiques seront ainsi distribuées dans l'espace en sous-ensembles et formeront un nouveau type d'organisation spatiale, la région. La figure 3 présente la composition de cette organisation régionale en fonction des tendances de localisation des activités industrielles et urbaines.

Avec cette configuration, la base régionale apparaît bien dotée puisqu'elle dispose d'un champ urbain polarisé et d'un territoire vaste composé de ressources. Cette recherche ne consiste nullement à

---

(28) PERRIN, J.C., op.cit., p.21.



Source: PERRIN, op.cit.

Figure 3: Champ urbain régional:

- 1- La ville est la structure inférieure. Son espace dépend de son importance.
- 2- L'agglomération urbaine représente un sous-ensemble constitutif des centres urbains.
- 3- Ces sous-ensembles sont différenciés hiérarchiquement et polarisés autour d'un (ou quelques) centre urbain principal: la métropole.
- 4- Chaque armature urbaine couvre un territoire propre appelé champ urbain régional. C'est l'armature urbaine qui définit le champ urbain régional.
- 5- Le champ urbain régional est délimité par l'aire d'attraction des services supérieurs de la métropole et présente un contour fermé qui répond à la notion de frontière.
- 6- Le champ urbain régional correspond à ce que nous appelons l'espace régional.

évaluer cette base régionale, on ne s'intéressera qu'aux tendances de localisation des activités de production dans l'espace régional; autrement dit, on tentera d'évaluer la structure de production.

"A la lumière de ce qui précède, la structure de production se compose de l'ensemble des activités de production (et les services aux entreprises) implantées dans un espace régional"<sup>29</sup>. L'intégration spatiale des activités productives dans un ensemble industriel dépendra des forces de polarisation en présence. Un système de production exercera son influence sur l'organisation spatiale en fonction de sa capacité d'attirer de nouvelles activités dans son espace régional. Cette capacité d'attraction sera fonction de l'impact combiné de deux facteurs, soit des relations interindustrielles et des facteurs de localisations industrielles découlant du système de production. De plus, comme la région est un ensemble ouvert sur un univers concurrentiel, le système extérieur pourra induire un remodelage de l'espace régional puisque les activités de production entretiennent des liens avec le réseau extérieur qui peuvent se modifier dans le temps et ainsi influencer l'organisation spatio-économique. C'est dire qu'évaluer dans un cadre régional, la situation de la structure de production ne peut être perçu que comme un processus historique.

Nous constatons donc que "L'existence de structures de production spécifiques au niveau régional apparaît seulement quand on prend en compte la dimension spatiale des phénomènes économiques"<sup>30</sup>. Nous pouvons

---

(29) PERRIN, J.C., op. cit., 208 p.

(30) Ibid., p. 63.

désormais nous pencher sur les différentes activités composant la structure de production afin de nous représenter une image de la base de production régionale.

## 2) Contenu de la structure de production régionale.

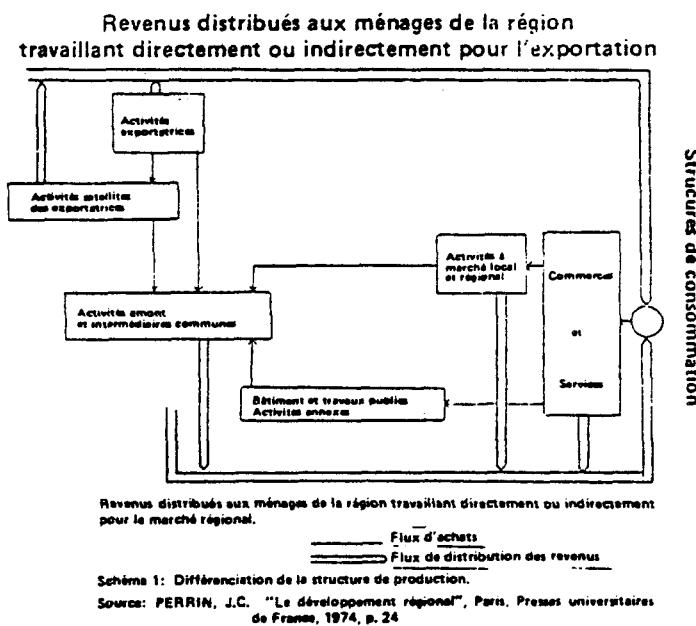
Selon Perrin, la structure de production se compose des éléments suivants:

- 1- Bloc de commerce et services aux ménages;
- 2- Bloc des activités productives fabriquant des biens de consommation courante pour les ménages de la région;
- 3- Bloc des activités du bâtiment et des travaux publics correspondant à l'équipement des ménages et de la collectivité;
- 4- Enfin, les activités amont intermédiaires communes à 2, à 3 et au bloc exportateur. La croissance de ce bloc est induite de la croissance des autres.<sup>31</sup>

En fait, il s'agit de l'ensemble des activités économiques implantées à un moment donné dans l'espace régional. Ces activités sont classées par blocs afin de regrouper ensemble les activités de même nature. Interreliées entre elles, ces activités composant l'ensemble de l'appareil productif donnent le schéma suivant:

---

(31) Ibid, p.26.



Ainsi présenté, l'appareil de production régionale apparaît constitué<sup>32</sup>:

- d'un sous-système interne constitué par l'ensemble des entreprises et des ménages travaillant directement ou indirectement pour le marché régional. Ce sous-système interne est organisé en circuit: le circuit régional;
- d'un bloc exportateur, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises et des ménages travaillant pour l'exportation;
- des flux d'importations, qui constituent une fuite par rapport au circuit régional.

Le tableau 1 présente les blocs d'activités qu'on retrouve dans le circuit interne et dans le bloc exportateur.

(32) Ibid, p.24.

TABLEAU I  
ACTIVITES DE PRODUCTION COMPOSANT LE CIRCUIT INTERNE  
ET LE BLOC EXPORTATEUR

CIRCUIT INTERNE OU REGIONAL	BLOC EXPORTATEUR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bloc des commerces et services aux ménages.</li> <li>- Bloc d'activités à marché local et régional.</li> <li>- Bloc des activités de bâtiment et travaux publics et activités annexes.</li> <li>- Une partie du bloc des activités intermédiaires communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bloc des activités exportatrices.</li> <li>- Bloc des activités satellites des exportatrices.</li> <li>- Une partie du bloc des activités intermédiaires communes.</li> </ul>

L'analyse du développement mettra en évidence la mécanique de fonctionnement du système de production. Pour bien comprendre cette mécanique, il s'avère intéressant d'analyser le rôle et le comportement des différents blocs d'activités dans la structure de production, de manière à identifier leur fonction dans les processus de développement.

### 3) Comportement de la structure régionale de production dans les processus de développement

Pour mieux décrire comment se comporte la structure de production dans les processus de développement, il est important de déterminer les conditions nécessaires qui permettent l'émergence d'une structure de production au niveau régional. La présence de ces conditions sera nécessaire pour déclencher les processus de développement et permettre l'ouverture et le décollage d'une économie. Perrin caractérise le décollage

comme première phase de développement d'une région.

Le décollage d'une économie prend forme à la suite d'un choc provoqué le plus souvent par un facteur externe. Ces facteurs peuvent être une révolution politique, une innovation technologique, un changement politique international tel qu'une guerre, etc... Un changement dans l'un ou l'autre de ces facteurs amènera des transformations spatiales importantes à une économie qui disposera pendant un moment de ressources, un marché, etc.

Ainsi, quatre conditions sont nécessaires pour permettre à une économie de démarrer. Ces conditions sont: un stimulus suffisant, des avantages comparatifs, un marché local relativement fermé et une structure régionale.

Le stimulus est le facteur externe qui permet le décollage d'une économie. Ce décollage s'amorcera à condition qu'une économie bénéficie d'avantages comparatifs qui constituent un facteur essentiel de localisation industrielle. En effet, les avantages comparatifs liés, entre autres, à l'abondance des ressources naturelles amènent la première génération de grandes industries qui, à leur tour, entraînent des effets économiques sur l'environnement et modifient, par conséquent, l'organisation spatiale. Quant au marché économique local et à la structure régionale, leur présence est nécessaire pour mettre en mouvement les processus qui permettront de conserver les avantages économiques provoqués par le stimulus.

L'étape du décollage, selon Perrin, sera réussi dans la mesure où le développement sera le résultat de la combinaison de deux processus.

Le premier sera basé sur le développement urbain provenant du déploiement des activités exportatrices résultant du stimulus. Le second processus sera engendré par les activités à marché régional, lequel diffuse le développement urbain à travers la région par le tissu urbain. Voyons maintenant comment s'articule cette première phase de développement.

On distingue dans notre modèle régional deux ensembles: un ensemble moteur (ou de "base") et un ensemble de diffusion. L'ensemble moteur correspond aux activités du bloc exportateur (2e catégorie) et l'ensemble de diffusion correspond aux activités du circuit régional (1ère catégorie). Au cours de cette première phase de développement, c'est l'essor des activités exportatrices qui entraîne l'ensemble de l'économie dans les processus de développement, en transformant l'organisation régionale de départ.

Cette transformation s'explique ainsi: l'essor des activités d'exportation, c'est-à-dire l'ensemble moteur, entraîne la création de nouvelles activités économiques qui, en fonction de leur localisation, créent soit un nouvel espace économique, la ville, soit s'insèrent dans un espace économique déjà existant, le milieu urbain.

Ces nouvelles activités économiques, qu'on appelle les activités urbaines, sont constituées des activités privées ou publiques qui produisent directement ou indirectement pour les ménages de l'agglomération. Par la création de ces nouvelles activités, les premiers signes de développement apparaissent. Il s'agit en fait du développement urbain.

Par la suite, le développement urbain qui en résulte devra être suffisamment important pour devenir à son tour moteur et ainsi am-

plifier le processus de développement. Toutefois, le développement urbain ne peut être entretenu indéfiniment, il a un caractère amorti en longue période. Ainsi, pour relancer l'ensemble de l'économie dans les processus de développement, on doit se tourner vers d'autres types d'activités motrices:

C'est sur ce point que le cadre régional va intervenir de façon déterminante dans le décollage, en induisant la constitution d'une nouvelle génération d'entreprises: les entreprises à marché régional et, ce à tous les stades de l'activité économique<sup>33</sup>

exploitation, transformation, fabrication et distribution. Cette promotion d'activités a un caractère proprement régional. Ces activités à marché régional comprennent l'ensemble des activités du circuit régional que nous avons déjà identifiées.

Les activités à marché régional contribuent donc à relancer le processus de développement urbain en propageant ce développement aux différents niveaux de l'armature.

Alors, si on veut résumer, notre modèle s'appuie sur le raisonnement suivant: sous l'impulsion des activités exportatrices, le développement se manifestera d'abord par l'augmentation de la production et de l'emploi dans ces industries. C'est ce que nous appelons les effets directs. Dans un deuxième temps, l'augmentation de la production des activités exportatrices déclenchera un accroissement de la production des industries urbaines fournissant certains biens et services à la population agglomérée. Cela se traduira, entre autres, par un accroissement

---

(33) Ibid, p.50.

de l'emploi et des établissements dans les industries urbaines. C'est ce que nous appelons les effets indirects. Enfin, l'augmentation de l'emploi résultant de chacune de ces deux premières parties du processus de développement sera accompagnée d'une injection nette des revenus distribués aux ménages de la région travaillant directement ou indirectement pour l'exportation. Ces revenus seront dépensés, d'abord, dans l'économie urbaine et régionale, selon la propension à consommer des individus, ce qui entraînera une nouvelle production de biens et services ainsi qu'une création de nouveaux emplois, d'équipements et d'établissements régionaux. De plus, l'augmentation de la production des activités exportatrices déclenchera un accroissement de la production des industries régionales fournissant certains biens et services à ces industries qui correspondent, entre autres, aux activités satellites. C'est ce que nous appelons les effets induits.

L'ensemble moteur caractérisé par les activités exportatrices est donc la bougie d'allumage qui entraîne l'ensemble de l'économie dans les processus de développement. Le déclencheur actionné, plusieurs indicateurs se mettent à bouger: l'emploi, la population, les revenus, l'accroissement des activités urbaines ainsi que l'accroissement des activités à marché régional. Par conséquent, à partir des effets du déclencheur, soit le cumul des effets d'emplois, des effets démographiques et des effets de revenus, le développement urbain s'entretient et s'amplifie de lui-même. Il ressort donc de cette démonstration que la structure de circuit fonctionne en "multiplicateur" et son degré d'amplification sera fonction de l'importance des fuites.

Maintenant, de quoi dépendra la capacité d'auto-amplification de l'ensemble économique régional?

La capacité d'auto-amplification de l'ensemble économique sera fonction des effets d'entraînement suscités par les activités motrices. Par "effets d'entraînement ", il faut comprendre les effets de développement prévisibles dans le système industriel, c'est-à-dire les effets directs, indirects et induits. Dans la mesure où la majorité de ces effets d'entraînement s'internalisent ou se localisent dans l'espace régional, les activités nouvelles entraînent une auto-amplification du développement et contribuent à la diffusion du développement dans l'ensemble économique. A l'inverse, lorsque les fuites du système s'élargissent et que les effets d'entraînement sont drainés vers l'extérieur, la diffusion du développement profite aux autres centres économiques. Cette structure économique possède alors les caractéristiques d'une économie extravertie et dominée, puisqu'elle est polarisée par l'extérieur. Sur le plan spatial, elle s'intègre davantage à une structure de production nationale et internationale que régionale.

Par conséquent, les effets découlant de la variation des activités exportatrices amènent des modifications de l'organisation spatiale de la production et l'évolution de la structure économique régionale et ce, en fonction des tendances de localisation des nouvelles entreprises. Le schéma 2 traduit les trois principaux aspects de cette structure de développement à cette première phase<sup>34</sup>:

---

(34) Ibid, pp.52-53.

Du point de vue économique:

- 1- Mécanismes de développement:
  - développement moteur: activités exportatrices
  - développement urbain: activités urbaines
  - développement des activités à marché régional
  - développement urbain;
- 2- Supervision des boucles de rétroaction positive<sup>35</sup>; elles expliquent les capacités d'auto-amplification du développement;
- 3- Intégration des créations (entreprises et ménages) dans un même circuit régional;

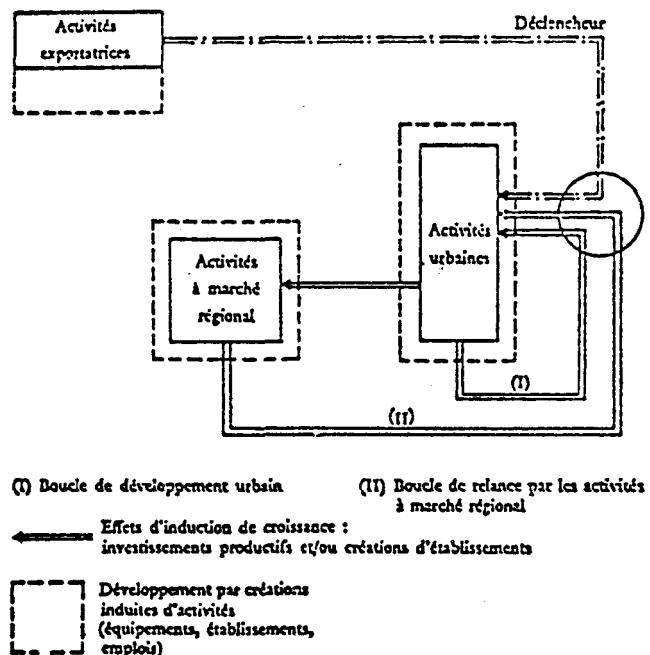
Du point de vue spatial, il y a:

- internalisation des effets de développement dans l'espace régional, par la promotion d'activités urbaines et régionales;
- économies d'agglomération et économies d'échelle:
  - 1- au niveau urbain: dans les principales agglomérations urbaines industrielles;
  - 2- au niveau régional: développement de "services supérieurs".

Ainsi, toute recherche d'auto-développement économique pour une région visera à minimiser les fuites par rapport au système. Elle cherchera à amplifier les effets de développement dans son espace économique en maximisant les retombées économiques du développement sur le

(35) Boucles de rétroaction. Chaque système est doté de mécanismes qui sont équilibrants, déstabilisants ou neutres. Ces mécanismes ou ces boucles ont tendance à freiner ou à entraîner toute mutation profonde des systèmes en question. Lorsque ces mécanismes freinent le système, on se réfère aux boucles de rétroaction négative et dans le cas contraire, aux boucles de rétroaction positive. Dans le cas présent, puisque le développement implique un changement de structure, nous nous référerons au boucle de rétroaction positive. Il s'agit ici de processus cumulatifs, qui transforment le système. Ces boucles de rétroaction positive sont donc un facteur d'explosion. C'est pourquoi, elles expliquent les capacités d'auto-amplification du développement.

### LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



**Schéma 2: Schéma de croissance régionale. Première phase**  
**Source:** Perrin, J.C. *Le développement régional*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 53

plan interne. Dans la mesure où ces conditions seront respectées, elle devrait permettre de passer à la seconde phase de développement.

**2.1.3 Postulat 3:** L'auto-développement économique d'une région repose sur l'acquisition de capacités de développement autonomes et continues.

Au terme de l'étape du décollage, commence une phase nouvelle du développement qui repose sur l'acquisition de capacités de développement autonomes et continues. Pour que le développement économique se poursuive de façon continue dans le sens de l'auto-développement, il faut que les régions acquièrent les moyens leur permettant de renouveler de façon permanente leur "ensemble-moteur" face à la concurrence extérieure.

L'ensemble-moteur doit se renouveler à long terme puisqu'il entraîne la structure économique régionale dans les processus de développement par ses effets d'amplification et de diffusion sur le tissu industriel. Alors, comment peut-on renouveler cet ensemble et atteindre l'acquisition de capacités de développement autonomes et continues? Pour répondre à cette question, on doit analyser le rôle qu'exercent les blocs d'activités à cette étape du développement.

Dans la seconde phase, avec la généralisation de la concurrence interrégionale liée à l'amélioration du réseau de transport, de la concentration liée aux économies d'échelle et de la spécialisation, la catégorie des activités à marché régional s'estompe et devient mouvante.

Certes, un marché régional dynamique favorise toujours les créations d'activités. Mais rapidement, dans la plupart des branches, leur vocation extra-régionale s'affirme. Bref, à part des cas typiques (dans l'alimentaire, l'habillement et toujours le bâtiment, les transports, les services), il s'agit désormais d'un ensemble renouvelé et changeant<sup>36</sup>.

Ce changement entraînera donc une modification du développement régional.

A cette seconde étape, les nouveaux processus régionaux de développement seront fonction de:

- l'amplification des mécanismes de développement urbain;
- le renforcement cumulatif de la trame de production régionale.

Dans un premier temps, les mécanismes de développement urbain se manifestent par l'amélioration du niveau de vie et des équipements

---

(36) PERRIN, J.C., op.cit., p.59.

collectifs. Ces améliorations entraînent des créations urbaines qui amplifient la diffusion du développement. Dans un deuxième temps, la diffusion du développement s'opère par le renforcement cumulatif de la trame de production régionale.

2.1.4 Postulat 4: Le renforcement cumulatif de la trame de production régionale sera fonction de la diversification et de l'intégration des composantes industrielles.

Un milieu industriel régional fortement dynamique et innovateur exercera un pouvoir d'attraction pour des activités nouvelles. L'implantation d'activités sur une base régionale se fera en fonction de l'organisation des activités de production présentes dans le milieu régional.

Les activités nouvelles s'implantent régionalement pour plusieurs motifs:

- spécialisation des activités existantes;
- réduction des coûts de transport;
- substitution aux importations en raison de la grandeur du marché;
- amélioration des services aux entreprises;
- et diminution des coûts liés à une meilleure efficacité de gestion qu'on associe aux économies externes industrielles.

On assiste ainsi à la création d'ensembles industriels plus ou moins dynamiques. Le dynamisme de ces ensembles sera fonction du degré de regroupement, dans un même espace économique, des activités de production. Le concept de filière de production nous fournit les éléments analytiques qui nous permettent d'évaluer le niveau de regroupement des ac-

tivités de production.

On entend par filière de production le regroupement des activités industrielles dans des sous-ensembles significatifs; ce regroupement repose sur la nature du processus productif, sur la structure des relations industrielles, sur l'origine des effets d'entraînement et enfin sur les tendances d'organisation spatiale<sup>37</sup>.

A. La nature du processus de production permet une distinction entre le processus de transformation et le processus de fabrication. On sera ainsi amené à distinguer deux catégories de filières:

- 1- Celles où prédominent les activités de transformation. Ces activités aboutissent en bout de chaîne à la production de biens économiques destinés à la consommation finale.
- 2- Celles où prédominent les activités de fabrication. Pour ces activités, le processus productif se définit par une intégration successive de produits par des opérations d'assemblage. Le processus de fabrication même à la production de biens équivalents et de biens de consommation durables.

B. La structure des relations interindustrielles se caractérise par une hiérarchisation amont/aval dans le processus de production:

- les activités de transformation peuvent être de type linéaire à filière incomplète; ou à réseaux complexes et interdépendants;

---

(37) FINES, J.P., "Analyse spécialisée des structures de production industrielle: application au cadre régional", Centre d'Economie Régionale de l'Université d'Aix-Marseille.

- les activités de fabrication ou d'intégration de biens auront, au contraire, des interrelations nombreuses.

- C. L'origine des effets d'entraînement . Les effets d'entraînement comprennent les effets de développement prévisibles dans le système industriel à la suite de changements dans l'une ou l'autre des composantes de ce système. Chaque composante du système industriel entretient des relations plus ou moins importantes avec d'autres unités du système. Les liens entre les composantes s'établissent en fonction des rapports économiques de domination-dépendance qui existent à l'intérieur de chaque composante et entre elles. L'effet de domination-dépendance se vérifie dans les caractéristiques structurelles des activités économiques (dimensions, techniques, intensité capitaliste), dans les relations meilleur client et, enfin, dans les relations donneurs d'ordre et sous-traitants. Les effets de développement apparaissent plus grands pour les activités de fabrication que pour les activités de transformation.
- D. Enfin, les tendances d'organisation spatiale, c'est-à-dire l'intégration spatiale en amont ou en aval, totale, ou partielle, etc. Pour l'analyse régionale, cet aspect devient très important. Il s'agit de voir si les industries nouvelles liées au processus productif se concentreront dans l'espace de type régional.

Les effets d'agglomération c'est-à-dire le rassemblement d'activités complémentaires ou satellites et les effets de jonction qui résultent d'une augmentation cumulative de la production sont plus marqués pour les activités de fabrication que pour les activités de transformation.<sup>38</sup>

Ainsi, le regroupement des activités de production dans un même espace de type régional conduira à l'émergence d'une structure régionale de production. Cette structuration du tissu de production se formera en fonction des relations interindustrielles et des tendances de localisation des activités nouvelles dans l'espace régional.

La structure régionale de production se définit, d'une part par la diversification des composantes, d'autre part par l'intégration des composantes.

#### 1- La diversification des composantes.

Elle se vérifie par la représentation de tous les secteurs industriels dans l'ensemble économique. Cette diversification peut également se vérifier au sein de filières en examinant si celles-ci présentent les différents stades de production; autrement dit, voir si les filières sont complètes.

#### 2- L'intégration des composantes.

Cette intégration représente les liaisons inter-industrielles et inter-sectorielles au sein des filières.

---

(38) JAURON, Y., et collaborateurs, "Filière de production et développement régional", OPDQ, 1977, p.8.

Ces deux éléments caractérisent la structure régionale de production. Selon Perrin, la structure de production d'une région permet de caractériser son niveau de développement. C'est ainsi qu'à la seconde phase du développement, le renforcement de la structure de production régionale alimente de façon plus intensive les mécanismes de développement urbain. La diffusion du développement dépend cette fois-ci de la capacité de la trame de production régionale à se renforcer et à se structurer jusqu'à pouvoir, face à la concurrence extérieure, assurer son renouvellement et son expansion de façon autonome et continue en longue période.

Cette capacité dépend:

- 1- d'un enrichissement de la trame de production régionale:  
diversifiée et dynamique;
- 2- du développement en "profondeur" par la création d'activités de jonction et de services supérieurs aux entreprises;
- 3- de création d'externalités économiques amenées par les économies externes industrielles.

Alors, le phénomène important de la seconde phase de développement réside dans la structuration du tissu de production. C'est en enrichissant et en renforçant la trame de production régionale dans le sens d'une meilleure intégration spatio-économique que la région peut parvenir à la capacité d'assurer par elle-même une croissance continue en longue période et atteindre l'auto-développement.

Toute recherche d'auto-développement économique pour une région visera à minimiser les fuites par rapport au système. Elle cherchera à amplifier les effets de développement sur son territoire en maximisant les retombées économiques de ce développement sur le plan interne.

Le degré d'amplification est donc fonction de l'importance des fuites puisque la relance du développement sera d'autant plus forte lorsque les activités impliquées seront importantes au niveau régional.

2.1.5 Postulat 5: Les activités productives des établissements de consommation alimentaire occupent une place stratégique dans la structure de production régionale.

Comme il semble que l'Alcan et les grandes entreprises de pâtes et papiers n'ont pas joué leur rôle moteur attendu dans l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean de manière à déclencher une dynamique de développement régional, on doit désormais se tourner vers d'autres types d'activités économiques susceptibles de générer un développement articulé et diversifié. Dans ce sens, les entreprises de support présentent un potentiel intéressant. Par leur pouvoir d'achat, elles génèrent des effets d'entraînement sur la structure de production en intégrant, en amont ou en aval, des activités économiques. Elles sont donc susceptibles de jouer un rôle significatif dans le développement régional. Or, c'est dans cet esprit que nous nous sommes intéressés au secteur de la consommation alimentaire. Le secteur de la consommation alimentaire apparaît intéressant puisqu'il intègre une multitude d'activités aux différents stades de production. Au niveau du détail par exemple, l'établissement achète les produits qui vont être consommés par la population régionale. Les activités productives des établissements de consommation alimentaire occupent donc une place stratégique dans la structure de production régionale, car, par leur comportement d'achat, elles peuvent susciter une demande intérieure et de cette façon, avoir des effets multiplicateurs importants au niveau régional. Il s'agira ainsi pour nous de voir dans quelle mesure ces effets d'entraînement profitent ou

non à l'économie régionale.

## 2.2 Les obstacles au développement régional

La théorie du développement présentée ultérieurement montre qu'il se dégage deux phases importantes pour toute région qui vise l'objectif d'auto-développement économique. La première phase qu'on caractérise comme l'étape du décollage économique, permet de jeter les premières bases de la structure régionale de développement. La seconde phase de développement repose sur le renforcement cumulatif de la trame de production régionale. L'objectif consiste à diversifier et à intégrer les activités économiques dans la structure régionale de production de manière à donner de meilleures capacités autonomes de développement. Beaucoup de régions ne possèdent pas les avantages comparatifs nécessaires pour permettre à une économie de décoller alors que d'autres régions s'immobilisent à l'étape du décollage.

Ainsi, le passage d'une phase à l'autre ne se réalise pas automatiquement pour toutes les régions. Certaines régions économiques n'arrivent pas à créer les conditions essentielles pour amplifier les processus de développement. La dernière étape, qui vise à rechercher une certaine forme d'auto-développement économique, semble difficile à atteindre pour l'ensemble des différentes régions. On peut donc s'interroger quant aux différents facteurs qui influencent le comportement de la structure économique et qui ont pour effet de freiner les processus de développement en bloquant le passage d'une phase à l'autre.

Tout d'abord, il n'est pas certain que les effets de diffusion entraînés par le déclenchement des activités exportatrices profitent à

l'économie régionale. La création d'activités intermédiaires liées aux exportations peut très bien se localiser à l'extérieur de la région. Cette situation limiterait considérablement les effets d'entraînement dans l'espace économique régional; ce qui freineraît le phénomène d'auto-amplification du développement.

Dans plusieurs régions, les entreprises exportatrices sont possédées et contrôlées par des firmes étrangères. On caractérise une entreprise étrangère par:

- 1- sa propriété, c'est-à-dire lorsque la majorité des actions (50% et plus) de l'entreprise est détenue par des personnes de nationalité étrangère;
- 2- la localisation de son siège social. Celui-ci est situé à l'extérieur du pays.

Ces entreprises viennent s'installer dans la région en raison des avantages comparatifs que leur procure celle-ci. Les investissements étrangers paraissent fort élevés dans les premières années d'implantation de ces entreprises mais, à long terme, ils profitent peu à la région. En effet, sauf exception, ces entreprises drainent vers l'extérieur les surplus générés par leurs activités, se procurent la matière première à l'étranger, réalisent leur recherche et leur développement dans d'autres centres économiques et n'effectuent aucune transformation dans la région. Elles exploitent les ressources mais exportent les effets d'entraînement à l'extérieur. Par conséquent, les activités exportatrices déclenchent les processus de développement mais n'entraînent pas suffisamment de créations industrielles pour recréer les conditions nécessaires à l'amplification des processus de développement. Le processus de développe-

ment se rompt alors avant que la région puisse franchir la seconde phase. Dans ce cas-ci, les activités motrices ne jouent pas leur rôle moteur car elles ne favorisent pas l'émergence d'une structure régionale de production bien diversifiée et articulée. Les activités étrangères semblent donc incapables, de par leur structure, de recréer en permanence les facteurs de développement économique sur une base d'autonomie plus accentuée.

### 2.3 Objet de la recherche

#### 2.3.1 Hypothèse

Après avoir cerné la notion de structure régionale de production, on peut la relier à la notion de développement économique régional. Selon l'approche systémique telle que présentée, la région représente un système ouvert sur l'extérieur. Si le sous-système économique composé par la structure de production accentue l'extroversion du système régional, il freine le développement. Si au contraire l'organisation spatiale du sous-système économique favorise le développement d'échange égal alors la région se développe. Nous insistons donc sur un aspect possible du développement régional, à savoir la maîtrise du marché intérieur.

En appliquant notre étude à un secteur précis, les notions de structure régionale de production et de développement régional permettent de poser l'hypothèse suivante: les établissements coopératifs de consommation alimentaire présents dans la structure régionale de production constituent un facteur de développement régional au Saguenay-Lac-St-Jean comparativement plus importants que les autres établissements de consommation alimentaire.

### 2.3.2 Définition des concepts

#### 2.3.2.1 Les établissements coopératifs de consommation alimentaire

Pour fins de compilation, Statistique Canada regroupe les commerces en agro-alimentation sous un double point de vue, soit celui du local d'affaires et celui de l'établissement<sup>39</sup>. Pour les fins de notre recherche, nous considérons les commerces en agro-alimentation selon le seul point de vue des établissements.

D'après ce regroupement, on peut distinguer cinq types de commerces dans le secteur de la consommation alimentaire: les chaînes d'alimentation, les groupements volontaires, les détaillants indépendants, les grossistes et les coopératives de consommateurs.

Pour notre recherche, notre intérêt porte exclusivement sur les établissements de consommation alimentaire qui opèrent au marché de détail. De ce fait, nous éliminons au point de départ le groupe des grossistes et, dans ce cas-ci, on ne s'intéresse qu'aux coopératives de consommation alimentaire qu'on associe aux établissements coopératifs de consommation alimentaire.

Une coopérative est une entreprise possédée et contrôlée par une association de personnes. Les membres de la coopérative sont à la fois les propriétaires et les usagers de l'entreprise qu'ils ont organisée en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations, pour la mettre à leur service et au service de la communauté. Dans une coopérative, les membres usagers assument col-

---

(39) VAILLANT, André, "Le réseau décisionnel en agro-alimentation au Québec en 1976: rapport du comité agro-alimentaire du Conseil de planification et de développement du Québec", OPDQ, 1979, p.260.

lectivement la propriété de l'entreprise, participent démocratiquement à son contrôle et s'en répartissent les bénéfices en fonction de l'utilisation qu'ils ont faite de ses services.<sup>40</sup>

D'une façon générale, les coopératives de consommation sont des coopératives dont les propriétaires-usagers sont des consommateurs cherchant à s'approvisionner en biens et services divers au moindre coût par le moyen de leur entreprise collective.<sup>41</sup>

Cette définition est très large et englobe une multitude d'établissements coopératifs dans cette catégorie: coopératives d'assurances, d'habitation, funéraires, les garages coopératifs et celles reliées à la distribution alimentaire. Pour leur part, les établissements coopératifs de consommation alimentaire sont des magasins de détail à charte coopérative<sup>42</sup>, créés à l'initiative de consommateurs désireux de regrouper leur pouvoir d'achat pour réduire les coûts des aliments et en améliorer la qualité.

Ces établissements coopératifs de consommateurs alimentaires regroupent:

- 1- les magasins Coop;
- 2- les comptoirs et les clubs alimentaires;
- 3- les coopératives régionales;
- 4- les coopératives mixtes.

(40) CONSEIL DE LA COOPERATION DU QUEBEC, "Le Québec coopératif", 1978, p. 2.

(41) BASTIEN, R., ROY, G., "Les coopératives au Québec, problématique et potentiel de développement", OPDQ, dossiers, 1980, p. 123.

(42) Les coopératives de consommation regroupent l'ensemble des organisations qui, au Québec, sont soumises aux lois suivantes:  
 - loi des associations coopératives: Statuts refondus du Québec, 1964, Chapitre 292 et amendements;  
 - loi des sociétés coopératives agricoles: Statuts refondus du Québec, 1964, Chapitre 124 et amendements.

Les magasins Coop représentent la formule la plus ancienne des coopératives de consommation. Ils sont essentiellement situés en milieu rural. Ce sont des magasins à petite surface, réminiscence des magasins généraux qu'on retrouvait antérieurement dans les villages ruraux québécois. Tous les magasins portent la même bannière COOP.

Les comptoirs et clubs alimentaires sont des magasins à très petite surface. Ce sont des coopératives à contribution directe: les marchandises sont vendues aux membres au prix coûtant et on demande à chacun d'eux une contribution hebdomadaire fixe pour couvrir les frais d'opération. La plupart de ces clubs sont indépendants c'est-à-dire non affiliés à la Fédération des Magasins Coop.

Les coopératives régionales sont une tentative d'adopter la formule coopérative à l'environnement concurrentiel des villes. Les coopératives régionales sont des magasins à grande surface concentrées dans les villes qui offrent l'apparence d'une succursale d'un magasin à chaîne.

Ces coopératives régionales sont fondées sur l'intercoopération: les Caisses populaires d'une région et la Fédération des Magasins Coop<sup>43</sup> s'associent aux coopérateurs-consommateurs de cette région et les

---

(43) La Fédération des Magasins Coop (à noter que cet organisme n'existe plus). Les coopératives de consommateurs étaient propriétaires de la Fédération des Magasins Coop qui regroupait leurs achats. La Fédération approvisionnait ses membres via ses succursales en denrées alimentaires et fournissait les services conseils aux coopératives. La Fédération opérait ses activités depuis 1945. Cependant, les activités de la Fédération ont cessé d'opérer depuis le mois d'août 1982 compte tenu de la faillite de cet organisme. Nous devrons prendre en considération ces changements dans la présente recherche.

appuient financièrement. Elles deviennent ainsi des partenaires et sont représentées au conseil d'administration de la coopérative régionale: trois administrateurs pour les caisses populaires et trois pour la Fédération sur un total de quinze administrateurs<sup>44</sup>.

L'introduction de cette formule a donc permis de créer de nouvelles unités de distribution alimentaire au Québec. Les magasins Coo-prix, certains magasins coop et des dépanneurs Coop représentent ces nouvelles unités qu'on qualifie de coopératives régionales.

Les coopératives mixtes, appelées sociétés mixtes, sont des coopératives de producteurs agricoles qui possèdent des comptoirs de distribution. Ainsi, l'entreprise coopérative se distingue des autres types d'entreprise par ses objectifs, ses lois, ses structures, son organisation et son fonctionnement. Possédée et contrôlée par des personnes qui sont à la fois les propriétaires et les usagers de l'entreprise, elle cherche à satisfaire avant tout les besoins de ses membres et à s'impliquer dans le milieu environnant. La coopérative constitue donc un levier économique décisionnel de choix puisqu'elle est, par définition, un médium de développement régional répondant aux besoins mêmes du milieu où elle s'inscrit.

### 2.3.2.2 Structure régionale de production

Comme on a pu le voir, la notion de structure régionale de production correspond à l'ensemble des activités de production (et les services aux entreprises) implantées dans un espace régional.

---

(44) BASTIN, R., ROY, G., op.cit., p.125.

Chaque structure de production est ouverte sur l'extérieur. Cette structure est mouvante; elle varie en fonction de la dynamique industrielle générale et de la concurrence interrégionale qui s'exerce sur le plan externe. La composition de la structure de production dépendra de plusieurs facteurs:

- 1- des ressources disponibles;
- 2- des conditions historiques;
- 3- de la situation géographique;
- 4- de la situation économique

d'une région par rapport aux autres régions. Enfin, c'est la structure de production d'une région qui permet de caractériser son niveau de développement.

#### 2.3.2.3 Un facteur de développement régional

Dans l'introduction de ce texte, on a souligné les caractéristiques de la structure économique de la région du Saguenay-Lac-St-Jean: l'extraversion et la désarticulation. Compte tenu qu'on ne s'intéresse qu'à l'aspect économique du développement, les coopératives de consommation alimentaire seraient un instrument du développement économique régional si elles entraînaient, dans la région, la création et le déploiement d'activités économiques directement ou indirectement liées à elles. Comme exemple, on peut mentionner les activités relatives à la production alimentaire, à la transformation de matières premières, etc. Ces activités devraient normalement se localiser sur le plan régional plutôt que de les laisser à d'autres centres urbains de plus grande importance. De cette façon, les coopératives de consommation alimentaire seraient un facteur de développement économique régional si elles favorisaient l'intra-

version et une meilleure articulation de la structure de production.

#### 2.3.2.4 La région du Saguenay-Lac-St-Jean

La région du Saguenay-Lac-St-Jean correspond au territoire couvert par la région administrative québécoise 02. Il s'agit en fait des comtés Lac-St-Jean est et ouest, Roberval, Jonquière, Dubuc et Chicoutimi et Chibougamau-Chapais.

#### 2.3.2.5 Les autres établissements de consommation alimentaire

Compte tenu que nous ne considérons que les établissements qui opèrent au marché de détail, les autres établissements de consommation alimentaire sont les suivants:

- les chaînes d'alimentation;
- les groupements volontaires;
- les détaillants indépendants.

Statistique Canada définit une chaîne comme une entreprise exploitant au moins quatre points de vente au détail dans une même catégorie de commerce et sous la même propriété légale<sup>45</sup>. On distingue deux types de chaînes offrant une gamme complète de produits alimentaires (du genre Steinberg ou Provigo) et les chaînes spécialisées (du genre Laura Secord, Cantor Bakeries). Ces chaînes d'alimentation opèrent des activités de grossistes et de détaillants. Pour offrir leurs services au détail, les chaînes se servent d'intermédiaires qui portent leurs bannières. Ces intermédiaires sont les succursales au détail qui sont présentes sur

---

(45) VAILLANT, A., op.cit., p.261.

l'ensemble du territoire québécois.

- Les groupements volontaires

Le groupe volontaire est généralement fondé par un (des) grossiste(s) qui effectuent des ententes (verbales ou contractuelles) avec un certain nombre de détaillants. Ces ententes peuvent inclure l'achat des marchandises chez le grossiste ainsi que plusieurs types de services offerts par celui-ci. Ces groupements volontaires sont donc des détaillants indépendants regroupés sous un nom commun (ex.: Provigain, Métro-Richelieu, IGA).

- Les détaillants indépendants

"Il s'agit de commerces de type "épicerie du coin". Ce sont des magasins indépendants gérés par le propriétaire. On distingue deux types: le magasin conventionnel et le magasin d'appoint"<sup>46</sup>. Le magasin d'appoint se différencie par ses heures d'ouvertures plus longues (ex.: dépanneur).

Ces trois catégories de commerces: les chaînes d'alimentation, les groupements volontaires et les détaillants indépendants correspondent aux autres établissements de consommation alimentaire.

Ainsi, nous distinguons les établissements de consommation alimentaire en deux groupes:

- 1- les établissements de consommation qui opèrent selon la charte et la formule coopérative;

---

(46) FEDERATION DU QUEBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, "La distribution alimentaire", Document de travail, Congrès du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, Juillet 1977, p.7.

2- les établissements de consommation alimentaire qui opèrent selon la loi des compagnies. Ces établissements possèdent alors les caractéristiques d'une entreprise privée.

Le but de cette recherche consistera à évaluer l'impact des deux types d'établissements de consommation alimentaires en termes de développement de la structure de production régionale.

## CHAPITRE III

### CADRE METHODOLOGIQUE

#### 3.1 Instrument de recherche

Cette partie correspond à l'opérationnalisation du schéma conceptuel. Nous devons présenter ici les différents outils qui nous permettront de vérifier notre hypothèse de recherche.

Pour concrétiser notre schéma conceptuel, on doit clarifier deux éléments :

- A. La position qu'occupe la région du Saguenay-Lac St-Jean dans les différents stades de développement.
  - B. La localisation des activités productives des établissements de consommation alimentaire dans la structure régionale de production.
- A. La position qu'occupe la région du Saguenay-Lac St-Jean dans les différents stades de développement.

Le décollage économique de la région du Saguenay-Lac St-Jean s'est amorcée grâce à la création des industries des pâtes et papier et d'aluminium. Ces créations industrielles reposaient essentiellement sur le marché d'exportation; elles correspondent donc aux activités motrices.

Selon notre modèle, les activités exportatrices jouent un rôle moteur dans les processus de développement puisqu'elles entraînent la structure économique régionale dans les processus de développement par

ses effets d'amplification et de diffusion sur le tissu industriel. Pour ce faire, la création d'activités exportatrices devrait normalement permettre la création d'activités directement ou indirectement liées à l'exportation et de plus, entraîner la création d'activités à marché régional. Cet accroissement d'activités devrait entraîner la création de centres urbains suffisamment importants pour que le développement urbain se diffuse à travers la région par l'essor des activités à marché régional. C'est la création de ces activités qui permettra de relancer les processus de développement et qui nous conduira à la seconde phase du développement. Dans ce contexte, toute économie qui respecte les conditions requises devrait parvenir à la seconde phase de développement.

Pour les fins de notre recherche, l'objectif ne consiste pas à présenter les propriétés structurelles qui nous permettraient de caractériser le niveau de développement de la région du Saguenay-Lac St-Jean. Nous devons considérer que les effets d'impulsion des activités motrices sur l'environnement économique sont terminés et ont été peu enrichissants. Après 50 ans, l'essor des activités motrices a permis l'émergence d'une structure régionale de production peu diversifiée et désarticulée. Il n'est donc pas évident que l'économie régionale a eu suffisamment d'élan pour traverser la première phase de développement. Cependant, malgré l'échec de l'étape du décollage, nous devons prendre en considération que les effets de diffusion des activités exportatrices sont terminés et que nous devons nous efforcer d'enrichir davantage notre structure économique.

B. La localisation des activités productives des établissements de consommation alimentaire dans la structure régionale de production.

En nous référant au schéma de présentation de la structure de production, nous pouvons situer les activités productives des établissements de consommation alimentaire. Les activités qui nous intéressent dans ce secteur correspondent aux activités de distribution alimentaire. Selon notre modèle, ces activités se retrouvent dans le bloc des commerces et services qui compose le circuit régional. Par conséquent, ces activités productives forment l'ensemble de diffusion de notre économie régionale. Nous devrons donc voir comment ces activités se comportent dans les processus de développement.

3.1.1 Opérationnalisation du schéma conceptuel.

Pour construire un questionnaire permettant de vérifier l'hypothèse, il faut d'abord opérationnaliser le schéma conceptuel.

- 1- Le postulat III nous indique les moyens permettant de renouveler et d'amplifier les processus d'auto-développement.
- 2- Le postulat IV présente une démarche que nous pouvons appliquer à chacun des moyens favorisant les processus d'auto-développement.

Dans une perspective de développement régional, c'est le renforcement des relations économiques à l'intérieur de la région qui retient notre attention. Il est alors possible de parler de deux objectifs prioritaires: premièrement la maximisation de l'intégration économique de la région, ou si l'on préfère, d'une minimisation de ce qu'on appelle les "fuites" régionales et deuxièmement, une meilleure diversification

des composantes de la structure régionale de production. Nous insistons donc sur un aspect possible du développement régional, à savoir la maîtrise du marché intérieur, ce qui ne minimise nullement d'autres aspects, mais ils ne font pas partie du mandat de cette étude.

De cette façon, pour déterminer le rôle qu'exerce une activité économique dans les processus de développement, on doit évaluer les effets d'entraînement que procurent cette activité productive sur la structure de production régionale. Les effets d'entraînement se vérifient par les effets d'emplois, les effets d'établissements et les effets d'équipements qu'entraînent les activités productives.

### 3.1.1.1 Indicateurs généraux.

Pour mesurer les effets d'entraînements de la mise en opération des activités productives d'un établissement sur la structure de production régionale, nous devons, dans un premier temps, faire porter notre analyse sur des indicateurs généraux relatifs à l'établissement:

- Les besoins en main-d'œuvre;
- Les besoins en capital;
- La demande de biens et services de consommation intermédiaire;
- La demande de biens et services de consommation finale;
- La contribution au revenu national:
  - . sous l'aspect de la production;
  - . sous l'aspect du revenu;
- Les importations;
- Les exportations.

Ces premiers indicateurs nous permettront de cueillir l'information sur l'ensemble des différents besoins que créent les activités productives. Ce tableau nous sera également fort utile dans la seconde partie de la cueillette des données.

### 3.1.1.2 Concept de filière de production.

Dans un deuxième temps, l'analyse porte sur le concept de filière de production. C'est en nous inspirant du mode d'organisation économique et spatiale des filières de production que nous serons en mesure d'évaluer les effets d'entraînement des activités productives.

L'objectif de cette recherche ne consiste pas à identifier les filières de production qui composent le système de production régionale. L'absence d'information et le temps mis à notre disposition sont les lacunes importantes qui empêchent la recherche d'un tel objectif. Le concept de filière de production sert d'outil pour l'étude de l'organisation spatiale des activités liées aux entreprises. Il permet d'établir la structure des relations interindustrielles et d'étudier les carences fondamentales de la structure de production liée aux fuites vers l'extérieur.

Bref, cette étude porte sur les flux de biens et services interindustriels. Par flux, nous entendons les échanges économiques qui s'exercent entre industries. Dans ce cas-ci, nous ne limitons cette étude de flux qu'à une partie des liens intra-filières dans la structure d'achats et de ventes de chacun des établissements dans la structure de production. On pourra alors mettre l'accent sur l'aspect géographique

ou régional des échanges, en cherchant à favoriser le marché intérieur.

### 3.1.1.2.1 Intégration de l'appareil productif.

Pour évaluer l'intégration des activités productives, nous devrons concentrer notre recherche sur deux aspects:

- A. Etablir les liaisons interindustrielles en termes de flux de biens et services.
- B. Déterminer les caractéristiques reliées aux activités productives dans la nature du processus de production.

Les liaisons interindustrielles exprimées en termes de flux de biens et services serviront à évaluer dans quelle mesure l'établissement entretient des échanges avec les industries constitutives du système de production régionale et ce, par rapport aux besoins intermédiaires exprimés par cet établissement. On devra évidemment prendre en considération si le bien ou service est offert ou, s'il est inclus dans les composantes de la structure de production régionale.

Pour mesurer les liens avec les industries constitutives du système de production, nous devrons porter notre analyse selon deux points de vue: les achats et les ventes. Du côté des achats, nous étudierons la provenance des approvisionnements des biens et services et la provenance des équipements nécessaires à la production. Quant aux ventes, nous étudierons le système de distribution et son écoulement, c'est-à-dire la destination des ventes? Ces indicateurs permettront de voir l'intégration spatiale en amont ou en aval, totale ou partielle, qu'engendre les activités productives au niveau régional.

Voici la première grille qu'on peut construire pour illustrer les relations qui formeront la toile de fond du questionnaire :

Dimension Étape de production	Achats		Ventes
Approvisionnement	Lieu	Distribution	Lieu

Figure 4: Grille d'intégration.

Cette grille servira à construire la première partie du questionnaire qui met en évidence l'élément d'intégration où, pour chacune des cases, on met l'accent sur l'aspect géographique ou régional des échanges. Dans notre cas, on ne s'intéresse qu'à l'aspect concernant les approvisionnements de biens et services.

Cette grille d'évaluation permettra d'exprimer la structure des relations économiques de l'établissement concerné avec le réseau de production régionale. L'impact en termes d'investissements et d'emplois sur la structure de production régionale augmentera en fonction de l'intensité des liens interindustrielles qui interviennent au niveau régional.

Enfin, l'objectif cherchant à déterminer les activités productives qui caractérisent le processus de production sert à voir si la

filière étudiée correspond à des activités de transformation ou à des activités de fabrication. Par la suite, pour chacune de ces catégories, nous étudierons le processus de production en fonction des opérations qui sont intégrées. De cette façon, nous pourrons déterminer si les établissements concernés intègrent des opérations reliées à l'exploitation, la transformation, la fabrication et la distribution.

### 3.1.1.2.2. Diversification de l'appareil productif.

Le critère de diversification doit être abordé sous deux aspects:

- diversification des activités au sein de l'établissement;
- diversification de la structure de production régionale.

Pour évaluer la diversification des activités au sein de l'établissement, nous nous baserons sur l'ensemble des activités de services offerts par celui-ci.

Pour évaluer la diversification de la structure de production, on doit remonter à la mise sur pied de l'établissement. L'objectif consiste à vérifier si la création de l'établissement a engendré la constitution d'une nouvelle filière de production ou s'il représente le prolongement d'une filière de production dans l'ensemble industriel régional.

Une nouvelle filière de production sera formée lorsque la création d'activités nouvelles sera engendrée par une innovation technologique et/ou une substitution aux importations. Dans le cas où cette création représente la spécialisation des activités existantes ou l'élargissement des différents stades de production, on assiste à un prolongement

de filière. Si la création de l'établissement est motivé par l'accroissement de demande et si de cette façon, ne représente qu'une duplication des services existants, elle ne diversifie aucunement la structure mais consolide le secteur d'activités où elle s'implante.

Les activités productives de l'établissement diversifient la structure économique régionale soit par le prolongement d'une filière de production, soit par la constitution d'une nouvelle filière:

Diversification des activités au sein de l'établissement	Diversification de la structure de production.
Evaluation des différents services offerts par l'établissement.	<p>1- Prolongement d'une filière de production par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- spécialisation des activités existantes;</li> <li>- élargissement des différents stades de production.</li> </ul> <p>2- Constitution d'une filière de production par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- innovation technologique;</li> <li>- substitution aux importations.</li> </ul>

Figure 5: Grille de diversification.

Avec cette seconde grille, il sera possible de construire la dernière partie du questionnaire qui permet d'évaluer la notion de diversification.

Les étapes subséquentes de la construction de l'instrument de recherche, en particulier la validation, permettront de rapprocher ces deux grilles de la réalité économique vécue par les établissements de consommation alimentaire choisis.

### 3.2 Validation.

Pour élaborer le questionnaire, nous avons d'abord répertorié les achats de biens, de services et d'équipements les plus significatifs qui servent au roulement et au bon fonctionnement des établissements alimentaires. Ce répertoire fut bâti à partir des principaux achats réalisés par l'ensemble des établissements alimentaires privés et coopératifs. Il va de soi que nous avons dû réduire et uniformiser ces types d'achats de façon à faciliter la cueillette et l'analyse des données.

Le questionnaire a subi deux pré-tests avant de trouver sa version finale qui sera utilisée pour la recherche.

La première version du questionnaire a été administrée à des directeurs ou gérants travaillant au service d'établissements de consommation alimentaire. Le choix de ces établissements a reposé sur deux critères:

- 1- S'assurer que chacune des différentes catégories d'établissements de consommation alimentaire soit représentée.

2- S'assurer que les établissements rencontrés, lors de ce pré-test, seraient éliminés dans le choix des établissements qui serviront à vérifier l'hypothèse.

Les résultats et les commentaires recueillis à cette première étape ont permis d'apporter des modifications à deux niveaux: la forme et le contenu du questionnaire. Tout d'abord, certains biens et services ont dû être regroupés pour uniformiser la cueillette des données. De plus, nous avons élargi les différentes catégories de biens et services nous avons ajouté des subdivisions additionnelles à l'intérieur de nos catégories de manière à identifier les produits échangés sur le territoire. Pour faciliter la cueillette des données, nous avons regroupé chaque catégorie de biens, services et équipements dans un même espace. Enfin, comme dernier élément, nous avons simplifié l'opération mécanique pour le répondant en permettant à celui-ci d'ignorer les parties du questionnaire qui ne le concernent pas.

La version ainsi améliorée du questionnaire a été administrée à des universitaires. Les résultats de ce second pré-test ont souligné les problèmes posés par l'interprétation de certains termes pour les répondants. On a aussi fait ressortir l'absence d'indication précise quant à la période d'activité de référence. Dès lors, deux modifications ont été apportées. On a précisé certains termes en les définissant à l'intérieur du questionnaire et de plus, on a spécifié la période d'activité à laquelle on se référait.

### 3.3 Variable indépendante.

Il y a une seule variable indépendante qui a été retenue pour la recherche: soit le statut juridique des établissements concernés.

On a distingué deux catégories d'établissements de consommation alimentaire en fonction du statut juridique:

- 1- Les établissements de consommation alimentaire coopératifs;
- 2- Les établissements de consommation alimentaire privés.

Comme nous l'avons déjà indiqué, on inclut, dans la première catégorie, les établissements de consommation alimentaire qui opèrent selon la charte et la formule coopérative. Ces établissements sont soumis aux lois des associations coopératives et des sociétés coopératives agricoles. Ils possèdent alors les caractéristiques d'une coopérative.

Dans la seconde catégorie, on regroupe les établissements de consommation alimentaire qui opèrent selon la loi des compagnies. Ces établissements possèdent alors les caractéristiques d'une entreprise privée. Le statut de ces établissements est donc déterminée sur une base juridique: les établissements coopératifs et les établissements privés.

### 3.4 L'échantillon.

Nous avons convenu, au départ, qu'une enquête auprès des établissements de consommation alimentaire couvrant toute la région du Saguenay-Lac St-Jean aurait nécessité un trop grand nombre de cas compte tenu de nos restrictions budgétaires. Nous avons contourné cette difficulté méthodologique en faisant porter nos efforts de collecte d'information sur les

centres urbains principaux de trois agglomérations de notre région d'analyse, soit Chicoutimi - Jonquière, Alma et la Baie. De plus, comme l'objectif de la présente étude est d'évaluer l'impact, en termes de développement économique régional, de deux catégories d'établissements de consommation alimentaire, nous pouvons limiter et concentrer notre échantillon sur l'étude individuelle de cas. À cette condition, nous pouvons délimiter le nombre potentiel d'établissements de consommation alimentaire autour des principaux axes urbains.

Le Tableau 2 (se référer à la page suivante) présente le nombre total de supermarchés alimentaires qu'on retrouve dans les principales agglomérations du Saguenay-Lac St-Jean en 1980. Il est à noter que ce tableau présente une image imparfaite du réseau de distribution alimentaire au Saguenay-Lac St-Jean puisqu'il s'attarde exclusivement à la catégorie des supermarchés. Cependant, compte tenu de l'importance du nombre d'établissements de consommation alimentaire, il nous a semblé satisfaisant d'établir un échantillon à partir de ces données en prenant soin d'apporter certaines modifications. En effet, afin de rendre l'échantillon aussi représentatif que possible, nous l'avons stratifié par groupe majeur, en essayant de donner à chacun des groupes de l'échantillon un poids similaire à celui qu'il occupe dans sa catégorie. Pour ce faire, nous avons ajouté un groupe majeur dans la catégorie des coopératives soit les magasins Coop. De plus, nous avons voulu tenir compte d'établissements de consommation alimentaire qui se classent dans le groupe des indépendants. À partir de ces faits, il nous a donc semblé satisfaisant d'établir un échantillon sur l'étude individuelle de six établissements de consommation alimentaire qui sont répartis comme suit: (se référer au Tableau 3)

TABLEAU 2  
NOMBRE TOTAL DES SUPERMARCHÉS DANS TROIS AGGLOMERATIONS  
URBAINES<sup>(1)</sup> DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN 1980.

Statut juridique coopératif		Statut juridique privé								
COOPRIX	TOTAL	A & P	DOMINION	IGA	IGA BONIPRIX	METRO	PROVIGO	STEINBERG	COSMO	TOTAL
2	2	-	3	-	-	6	11	5	1	26

Source: Ces données ont été fournies par la Société de développement coopératif du Saguenay-Lac St-Jean.

---

(1) Ce tableau nous donne le nombre total de supermarchés, par groupe majeurs, qu'on retrouve dans les agglomérations urbaines suivantes: Chicoutimi, Jonquière, Alma et La Baie.

TABLEAU 3

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE SELON LE STATUT  
ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCHANTILLON SELON LE STATUT

Statut	Statut juridique coopératif			Statut juridique privé (1)					
	Cooprix	Magasins coop(2)	Total	Metro	Provigo	Steinberg	Cosmo	Indépendant	Total
Nombre	2	1	3	6	11	5	1	*	23
Pourcentage (%)	66,6	33,4	100	26,0	47,8	21,7	4,3	-	100
Échantillon					Échantillon				
Catégorie	Cooprix	Magasins coop(2)	Total	Metro	Provigo	Steinberg	Cosmo	Indépendant	Total
Nombre	1	1	2	1	1	1	0	1	4
Pourcentage (%)	50,0	50,0	100	25,0	25,0	25,0	0	25,0	100

\* Ces données ne sont pas disponibles. Il nous a été impossible d'évaluer la représentativité de ce groupe.

(1) Il est à noter que nous avons exclus les magasins Dominion puisqu'en 1981 ces magasins ont été achetés par la Fédération des Magasins Coop. Son statut juridique est donc modifié.

(2) On compte évidemment plusieurs magasins Coop au Saguenay-Lac St-Jean mais ils sont principalement concentrés dans les régions rurales. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans ce tableau.

Nous sommes fort conscients que le choix des établissements de consommation alimentaire ne représente pas exactement leur importance dans le réseau de distribution alimentaire au Saguenay-Lac St-Jean. Toutefois, il fournit un bon départ pour de futurs chercheurs qui voudraient aller plus loin. Dans le cadre de cette recherche, l'échantillon nous permet de rejoindre l'objectif de l'étude et correspond davantage à une étude de cas.

### 3.5 L'administration du questionnaire.

Le questionnaire était destiné aux établissements de consommation alimentaire. L'enquête a été réalisée, au printemps 1982, à l'aide d'entrevues effectuées sur rendez-vous auprès des gérants et/ou directeurs au lieu de l'établissement. La durée moyenne de l'entretien a été d'environ 1 heure et demie. Dans certains établissements, on a dû retourner une seconde fois afin de compléter le questionnaire (voir Annexe I).

### 3.6 Le traitement des données.

Lors du traitement des données, on s'est aperçu que certains répondants nous ont spécifié, en retrait, les achats de biens et services réalisés régionalement dont leur contenu était importé. Comme l'ensemble des répondants n'a pas apporté cette distinction, nous sommes forcés d'ignorer cet élément dans l'analyse des résultats. Pour contourner ce problème, nous avons dû comptabiliser ces achats au niveau du marché régional puisqu'ils influencent la structure de production. Cependant, il va sans dire que l'absence de cette distinction rend difficile l'interprétation des résultats car nous sommes fort conscients que l'achat d'un bien pro-

duit régionalement et l'achat d'un bien qui est simplement revendu par un grossiste, n'ont pas du tout le même impact économique. C'est donc un élément important à considérer pour de futurs chercheurs.

Deuxièmement, dans l'enquête, toute l'information recueillie devait porter sur les données de l'année financière 1981. En analysant les questionnaires, on s'est aperçu que la notion d'année financière a été associée davantage à la notion d'année budgétaire. Comme on le sait, l'année budgétaire n'est pas forcément identique pour tous les établissements. La période de référence peut différer d'un établissement à l'autre. Alors, pour éviter des ambiguïtés dans l'interprétation des résultats, nous nous sommes adaptés à la réalité en nous référant à l'année budgétaire 1981. Ceci n'influence aucunement l'interprétation des résultats quant aux objectifs initiaux.

### 3.7 Conclusion

Ce Chapitre III du rapport de recherche permet de décrire la procédure de cueillette de données. On a vu comment le cadre conceptuel a servi de base pour construire le questionnaire. Les étapes de la validation ont permis de modifier le questionnaire de manière à faciliter la cueillette de données. Enfin, l'échantillonnage porte sur l'analyse individuelle de six établissements de consommation alimentaire.

Maintenant, voyons comment les données répondent aux questions posées par l'hypothèse.

## TROISIEME PARTIE

### INTERPRETATION DES RESULTATS

Afin d'évaluer l'impact économique des activités liées au secteur de la consommation alimentaire en terme de développement de la région du Saguenay-Lac St-Jean, on doit mesurer l'apport de ces établissements sur la structure de production régionale. La troisième partie correspond donc à l'analyse des résultats portant sur l'enquête des approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire au Saguenay-Lac St-Jean en 1981.

## CHAPITRE IV

### INTERPRETATION DES RESULTATS

L'interprétation des résultats vise à répondre aux questions posées par l'hypothèse de la recherche. Ainsi, nous saurons si les établissements de consommation alimentaire constituent un facteur de développement régional en identifiant l'apport des fournisseurs régionaux par rapport aux besoins d'approvisionnement de biens et services des établissements concernés.

Pour cela, nous présenterons les données en procédant selon les trois(3) étapes suivantes:

1. Portrait d'ensemble des établissements de consommation alimentaire sélectionnés.
2. Chaque établissement de consommation alimentaire sera étudié séparément. On identifiera les lieux d'approvisionnement en biens et services, les étapes du processus de production, les activités offertes et les motifs d'implantation de l'établissement étudié.
3. Enfin, on fera ressortir les observations générales qui découlent des analyses précédentes en faisant les distinctions rattachées à la variable indépendante de la recherche.

#### 4.1 Profil des établissements de consommation alimentaire sélectionné.

Cette partie présente une image descriptive globale des établissements de consommation alimentaire étudiés dans cette recherche.

Six(6) établissements de consommation alimentaire, qui rencontraient les spécifications énoncées auparavant, ont été sélectionnés pour cette étude. Ces six(6) établissements sont: la Coopérative des consommateurs d'Alma (CCA), la Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay (CRCS) , le Marché St-Marc Enr. (MM) , le Métro Larouche (ML) , le Provigo #404 (PR) et Steinberg Inc. (ST) .

Les principales caractéristiques retenues pour les fins de la recherche ont trait à la durée d'opération, aux ventes, à l'emploi, à la politique d'achats régionaux, à l'affiliation et enfin, au niveau de contrôle extérieur sur les achats.

Par la durée d'opération, on cherche à connaître les années d'opération de chacun des établissements de consommation alimentaire.

Les ventes nous indiquent l'ordre de grandeur de chaque établissement. On présente les ventes hebdomadaires moyennes et le montant moyen des ventes par client.

Les données relatives à l'emploi indiquent le nombre d'employés à temps complet et à temps partiel au service de chaque établissement.

L'affiliation à un système de réseau signifie que l'établissement de consommation alimentaire est rattaché à une société mère, à une fédération ou à un grossiste. Les relations qu'entretient l'établissement avec le système de réseau diffèrent d'un groupe à l'autre. Certains s'unissent dans le but de s'approvisionner en commun, de regrouper les services; d'autres, pour élargir les sources de financement.

Le degré d'autonomie sur les achats nous informe des possibilités pour l'établissement affilié, de gérer de façon autonome les transactions relatives à ses approvisionnements de biens, services et équipements.

Enfin, le dernier point nous indique si l'établissement concerné s'est donné une politique d'achats régionaux. Cependant, dans l'affirmative, cette question n'indique pas la nature et le contenu de cette politique.

Le Tableau 4 présente le profil des établissements de consommation alimentaire. Selon les informations recueillies, il ressort plusieurs éléments que nous allons tenter d'énoncer. Tout d'abord, la majorité des établissements étudiés, à l'exception d'une unité, opèrent depuis près de dix-huit (18) ans et, davantage. Seule, la coopérative régionale des consommateurs du Saguenay a indiqué qu'elle opérait ses activités depuis six (6) ans. Il faut toutefois noter que cette coopérative opérait depuis 1939 sous le nom de "La Capitale". Son implantation remonte donc à plusieurs décennies. Au moment de l'enquête, cet établissement opérait trois points de vente.

Pour l'ensemble des établissements étudiés, le montant des ventes hebdomadaires en 1981 varie entre 12 000\$ et 255 000\$. On constate ainsi l'inégalité des établissements quant à l'importance qu'ils occupent dans le secteur de la distribution alimentaire au Saguenay-Lac-St-Jean. Pour ce qui est du montant moyen des ventes par client, il oscille entre 21\$ et 84% au maximum. En toute logique, on doit s'attendre à ce que ce montant varie proportionnellement en fonction de la taille de l'établissement. Or, on constate que les

TABLÉAU 4  
PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE SÉLECTIONNÉS

INDICATEURS ÉTABLISSEMENTS	ANNÉES D'OPÉRATION	VENTES HEBDOMADAIRE 1981	MONTANT MOYEN DES VENTES PAR CLIENT - 1981	EMPLOI - 1981		POLITIQUES D'ACHATS RÉGIONAUX	ÉTABLISSE- MENT AFFILIÉ	DEGRÉ D'AUTO- NOMIE SUR LES ACHATS
				Temps Complet	Temps Partiel			
1. Coopérative des consommateurs d'Alma.	22	73 967\$	23\$	14	10	Oui	Oui	Incomplet
2. Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay <sup>(1)</sup> .	6	255 000\$	46\$	52	60	Oui	Oui	Incomplet
3. Marché St-Marc Enr.	18	12 000\$	85\$	4	2	Oui	Non	Complet
4. Métro Larouche.	22	45 000\$	39\$	11	4	Oui	Oui	Complet
5. Provigo <sup>(2)</sup> .	22	175 000\$	22\$	40	35	Oui	Oui	Incomplet
6. Steinberg.	30	203 000\$	21\$	42	54	Oui	Oui	Complet

Source: Enquête sur les achats de biens et services d'établissements de consommation alimentaire au Saguenay-Lac St-Jean, 1981.

- (1) Pour cet établissement, les données recueillies comptabilisent les opérations de trois(3) succursales de vente.
- (2) À ses débuts, cet établissement opérait sous le nom de JAT. Depuis neuf(9) ans, il est affilié à la chaîne alimentaire Provigo.
- (3) On cherche à connaître ici s'il existe un contrôle, par le grossiste affilié, sur les achats réalisés par l'établissement concerné. Par cette information, nous pouvons savoir s'il reste une marge de manœuvre sur les achats pour l'établissement.

établissements qui possèdent un faible volume de ventes hebdomadaires, jouissent d'un montant moyen des ventes par client plus élevé. Ce phénomène est sans doute imputable, entre autres, au choix du site de l'établissement qui exerce une influence sur les mouvements de la clientèle.

La participation de l'établissement au marché du travail varie en fonction de la taille de celui-ci. Le nombre d'employés sera plus faible dans les établissements secondaires. De plus, il semble que la part et la proportion qu'occupent les emplois à temps partiel augmentent en fonction du volume de ventes de l'établissement. À titre d'exemple, l'établissement Steinberg, qui possède un volume de ventes hebdomadaires de 203 000\$, emploie quarante-deux(42) travailleurs à temps complet, ce qui représente 43% des travailleurs et cinquante-quatre(54) emplois à temps partiel soit 57%. Ainsi, le nombre d'employés à temps partiel est plus élevé qu'à temps plein, comparé aux autres établissements, et la proportion d'employés à temps partiel, par rapport au total d'emplois, est plus forte.

Tous les établissements étudiés semblent posséder une politique d'achats régionaux. La nature de cette politique n'est toutefois pas identique pour tous les établissements. Nous présenterons ultérieurement les grandes lignes de la politique d'achats régionaux pour chaque établissement.

À l'exception du Marché St-Marc Enr., les établissements de consommation alimentaire sont affiliés à une société ou à une fédération. Le niveau de contrôle sur les achats exercé par cette dernière détermine

le degré d'autonomie de l'établissement sur ses achats.<sup>47</sup> Ce niveau varie en fonction de l'établissement, ce qui laisse plus ou moins d'autonomie aux établissements concernés.

En se basant sur notre tableau, il semble que le degré d'autonomie sur les achats des établissements coopératifs de consommation alimentaire soit incomplet puisque les deux(2) établissements concernés nous signalent la présence d'un contrôle extérieur. Dans le secteur privé, on observe le même phénomène dans seulement un(1) établissement sur quatre(4). Ceci nous laisse donc perplexe quant au rôle éventuel que les établissements coopératifs peuvent exercer dans le développement régional. Les analyses individuelles nous fourniront plus de détails sur cet aspect dans la prochaine partie.

Ainsi, à première vue, les établissements de consommation alimentaire choisis semblent présenter des caractéristiques qui leur sont personnelles en fonction de leur taille, de leur affiliation et de leur statut juridique. Voyons voir maintenant les informations spécifiques recueillies pour chaque établissement alimentaire.

---

(47) Lorsqu'on parle de degré d'autonomie sur les achats pour un établissement, on se réfère en général à l'influence ou non qu'exerce le siège social sur la gestion et l'opération du magasin. Pour les fins de notre recherche on se limite exclusivement à l'influence du contrôle extérieur sur les achats. Alors, en indiquant que le degré d'autonomie sur les achats est complet, cela signifie qu'il existe aucun contrôle extérieur sur les achats. D'autres formes de contrôle extérieur peuvent exister à d'autres niveaux mais on ne s'y attarde pas.

## 4.2 Etude des données selon chaque établissement alimentaire.

### 4.2.1 Coopérative des consommateurs d'Alma.

Comme son nom l'indique, cet établissement de consommation alimentaire est formé en vertu de la loi des associations coopératives; ce qui lui confère le statut juridique particulier aux établissements coopératifs. Au printemps 1982, au moment de l'enquête, cet établissement était affilié à la Fédération des Magasins Coop. Selon le répondant, cette affiliation obligeait l'établissement à s'approvisionner et à utiliser les services auprès de la Fédération, dans une proportion de 70% des achats. Il reste donc un potentiel d'environ 30% d'achats de biens et services pouvant directement être contrôlés par la coopérative.

Regardons maintenant comment cela se traduit dans la réalité. Pour ce faire, nous aborderons l'analyse sous les deux(2) angles suivants: intégration et diversification de l'appareil productif.

#### 4.2.1.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale.

Le but est d'examiner la situation des échanges économiques entre l'établissement alimentaire concerné et l'environnement économique régional.

- Approvisionnements de biens et services.

Il s'agit de voir si l'établissement de consommation alimentaire joue un rôle comme élément moteur du développement régional, par le biais de ces effets d'entraînement . Ceci signifie deux(2) choses:

- 1- d'une part, qu'il induit des relations économiques régionales en amont et en aval;
- 2- d'autre part, qu'il intègre des opérations aux différents stades de production.

Pour voir dans quelle mesure la coopérative s'intègre à l'économie régionale, nous essaierons d'analyser le comportement d'achat de la coopérative en mettant l'accent sur l'origine des achats de biens et services en 1981. Ces informations nous permettront ainsi d'évaluer l'influence de différents facteurs, notamment la taille de l'entreprise et les liens de propriété, sur le comportement d'achat de l'établissement.

#### 4.2.1.1.1. Origine des achats de biens et services de la CCA.

Au niveau des achats, nous avons retenu dans l'enquête trois(3) types d'achats effectués par les établissements de consommation alimentaire en 1981: les produits pour la revente, les biens d'équipements et l'achat de vingt(20)services utilisés par les entreprises. Quant aux lieux d'achats de produits, nous les avons regroupés en deux(2) ensembles spatiaux: l'ensemble régional c'est-à-dire à l'intérieur des frontières de la région administrative 02 et l'ensemble extra-régional c'est-à-dire à l'extérieur de la région 02.

Pour la Coopérative des consommateurs d'Alma, environ 95% des achats de biens et services consistent en des produits pour la revente, dont 78% sont achetés hors région. Les achats de biens d'équipement totalisent 7 674\$ et ces biens sont achetés au Saguenay-Lac St-Jean à

environ 52% par la coopérative. Par ailleurs, les achats de services totalisent 138 688\$ et environ 84% de cette somme va à des fournisseurs de la région.

Au total, les achats de biens et services pour la coopérative atteignent plus de 3,1\$ millions alors que les achats régionaux totalisent 776 469\$. Il en résulte une faible intégration des achats de la coop à l'économie régionale. Comme le démontre le tableau suivant:

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 5

PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGION)  
DE BIENS ET SERVICES, 1981 ( EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN % )

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR \$	%
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	656 280 2 339 760 2 996 040	21,9 78,1 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	4 000 3 674 7 674	52,1 47,9 100,0
Services	Région 02 Hors région Total:	116 189 22 499 138 688	83,7 16,3 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	776 469 2 365 933 3 142 402	24,7 75,3 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Regardons maintenant comment cela se traduit plus concrètement pour les différents types d'achats que nous avons préalablement identifiés.

Les flux d'achats de produits pour la revente de la Coopérative des consommateurs d'Alma en 1981 sont de l'ordre de 2 996 040\$ : près de 21,9% sont achetés dans la région administrative du Saguenay-Lac St-Jean alors que 78,1% des achats de biens sont importés de l'extérieur de la région. Les Tableaux 6 et 7 présentent les résultats.

Au niveau sectoriel, nous avons distingué pour les fins de la recherche six(6) groupes majeurs. Parmi ces groupes, nous remarquons l'importance de deux(2) groupes: les produits d'épicerie et les produits non-alimentaires, qui totalisent 1 375 400\$, soit 45,8% des achats globaux des produits pour la revente. Les autres groupes: les produits laitiers, les viandes, les fruits et légumes et la boulangerie et pâtisserie représentent 53,8% des achats.

Ces précisions faites, on peut se pencher sur l'analyse sectorielle quant à la localisation des approvisionnements de biens par groupe. Ces données nous indiquent les lieux d'approvisionnement des marchandises par groupes commerciaux; ce qui nous permet d'évaluer le niveau d'intégration du groupe dans l'économie régionale.<sup>48</sup>

On remarque que, sur un potentiel de six(6) groupes, les achats

---

(48) Compte tenu que l'étude des flux d'achats de biens repose sur une partie des liens interindustriels, nous ne pouvons pas mesurer scientifiquement le degré d'intégration de notre établissement. Pour évaluer le niveau d'intégration, nous devons nous baser exclusivement sur la proportion d'achats effectués à l'intérieur de la région.

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 6

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET REPRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	430 440	667 960	353 400	168 840	891 800	483 600	2 996 040
Pourcentage du total (en %)	14,3	22,2	11,7	5,6	29,7	16,1	100

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

régionaux sont concentrés autour de quatre(4) groupes majeurs soit: les produits laitiers, les viandes, les fruits et légumes, puis les produits de boulangerie et pâtisserie. Parmi ces groupes, on constate que certains groupes industriels sont mieux intégrés à l'économie régionale; c'est le cas notamment des produits laitiers et des produits de boulangerie et pâtisserie.

Nous avons vu que les achats régionaux représentaient 21,8% de tous les achats de produits pour la revente de la coopérative, soit 656 280\$ sur un total de 2 996 040\$. Or, les deux(2) secteurs d'activités où les achats régionaux sont les plus importants sont: les produits laitiers (86,9%) et les produits de boulangerie (46,1%). Pour ce qui est du groupe des viandes et du groupe des fruits et légumes, la part des achats régionaux totalise seulement 21,2% et 17,6% respectivement.

Nous sommes donc forcés de constater qu'il y a deux(2) groupes d'achats de produits de revente qui ne sont aucunement intégrés à l'économie régionale. Ce sont le groupe d'épicerie et le groupe des produits non-alimentaires. On peut expliquer l'absence d'intégration de ces deux(2) groupes, par le fait que la coopérative est affiliée à un système de réseau coopératif où le siège social est situé à l'extérieur. Comme il semble que ce réseau soit relativement bien intégré, il peut difficilement favoriser l'intégration régionale des membres affiliés. C'est pourquoi on constate que certains groupes de produits pour la revente sont complètement accaparés par le système de réseau. C'est le cas notamment des produits

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 7

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE &PÂTISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON ALIMENTAIRE	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	86,9	21,2	17,6	46,1	0	0	21,9
2. Achats extra-régionaux (%)	13,1	78,8	82,4	53,9	100	100	78,1

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

(1) Il est à noter que le répondant de la Coopérative des consommateurs d'Alma a inclus, dans ce groupe, les achats de biscuit. La totalité de ce produit est importé du marché extérieur, ce qui influence le niveau d'intégration. Les autres établissements de consommation alimentaire n'ont pas apporté cette précision.

d'épicerie et non-alimentaires.

Le fait de souligner la faiblesse de certains achats locaux ne signifie pas que tout devrait être produit localement, que la région doit vivre en autarcie, ou encore que nous favorisons un protectionnisme régional. Toutefois, il nous semble intéressant, dans la mesure où une partie importante des achats d'un produit ou d'un service est déjà réalisée localement, de tenter d'accroître la part du marché local et ainsi favoriser le développement de la structure régionale de production. À cette fin, nous allons essayer d'identifier les flux extérieurs qui répondent le mieux à ce potentiel de récupération.

Bien qu'il soit difficile d'identifier avec précision tous les achats récupérables, il nous est apparu qu'une action visant à stimuler les achats régionaux devrait porter en premier lieu sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par un système de réseau. La récupération de ces flux extérieurs autonomes sera d'autant plus facile qu'une partie importante de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Le Tableau 8 nous permet d'identifier les types de produits récupérables en nous indiquant la localisation des approvisionnements de produits pour la revente par type de produits.

D'après ce tableau, il semble que ce sont les produits du beurre, les autres produits laitiers (yogourt, crème glacée), la volaille, les produits de boulangerie et pâtisserie et certains fruits et légumes qui répondent le mieux à ce potentiel de récupération. Par ailleurs,

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 8

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE EN % ,  
PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981.

LIEUX D'ACHAIS	TYPE DE PRODUITS	PRODUITS LAITIERS				VIANDES				FR. & LEG.	BOULANGERIE & PATISSERIE	EPICERIE				NON-ALIMENTAIRE											
		Lait frais	Beurre	Fromage	Oeufs	Boeuf	Porc	Voieille	Charcuterie			Fruits & Légumes	Boulangerie & Patisserie	Produits en conserve	Produits congelés	Produits complémentaires	Bière	Vin	Autres	Produits d'entretien	Produits pharmaceutiques	Soins personnels	Horticulture	Revues	Livres	Tabac	Autres
1. Achats régional (en %)	2,4	97,6	Lait frais																								
	30,7	69,3	Beurre																								
	21,9	78,1	Fromage																								
	---	100,0	Oeufs																								
	36,0	64,0	Autres produits laitiers																								
	100,0	---	Boeuf																								
	---	100,0	Porc																								
	76,5	23,5	Voieille																								
	40,0	60,0	Charcuterie																								
	---	---	Autres																								
	82,4	17,6	Fruits & Légumes																								
	53,9	46,1	Boulangerie & Patisserie																								
	100,0	---	Autres																								
	100,0	---	Produits en conserve																								
	100,0	---	Produits congelés																								
	100,0	---	Produits complémentaires																								
	100,0	---	Bière																								
	100,0	---	Vin																								
	100,0	---	Autres																								
	100,0	---	Produits d'entretien																								
	100,0	---	Produits pharmaceutiques																								
	100,0	---	Soins personnels																								
	100,0	---	Horticulture																								
	100,0	---	Revues																								
	100,0	---	Livres																								
	100,0	---	Tabac																								
	100,0	---	Autres																								

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

d'autres produits tels que le boeuf et certains fruits et légumes ne sont pas disponibles dans la région en quantité ou en qualité suffisante. Nous pouvons alors parler d'une faiblesse structurelle de l'offre. Dans ces cas, la "récupération" du marché extérieur exigerait, en somme, la création ou la diversification d'entreprises; ce qui mérite d'être analysé en profondeur, par de futurs chercheurs.

Ainsi, si on considère l'ensemble des achats de produits pour la revente pour la Coopérative des consommateurs d'Alma, il semble donc qu'on peut parler d'une assez faible intégration à l'économie régionale soit 21,9% d'achats régionaux. Cette situation repose en partie sur le fait que le système de réseau accapare entièrement deux(2) groupes de produits: épicerie et non-alimentaire qui représentent 48% des achats globaux dans cette catégorie. Ceci limite donc considérablement l'impact régional de la coopérative pour ce qui est des achats de produits pour la revente.

Regardons maintenant l'origine des approvisionnements en ce qui a trait aux biens d'équipements.

En 1981, les achats totaux de biens d'équipements s'élèvent à 7 674\$, ce qui représente à peine 2% des achats totaux. De ce nombre, on comptabilise 52,1% des achats réalisés régionalement. Il semble donc que la coopérative s'intègre faiblement à l'économie régionale en ce qui concerne les biens d'équipements. Le tableau qui suit confirme cette affirmation.

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 9

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'EQUIPEMENTS EN %,  
PAR CATEGORIE EN 1981

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	---	---	100,0	---	---	---	52,1
2. Achats extra- régionaux (%)	---	---	---	100,0	---	100,0	47,9

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Les importations d'équipements peuvent se faire pour des raisons très diverses qui affectent alors les possibilités de récupération. L'équipement peut s'acheter à l'extérieur tout simplement parce qu'il n'est pas disponible dans la région en quantité ou en qualité suffisante (à prix concurrentiel). Cela démontre une faiblesse structurelle de l'offre. Dans d'autres cas, où la région présente une offre intéressante, les importations peuvent en partie être le fait d'une information ou d'une communication insuffisante. Pour d'autres cas, les importations peuvent être reliées à ses affiliations extérieures, ou encore à son mode de fonctionnement.

Dans ce cas-ci, il est difficile d'évaluer avec précision le comportement d'achat relatif aux biens d'équipements de la coopérative. On peut toutefois indiquer que la nature du bien d'équipement semble avoir un effet sur le choix géographique des fournisseurs puisque l'on constate que certains types d'équipements ont été achetés régionalement. Pour le reste, il est impossible d'identifier concrètement les raisons des résultats observés.

Regardons maintenant l'origine des achats de services.

Les flux d'approvisionnement en services peuvent avoir, au niveau local, un impact aussi important, sinon plus que ceux concernant les achats de biens, puisque par définition le fournisseur d'un service est à la disposition du client et que son activité économique n'implique pas la production ou la vente d'un bien matériel, il devrait, logiquement, tendre à se localiser le plus près possible de la clientèle.<sup>49</sup>

---

(49) BAILLEY, A., "Pour développer l'achat régional", étude des flux de biens et de services dans la région de l'Outaouais, OPDQ, mars 1980, p. 24.

Pour évaluer les répercussions économiques au niveau régional des flux d'achats de services, nous avons pris soin de regrouper les services en cinq(5) catégories:

- Une première catégorie rassemble les services jugés comme indispensables à toute activité commerciale. Ce sont: les services bancaires d'opérations courantes, les services d'assurances, le loyer, les services administratifs, les services d'inventaires ainsi que les services professionnels à l'intérieur duquel on inclue les services juridiques (avocats, notaires, etc.). Nous les appelons les services courants.
- Une deuxième catégorie englobe les services de comptabilité et vérification (comptables agréés), les services de réparation (entretien et réparation), les services de réparation d'équipement et d'amélioration locative. Nous les appelons les services complémentaires.
- La troisième catégorie regroupe les services plus spécialisés. Ce sont: les services de promotion et éducation, de publicité et de sécurité et système d'alarme.
- La quatrième catégorie regroupe les services particuliers aux établissements de consommation alimentaire. Ce sont: les frais d'emballage, les services à l'auto, les services de buanderie et uniformes, les services de fournitures, les services de livraison et les frais d'enseigne.
- La cinquième catégorie regroupe les services divers. Ce sont: les dons et souscriptions et les honoraires de la Fédération ou la société mère.

L'analyse des approvisionnements de services de la coopérative des consommateurs d'Alma démontre une consommation importante de services sur place comme le montre le tableau suivant:

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 10

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	83,7	100,0	37,3	92,3	100,0	83,7
2. Achats extra-régionaux (en %)	16,3	---	62,7	7,7	---	16,3

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

En effet, on constate que, pour quatre(4) groupes de services, la coopérative s'approvisionne sur place dans une proportion de plus de 80% alors que le plus faible taux de consommation local intervient au niveau des services spécialisés pour lesquels seulement 37,3% des achats proviennent du marché régional. Il faut dire que très souvent la partie des achats de services, qui échappe à la région, est le fait de coopératives membres qui obtiennent le service via leur Fédération. C'est le cas notamment de la présente coopérative qui s'approvisionne auprès de la Fédération pour l'ensemble des services de promotion et d'éducation et pour certaines dépenses administratives. Le Tableau 11 nous indique la localisation des approvisionnements de services par catégorie.

Dans l'ensemble, il est donc remarquable de noter l'importance de l'approvisionnement régional en services. En effet, en 1981, sur des achats de services totalisant 138 688\$, la coopérative des consommateurs d'Alma s'approvisionnait régionalement pour un montant évalué à 116 189\$ soit 83,9%. On peut donc dire que, même s'ils représentent à peine 4,5% des achats totaux, les achats de services sont bien intégrés à l'économie régionale.

Coopérative des consommateurs d'Alma

TABLEAU 11

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %.

PAR CATÉGORIE EN 1981.

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS		SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS
	ACHATS RÉGIONAUX (en %)	ACHATS EXTRA-RÉGIONAUX (en %)				
Frais bancaires						
Assurances						
Frais d'inventaire						
Honoraires professionnels						
Loyer						
Dépenses administratives						
Service de comptabilité						
Service d'entretien et réparation						
Amélioration locative						
Service de réparation d'équipements						
Service de sécurité et d'alarme						
Service de promotion et éducation (1)						
Service de publicité						
Frais d'emballage						
Service à l'auto						
Buanderies et uniformes						
Papeterie et fournitures						
Enseigne						
Frais de livraison						
Dons et souscriptions						
Honoraires Fédération						

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

(1) Il est à noter ici que le répondant a regroupé les honoraires de la Fédération dans la catégorie des services de promotion et éducation. Cela ne change rien les pourcentages alloués pour chaque catégorie.

### Conclusion.

En considérant l'ensemble des achats de biens et services, on constate que la Coopérative des consommateurs d'Alma est peu intégrée à l'économie régionale puisqu'elle s'approvisionne sur place pour seulement 24,7% de ces besoins d'achats. Comme on l'a vu, les importations de biens et services se font pour des raisons très diverses. Cependant, une des raisons majeures qui influencent le choix géographique des fournisseurs repose sur le niveau de contrôle extérieur exercé par le siège social.

L'analyse sectorielle des approvisionnements de biens et services démontre que les achats de produits pour la revente et les achats d'équipements sont faiblement intégrés à l'économie régionale. Ces achats représentent près de 96% de l'ensemble des achats totaux. Il y a seulement les achats de services qui sont bien intégrés à l'économie régionale mais ils représentent à peine 4,5% des achats totaux.

Par ailleurs, l'analyse des approvisionnements de biens et services illustre des possibilités de récupération pour les fournisseurs régionaux dans les secteurs où les achats ne sont pas accaparés par le système de réseau. Cependant, tous ces efforts de récupération devraient porter prioritairement dans les secteurs où les fuites sont plus importantes, soit les produits pour la revente et les biens d'équipement.

#### 4.2.1.2 Évaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production.

On cherche à savoir si la coopérative exerce certaines opérations dans les quatre(4) secteurs d'activités économiques suivants:

- 1- Secteur d'exploitation des richesses naturelles (culture, élevage, etc...).
  - 2- Secteur de la transformation des matières premières (abattage, préparation de pâtes, etc...).
  - 3- Secteur de la fabrication de produits finis (mise en conserve, charcuterie, aliments congelés, mets pré-cuisinés, etc...).
- 4) Secteur de la distribution de biens et services (ventes).

La Coopérative des consommateurs d'Alma opérait seulement à deux(2) niveaux: transformation (27,5%) et distribution de biens et services (72,5%).

Les activités économiques liées à la transformation des matières premières soit 27,5% représentent les opérations d'abattage et de coupe de viande que réalise la coopérative.

On peut donc dire que la coopérative n'intègre pas des activités économiques aux différents stades de production. Elle concentre surtout ses activités du côté de la distribution alimentaire et très faiblement dans le secteur de la transformation alimentaire.

#### 4.2.1.3 Évaluation de la diversification de l'appareil productif.

Comme on l'a vu, la diversification s'exerce à deux(2) niveaux: diversification des activités au sein de l'établissement et la diversification de la structure de production.

Du point de vue des services offerts, la coopérative offre une dizaine de services à ses usagers comme en témoigne le tableau suivant:

TABLEAU 12  
SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	6- Service de transport.
2- Service de laveuse de tapis.	7- Service de conseiller en alimentation.
3- Service de promotion.	8- Service aux clients.
4- Service d'information et de protection aux consommateurs.	9- Service de caisse de Noël.
5- Service de dégustation.	10- Service de billets de loto.

Ces services ne sont toutefois pas tous offerts de façon permanente. À titre d'exemple, le service de dégustation est offert sporadiquement en fonction des besoins d'information des usagers.

Quant à l'objectif de diversification de la structure de production, on cherche à connaître les facteurs qui ont amené l'installation de l'entreprise dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

Selon le directeur de l'établissement, c'est pour offrir aux gens de la région des biens et services qui étaient inexistants que la coopérative s'est implantée dans le secteur d'Alma. À ses débuts, il y a 22 ans, il semble donc que la création de cette entreprise a contribué à diversifier la structure régionale de production puisqu'elle a permis

le prolongement d'une filière de production par l'élargissement des différents stades de production.

Résumé.

Bien que la Coopérative des consommateurs d'Alma a dépensé, au cours de l'année 1981, un peu plus de 3,1\$ millions pour l'achat de biens nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, il en est autrement pour ce qui est des achats réalisés au Saguenay-Lac St-Jean. En effet, on constate que les fournisseurs régionaux ne répondent qu'à environ 25% des besoins en biens et services de la coopérative. La coopérative apparaît donc faiblement intégrée à l'économie régionale au niveau de ses achats de biens et services.

Or, sans avoir une norme précise pour juger de la plus ou moins grande intégration, nous croyons, compte tenu de la structure économique du Saguenay-Lac St-Jean, que la région peut espérer récupérer une partie de ces "fuites". Cette volonté de récupération des "fuites" est appuyée entre autres, sur l'analyse des approvisionnements de biens et services de la coopérative qui démontre qu'une partie des flux extérieurs peut être satisfaite par le marché régional. Plus concrètement, l'accroissement du marché régional devrait être axé prioritairement sur les achats de produits pour la revente car il représente 95% des achats totaux de la coopérative. Comme ces achats échappent le plus aux fournisseurs régionaux, il est normal qu'on concentre nos efforts de récupération dans ce secteur, sans pour autant abandonner complètement les autres secteurs. D'un autre côté,

comme la coopérative est intégrée à un système de réseau, cela impose des limites quant aux possibilités de récupération. C'est pourquoi toute action visant à stimuler les achats régionaux devrait également porter sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par un système de réseau. À cette fin, nous avons identifié les produits ou groupes de produits qui présentent un potentiel de récupération.

Enfin, en ce qui a trait à l'intégration des activités économiques de la coopérative aux différents stades de production, on constate que les activités économiques sont concentrés majoritairement dans le secteur de la distribution alimentaire.

Notre second point de vue d'analyse touche à la diversification de l'appareil de production. On constate premièrement que la coopérative offre une gamme diversifiée de services à ses usagers. Au niveau structural, il semble que la création de la coopérative a contribué à diversifier la structure régionale de production en offrant à la population d'Alma des biens et services qui étaient inexistants.

#### 4.2.2 Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay.

Fondée en 1939, sous le nom "La Capitale", cet établissement de consommation alimentaire est régi par la loi des associations coopératives. En 1976, la coopérative modifie sa structure pour opérer sous le nom de Coopérative régionale des Consommateurs du Saguenay. Elle opère depuis cette date selon la formule des coopératives régionales, mise sur pied par une volonté des organismes gouvernementaux et coopératifs de promouvoir les coopératives de consommation au Québec. On identifie très

souvent ces coopératives aux magasins " Cooprix" , la marque de commerce du vendeur.

Comme on l'a vu auparavant, la formule des coopératives régionales signifie que le capital servant à financer la coopérative provient de trois(3) sources différentes: la Fédération des Magasins Coop, les caisses populaires du milieu et les membres. La coopérative appartient à la Fédération des Magasins Coop qui transfère la gestion courante du magasin aux membres. C'est en janvier 1980 que les membres de la coopérative régionale deviennent autonomes en achetant l'ensemble des parts détenues par la Fédération des Magasins Coop. Ils deviennent ainsi propriétaires de la Coopérative Régionale des consommateurs du Saguenay.

Ce bref historique est fort utile pour comprendre les flux d'achats de biens et services de la coopérative. En effet, comme la Fédération des magasins Coop exerce le rôle de grossiste pour les établissements de consommation alimentaire affiliés, on peut s'attendre à ce qu'un magasin, propriété de la Fédération, s'approvisionne très fortement auprès de celle-ci. D'ailleurs à long terme, le contrat entre la Fédération et la coopérative stipulait que celle-ci devait s'approvisionner auprès de la Fédération à environ 90% de ses achats de biens et services pour assurer la survie de cette institution. Dans ce contexte, la marge de manœuvre sur les achats devenait très limitée pour la coopérative régionale. On doit donc tenter de vérifier si la prise de contrôle de la coopérative par les membres a favorisé une meilleure intégration et une bonne diversification de celle-ci à l'économie régionale. Tout en gardant en mémoire que la coopérative est toujours demeurée affiliée à la Fédération des

magasins Coop; elle était donc, au moment de l'enquête, intégrée à un système de réseau et opérait trois points de vente.

Regardons maintenant le comportement d'achat de la coopérative régionale des consommateurs du Saguenay.

#### 4.2.2.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale.

On cherche à évaluer l'intégration des activités économiques, les unes par rapport aux autres, dans une perspective de développement régional.

##### 4.2.2.1.1 Origine des achats de biens et services de la CRCS.

Sur des achats globaux évalués à plus de 5,9\$ millions, seulement 33,5% ou 1,9\$ millions correspondent à des achats provenant de fournisseurs au Saguenay-Lac St-Jean. Une analyse sectorielle nous montre où sont concentrés principalement ces achats régionaux. Comme l'indique le Tableau 13, les achats de produits pour la revente effectués dans la région se chiffraient à près de 1,6\$ millions, soit 29,3% des achats de ce secteur. Si on considère qu'environ 91,5% des achats de biens et services pour la coopérative consistent en des produits pour la revente, on constate alors que ce secteur représente une part importante des "fuites" vers l'extérieur. Les achats d'équipements totalisent pour leur part des dépenses évaluées à 91 420\$ et ces biens sont achetés régionalement à environ 15,8%. Par ailleurs, les achats de services totalisent 413 293\$ et environ 93% de cette somme va à des fournisseurs de la région. Ce secteur est donc celui qui est le mieux intégré à l'économie régionale.

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 13

PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGION)

DE BIENS ET SERVICES, 1981 ( EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN % )

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR \$	%
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	1 597 881 3 840 238 5 438 119	29,3 70,7 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	14 500 76 920 91 420	15,8 84,2 100,0
Services	Région 02 Hors région Total:	382 932 30 361 413 293	92,6 7,4 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	1 995 313 3 947 519 5 942 832	33,5 66,5 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

L'analyse sectorielle des approvisionnements de biens et services nous fournira plus d'informations sur la faiblesse de certains achats locaux.

La coopérative régionale des Consommateurs du Saguenay a dépensé, au cours de l'année 1981, un peu plus de 5,4\$ millions pour l'achat de produits pour la revente; ce qui représente 91,5% des achats totaux.

Le Tableau 14 (se référer à la page suivante) nous indique la valeur des achats de biens pour la revente par groupe. D'après ce tableau, on constate que c'est le groupe des viandes avec 25,7% des achats et celui de l'épicerie avec 23,6% qui représentent la plus grande partie des achats de cette catégorie. Viennent ensuite les groupes laitiers avec 17,1% des achats, les fruits et légumes avec 15,3%, les produits non-alimentaire avec 14,3% puis les produits de boulangerie et pâtisserie avec 3,7% .

Par ailleurs, le Tableau 15 identifie les principaux lieux d'approvisionnement en produits pour la revente de la coopérative. On constate, premièrement, que les flux commerciaux générés par les achats sont fortement concentrés à l'extérieur de la région. Ainsi, 70,7% des dépenses totales affectées à cette catégorie d'achats sont destinées à des fournisseurs extérieurs. De plus, la faiblesse des achats au Saguenay-Lac-St-Jean se manifeste différemment d'un secteur à l'autre.

Les fournisseurs du Saguenay-Lac St-Jean se concentrent autour de quatre(4) groupes majeurs: les produits laitiers, les viandes, les fruits et légumes et les produits de boulangerie et pâtisserie. Ces quatre(4) groupes comptent pour 62,1% des achats totaux de produits pour la revente. Il reste donc 37,9% des flux d'achats qui échappent totalement au marché régional. Ce sont les groupes représentés par les produits d'épicerie et les produits non-alimentaires.

Parmi les quatre(4) premiers groupes d'achats mentionnés, on remarque que, à l'exception d'un groupe, les fournisseurs régionaux ne répondent qu'à une partie des besoins de la coopérative. En effet, les

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 14

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET PRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	934,101	1,398,433	833,831	204,776	1,288,308	778,670	5,438,119
Pourcentage du total (%)	17,1	25,7	15,3	3,7	23,6	14,3	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 15

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE &PÂTISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON-ALIMENTAIRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	87,7	39,9	1,6	100,0	---	---	29,3
2. Achats extra-régionaux (%)	12,3	59,1	98,4	---	100,0	100,0	70,7

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981

fournisseurs régionaux comblient 87,7% des besoins en produits laitiers, 39,9% des achats de viandes et 1,6% des achats de fruits et légumes. Par contre, la région du Saguenay-Lac St-Jean monopolise les flux d'achats des produits de boulangerie et pâtisserie en accaparant 100% des achats de ce groupe. Il ressort donc que deux(2) groupes majeurs, les produits de boulangerie et pâtisserie et les produits laitiers sont fortement intégrés à l'économie régionale. Pour ce qui est des autres groupes: viandes puis fruits et légumes, ils sont faiblement intégrés à l'économie régionale.

Enfin, comme on l'a vu, les deux(2) groupes composés des produits d'épicerie et des produits non-alimentaires échappent complètement au marché régional. Comme la coopérative était affiliée à cette époque au réseau de la Fédération des Magasins Coop, il va de soi qu'une partie des flux d'achats de la coopérative était accaparée par le système de réseau. On constate alors que l'ensemble des flux d'achats regroupant les produits d'épicerie et les produits non-alimentaires proviennent des fournisseurs extérieurs où la Fédération des Magasins Coop sert d'intermédiaire pour les membres affiliés. L'impact régional est donc nul dans ce cas-ci.

L'analyse des approvisionnements des produits pour la revente démontre clairement la faible intégration de la coopérative à l'économie régionale. Bien que la marge de manœuvre de la coopérative sur ses achats semble relativement limitée, il appert que la coopérative pourrait améliorer l'intégration à l'économie régionale de certains types de produits. Afin d'identifier les achats récupérables, le Tableau 16 nous présente la localisation des flux de produits pour la revente par type de produits.

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 16

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE  
EN %, PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981.

LIEUX D'ACHATS \ TYPE DE PRODUITS	PRODUITS LAITIERS					VIANDES			FR. & LEG.	BOULANGERIE & PATISSERIE	ÉPICERIE			NON-ALIMENTAIRE										
	Lait frais	Beurre	Fromage	Oeufs	Autres produits laitiers	Boeuf	Porc	Volaille			Fruits & Légumes	Boulangerie & Patisserie	Produits en conserve	Produits congelés	Produits complémentaires	Bière	Vin	Autres	Produits d'entretien	Produits pharmaceutiques	Soins personnels	Horticulture	Revues Livres	Tabac
1. Achats régionaux (en %)	100,0	---	38,1	61,9	---	100,0	---	100,0	100,0	---	1,6	---	---	---	---	---	---	100,0	100,0	100,0	---	100,0	---	100,0
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	98,4	---	---	---	---	---	---	---	100,0	100,0	100,0	---	100,0	---	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

D'après ce tableau, il semble que ce sont les produits du fromage, du boeuf, de la charcuterie et une partie des fruits et légumes qui présentent le mieux ce potentiel de récupération. Il est bien certain qu'il est impossible d'évaluer avec exactitude les sommes monétaires qui pourraient être récupérables. Cependant, on peut supposer que la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau pourrait être récupérable et ainsi augmenter l'impact au niveau régional de la coopérative.

Evaluons maintenant l'impact régional de la coopérative en ce qui a trait aux achats de biens d'équipements. Le Tableau 17 présente la localisation des approvisionnements de biens d'équipements par catégorie en 1981.

Sur des achats totaux évalués à 91 420\$ soit 1,5% des achats totaux, les fournisseurs régionaux ont répondu à 15,8% des besoins en équipements de la coopérative. Ce qui représente une dépense totale de 14 500\$. Les achats d'équipements réalisés à l'extérieur de la région s'élèvent donc à 76 920\$ soit 84,2% des achats totaux. L'analyse des flux d'achats d'équipements nous révèle alors que la coopérative est peu intégrée à l'économie régionale dans ce secteur.

Si on examine la nature des produits achetés localement, on s'aperçoit qu'il y a seulement pour les comptoirs qu'une partie des achats provient du marché local (44,6%). Les autres catégories de biens d'équipements sont entièrement importés du marché extérieur. C'est le cas notamment des caisses enregistreuses, des balances et des paniers à provisions. Comme on l'a vu, les importations d'équipements peuvent

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 17

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'EQUIPEMENTS EN % , PAR  
CATÉGORIE EN 1981.

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	---	---	---	44,6	---	---	15,8
2. Achats extra- régionaux (%)	---	100,0	100,0	45,4	100,0	---	84,2

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

---

(1) Il est à noter que la coopérative a loué une photocopieuse d'un fournisseur régional représentant une dépense totale de 450\$ .

se faire pour diverses raisons que nous ne tenterons pas d'énumérer de nouveau dans ce cas-ci. Il faut dire tout simplement que les possibilités de récupération dépendent de la nature du bien importé et des raisons qui motivent le choix géographique des fournisseurs.

On constate donc que les fournisseurs régionaux répondent très faiblement aux besoins en équipements de la coopérative en 1981. Il est à noter que les achats totaux d'équipements paraissent très élevés pour la coopérative pendant l'année, ceci est dû principalement à deux(2) facteurs: l'acquisition du magasin Dominion et l'ouverture du point de vente à Chicoutimi-Nord.

Regardons maintenant l'origine des achats de services.

En 1981, la coopérative régionale des consommateurs du Saguenay dépensait, pour l'achat de services, une somme de 413 292\$. Même si ces achats ne comptent que pour 6% des achats totaux de la coopérative, il demeure que les achats de services sont fortement intégrés à l'économie régionale comme le démontre le Tableau 18 (Se référer à la page suivante). En effet, on constate que, pour des achats de services estimés à près de 414 000\$, la coopérative s'approvisionne auprès de fournisseurs régionaux dans une proportion de 92,6% des achats totaux.

Si l'on effectue une analyse par secteur d'activité, on constate une forte concentration des achats de services dans la région pour l'ensemble des groupes de services. On doit également remarquer que nous avons

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 18

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	85,2	91,8	100,0	100,0	81,9	92,6
2. Achats extra-régionaux (en %)	14,8	8,2	---	---	18,1	7,4

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

deux (2) groupes: le groupe des services spécialisés et celui des services particuliers qui sont complètement intégrés à l'économie régionale. Pour les autres groupes de services, le Tableau 19 nous indique de façon plus détaillée les lieux d'approvisionnements par catégorie de services.

Selon ces données, on s'aperçoit que ce sont les services d'assurances, les frais d'inventaires, les services de comptabilité et les honoraires de la fédération qui sont complètement importés du marché extérieur. Il faut dire que très souvent la partie des achats de services, qui échappe à la région, est le fait de membres-affiliés qui obtiennent le service via leur fédération. Dans ce cas-ci, il semble que les achats de services importés sont effectués en majorité par l'intermédiaire du réseau.

Par conséquent, la coopérative régionale des consommateurs du Saguenay consomme sur place la majorité des services dont elle a besoin. Pour ce qui est des services importés notamment, certains services courants, complémentaires et divers, le niveau de contrôle extérieur de la coopérative influence le choix géographique des fournisseurs de services.

#### Conclusion.

Pour l'ensemble des achats de biens et services évalués à plus de 5,9\$ millions, 66,5% des besoins d'achats de la coopérative sont importés du marché extérieur. Il reste donc peu de place aux achats qui proviennent de fournisseurs régionaux.

Ce sont les achats de services qui sont le mieux intégrés à l'économie régionale (92,6%), mais ces achats représentent 6% des achats

Coopérative régionale des consommateurs du Saguenay

TABLEAU 19

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %.

PAR CATÉGORIE EN 1981.

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS					SERVICES COMPLÉMENTAIRES			SERVICES SPÉCIALISÉS		SERVICES PARTICULIERS		SERVICES DIVERS									
	Frais bancaires	Assurances	Frais d'inventaire	Honoraires professionnels	Loyer	Dépenses administratives	Service de comptabilité	Service d'entretien et réparation	Amélioration locative	Service de réparation d'équipements	Service de sécurité et d'alarme	Service de promotion et d'éducation	Service de publicité	Frais d'emballage	Service à l'auto	Buanderies et uniformes	Papeterie et fournitures	Enseigne	Frais de livraison	Dons et souscriptions	Honoraires Fédération	
1. Achats régionaux (en %)																						
100,0	---	---	100,0	100,0	---	---	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	---	100,0	100,0	---	---	100,0	---	100,0
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	100,0	100,0	---	---	---	100,0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire.

totaux. Pour les autres secteurs, c'est encore les achats de produits pour la revente qui échappent le plus fortement au marché interne. Ces achats représentent 91,5% des biens et services pour la coopérative et sont faiblement intégrés à l'économie régionale. Pour ce qui est des achats d'équipements, la coopérative a dû investir un montant plus substantiel pendant l'année de l'enquête, compte tenu de la mise en opération de projets. On a toutefois constaté que les achats de biens d'équipements ont été en grande partie importés de l'extérieur (84,2%).

À partir de ces résultats, on peut donc souligner la faible intégration de la coopérative à l'économie régionale au niveau de l'ensemble de ces achats. À l'exception des achats de services, la coopérative s'approvisionne sur place dans une très faible proportion. Or, il semble que malgré la prise de possession de la coopérative par la base, le fait de demeurer affilié à un système de réseau influence le comportement d'achat de la coopérative. En effet, on constate que certains services et plus de 38% des achats de produits pour la revente échappent au marché régional par l'intermédiaire du système de réseau. Pour les autres types de produits importés, on ne connaît pas avec exactitude l'origine des fournisseurs extérieurs.

#### 4.2.2.2. Évaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production.

L'ensemble des activités de la coopérative est concentré dans le secteur de la distribution alimentaire. C'est d'ailleurs l'objectif initial de l'implantation de la coopérative. Toutefois, au fil des années, elle a

ajouté certaines opérations au niveau de la transformation des aliments, mais cette nouvelle activité demeure très marginale dans l'ensemble des opérations de la coopérative (5,6%) .

#### 4.2.2.3. Évaluation de la diversification de l'appareil productif.

La coopérative offre une dizaine de services à ses usagers comme en témoigne le tableau suivant:

TABLEAU 20  
SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	6- Service de dégustation.
2- Service de garderie.	7- Service d'épargne et crédit.
3- Service de laveuse à tapis.	8- Service de conseiller en alimentation.
4- Service de promotion.	9- Service personnalisé aux clients.
5- Service d'information et de protection aux consommateurs.	10- Service d'opticien d'ordonnance.

Il est toutefois difficile d'évaluer sur une base comparative la qualité des services offerts.

Quant à l'objectif de diversification de la structure de production, il semble que l'implantation de la coopérative en 1976 n'a pas

contribué à diversifier la structure économique régionale car la création de la coopérative a été motivée par l'accroissement de la demande alimentaire au niveau régional. Elle contribue donc à consolider le secteur d'activité où elle s'implante.

#### Résumé.

La Coopérative Régionale des consommateurs du Saguenay a dépensé, au cours de l'année 1981, un peu plus de 5,9\$ millions pour l'achat de biens nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Par ailleurs, même si ces achats demeurent importants, les retombées au niveau régional se chiffrent à près de 2\$ millions soit à peine 33,5% des besoins d'achats en biens et services de la coopérative. On remarque donc une très faible intégration à l'économie régionale, pour la coopérative, en ce qui a trait aux achats de biens et services.

Les faiblesses du marché régional se manifestent notamment dans le secteur des produits pour la revente et celui des biens d'équipements. Les importations majeures observées dans ces secteurs peuvent refléter ou bien les faiblesses structurelles dans l'offre ou des imperfections dans les réseaux d'informations ou l'intégration de la coopérative à un système de réseau. Cependant, on constate qu'une partie des flux extérieurs pourrait sans doute faire l'objet d'efforts de récupération, du moins la partie des achats qui n'est pas accaparée par le système de réseau. Enfin, en ce qui a trait à l'intégration des activités économiques de la coopérative aux différents stades de production, on constate que les activités économiques sont concentrées majoritairement dans le secteur de la distribution alimentaire.

Quant au critère de diversification de l'appareil de production, bien que la coopérative offre une gamme diversifiée de services à ses usagers, il semble que la création de la coopérative régionale des consommateurs du Saguenay n'a pas permis de diversifier la structure de production. Elle a seulement eu pour effet de consolider le secteur de la distribution alimentaire au Saguenay.

#### 4.2.3 Marché St-Marc

L'établissement concerné est un magasin alimentaire au détail indépendant géré par le propriétaire. Il appartient ainsi à un entrepreneur local. On le classe dans la catégorie des détaillants indépendants et, par le fait même, dans les autres établissements de consommation. Son statut juridique est donc privé.

En 1981, au moment de l'enquête, le Marché St-Marc qui est situé à Ville de la Baie, était affilié à JOVI pour ce qui relève de la publicité. Regardons maintenant le comportement d'achat de cet établissement.

##### 4.2.3.1 Evaluation de l'intégration des achats à l'économie régionale

Pour évaluer le niveau d'intégration d'un établissement à l'économie régionale, on doit se pencher sur l'origine des achats de biens et services.

###### 4.2.3.1.1 Origine des achats de biens et services de MM.

Les opérations de détail du Marché St-Marc ont généré, en 1981, des retombées économiques de l'ordre de 528 080\$, seulement au niveau des achats de biens et services. De ce nombre, on constate que plus de 99% des dépenses sont injectées dans l'économie régionale. Il semble donc que cet établissement est fort bien intégré à l'économie régionale comme en témoigne le tableau suivant:

Marché St-Marc

TABLEAU 21

PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGION)DE BIENS ET SERVICES, 1981 (EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN %)

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR \$	VALEUR %
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	528 080 800 528 880	99,9 ,1 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	500 --- 500	100,0 --- 100,0
Services	Région 02 Hors région Total	42 849 --- 42 849	100,0 --- 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	571 429 800 572 229	99,8 ,2 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Au niveau sectoriel, on constate que, à l'exception des produits pour la revente, tous les secteurs sont complètement intégrés à l'économie régionale. Il y a seulement à peine .1% des produits pour la revente qui sont importés du marché extérieur. Jetons un bref coup d'oeil sur l'analyse sectorielle des achats de biens et services.

Une somme totale de 528 880\$ a été dépensée, en 1981, pour l'achat de produits pour la revente. Ce secteur représente ainsi 92,4% des achats totaux de cet établissement. La majorité des achats de ce

secteur provient de fournisseurs régionaux puisqu'on évalue qu'une somme de 528 080\$ est injectée dans l'économie régionale. Les Tableaux 22 et 23 présentent de façon détaillée la valeur et la localisation des approvisionnements des produits pour la revente par catégorie.

D'après ces tableaux, on constate que ce sont particulièrement trois(3) groupes qui dominent les achats de ce secteur. Tout d'abord, au premier rang, ce sont les achats de viandes avec 36,8% , au deuxième rang, les achats d'épicerie avec 28,3% et enfin au troisième rang, les achats d'épicerie avec 14,7% . Ainsi, ces achats représentent presque 80% de l'ensemble des achats de ce secteur. Il reste donc à peine 20% pour les trois(3) groupes suivants: les produits laitiers (9,2%), les fruits et légumes (7,8%) et les produits de boulangerie et pâtisserie (2,9%). Par ailleurs, d'après les données sur la localisation des approvisionnements, seule une faible partie des produits non-alimentaires est achetée auprès de fournisseurs extérieurs. Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation des résultats. Selon le répondant, dans le cas des produits d'épicerie et non-alimentaires, il s'approvisionne auprès de distributeurs régionaux. Les produits ne sont donc pas fabriqués régionalement. Malgré cette distinction, pour notre part, nous classons ces achats comme régionaux puisqu'ils génèrent des retombées économiques régionales. Le Tableau 24 nous indique la localisation des approvisionnements de produits pour la revente par type. Ainsi, on constate que ce sont seulement les achats d'horticulture qui sont importés de fournisseurs extérieurs.

Marché St-Marc

TABLEAU 22

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET PRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	49 080	195 000	41 600	15 600	149 800	77 800	528 880
Pourcentage du total (%)	9,2	36,8	7,8	2,9	28,3	14,7	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Marché St-Marc

TABLEAU 23

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS

POUR LA REVENTE EN % , PAR GROUPE EN 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LEGUMES	BOULANGERIE &PATISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON-ALIMENTAIRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,0	99,9
2. Achats extra-régionaux (%)	---	---	---	---	---	1,0	,1

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Marché St-Marc

TABLEAU 24

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE EN %.

PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981.

LIEUX D'ACHATS	TYPE DE PRODUITS	PRODUITS LAITIERS		VIANDES		FR. & LEG.	BOULANGERIE & PATISSERIE	EPICERIE	NON-ALIMENTAIRE
		1.	Achats régionaux (en %)	2.	Achats extra-régionaux (en %)				
	Lait frais	100,0							
	Beurre	100,0							
	Fromage	100,0							
	Oeufs	100,0							
	Autres produits laitiers	---							
	Boeuf	100,0							
	Porc	100,0							
	Volaille	100,0							
	Charcuterie	100,0							
	Autres	---							
	Fruits & Légumes	100,0							
	Boulangerie & Pâtisserie	100,0							
	Autres	---							
	Produits en conserve	100,0							
	Produits congelés	100,0							
	Produits complémentaires	100,0							
	Bière	100,0							
	Vin	100,0							
	Autres	---							
	Produits d'entretien	100,0							
	Produits pharmaceutiques	100,0							
	Soins personnels	100,0							
	Horticulture	---							
	Revues	100,0							
	Livres	100,0							
	Tabac	100,0							
	Autres	---							

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

L'analyse des approvisionnements en biens d'équipements démontre pour sa part, qu'en 1981, les achats de ce secteur proviennent de fournisseurs régionaux. Par ailleurs, une somme de 500\$ seulement a été dépensée pour l'achat de comptoirs comme le montre le Tableau 25 (Se référer à la page suivante). On peut donc dire que les investissements en équipements ont été peu élevés et ne peuvent fournir véritablement un bon indice pour évaluer les achats régionaux.

Enfin, en 1981, sur des achats de services totalisant 42 849\$ , le Marché St-Marc s'approvisionnait entièrement auprès de fournisseurs régionaux. Même si ces achats représentent à peine 7,4% des achats totaux, on peut donc dire que les achats de services sont complètement intégrés à l'économie régionale. Évidemment, comme le marché est de petite taille, il va de soi que les besoins en services sont moins nombreux. Les Tableaux 26 et 27 présentent la localisation des approvisionnements de services par groupe et par catégorie. On constate ainsi que plusieurs services sont absents. C'est le cas notamment des frais d'inventaire, des services de sécurité et système d'alarme, etc. De plus, selon les données, on constate que près de 70% des achats de services sont concentrés dans le groupe des services courants et celui des services complémentaires.

### Conclusion

Sur des achats de près de 1/2 millions \$ , le Marché St-Marc est parfaitement intégré à l'économie régionale puisque 99,8% de ses besoins sont comblés sur place. Comme cet établissement n'est affilié

Marché St-Marc

TABLEAU 25

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'EQUIPEMENTS EN % ,  
PAR CATÉGORIE EN 1981 \*

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	----	----	----	100,0	----	----	100,0
2. Achats extra- régionaux (%)	----	----	----	----	----	----	----

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

\* Il est à noter que ces achats ont été réalisés régionalement mais ils ne sont pas fabriqués ici.

Marché St-Marc

TABLEAU 26

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN % ,

PAR GROUPE EN 1981

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Achats extra-régionaux (en %)	----	----	----	----	----	----

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Marché St-Marc

TABLEAU 27

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %.

PAR CATÉGORIE EN 1981

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS					SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS
	Frais bancaires	Assurances	Frais d'inventaire	Honoraires professionnels	Loyer				
1. Achats régionaux (en %)	100,0	100,0	---	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

à aucun système de réseau, il ne subit aucune influence directe extérieure. C'est d'ailleurs ce que nous démontrent clairement les résultats. Toutefois, lorsqu'on interprète les résultats, on doit reconnaître que les achats réalisés régionalement ne sont pas tous fabriqués par des producteurs régionaux. Ils sont seulement achetés auprès de distributeurs. Cette distinction est particulièrement marquée en ce qui a trait aux achats de produits pour la revente.

#### 4.2.3.1.2 Évaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production.

Le Marché St-Marc opère ses activités à trois(3) niveaux: transformation des matières premières (40%) , fabrication du produit fini (10%) et distribution du produit fini (50%). Les activités économiques pour la transformation des matières premières représentent les opérations d'abattage et coupe de viande et les activités de fabrication sont représentées par la préparation des produits de charcuterie que réalise l'entreprise. On peut donc dire que le Marché St-Marc intègre des activités économiques à trois(3) stades de production: transformation, fabrication et distribution alimentaire.

#### 4.2.3.2 Évaluation de la diversification de l'appareil productif

Le Marché St-Marc offre une gamme de six(6) services à ses usagers comme en témoigne le tableau suivant:

Marché St-MarcTABLEAU 28SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	4- Service personnalisé avec clients.
2- Service de laveuse à tapis.	5- Service de Caisse de Noël.
3- Service de livraison.	6- Service de journaux.

Quant à l'objectif de diversification de la structure de production, selon le répondant, c'est pour offrir aux gens de la région des biens et services qui étaient inexistants, que l'entreprise s'est implantée dans le secteur de la Baie. À ses débuts, il y a dix-huit(18) ans, il semble donc que la création de cette entreprise a contribué à diversifier la structure régionale de production puisqu'elle a permis le prolongement d'une filière de production par l'élargissement des différents stades de production.

Résumé

Le Marché St-Marc a dépensé, au cours de l'année 1981, près de 1/2 million \$ pour l'achat de biens nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Ces achats ont été réalisés presque entièrement au Saguenay-Lac St-Jean. Les achats de biens et services de cet établissement

sont donc bien intégrés à l'économie régionale. De plus, le Marché St-Marc intègre des activités économiques à trois(3) stades de production: transformation (40%), fabrication (10%) et distribution alimentaire 50% .

Au niveau de la diversification, en plus d'offrir aujourd'hui différents services à ses usagers, il semble que la création de l'établissement a contribué à diversifier la structure régionale de production en offrant à la population de la Baie des biens et services qui étaient inexistants.

#### 4.2.4 Métro Larouche

L'établissement de consommation alimentaire concerné est un détaillant indépendant regroupé sous le nom de Métro. Il fait donc partie de la catégorie des groupements volontaires, ce qui le classe dans les autres établissements de consommation alimentaire. Comme les autres établissements de sa catégorie, son statut juridique est privé.

L'affiliation du détaillant indépendant au groupement Métro Richelieu donne l'opportunité au détaillant de s'approvisionner en biens et services auprès du grossiste sans aucune obligation d'achat envers celui-ci. La marge de manœuvre sur les achats est donc complète puisque le détaillant choisit lui-même ses fournisseurs. Regardons maintenant le comportement d'achat de Métro.

#### 4.2.4.1 Évaluation de l'intégration des achats

##### à l'économie régionale

###### 4.2.4.1.1 Origine des achats en biens et services de ML

Le détaillant Métro a dépensé, en 1981, plus de 1,9\$ millions pour l'achat de biens et services. Par ailleurs, ces dépenses ont injecté dans l'économie régionale une somme évaluée à 427 044\$, ce qui représente à peine 22,1% des achats totaux comme l'indique le Tableau 29.

#### Métro

TABLEAU 29

PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGION)  
DE BIENS ET SERVICES, 1981 (EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN %)

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR \$	%
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	375 214 1 454 267 1 829 481	20,5 79,5 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	370 1 500 1 870	19,7 81,3 100,0
Services	Région 02 Hors région Total:	51 460 45 390 96 850	53,3 46,7 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	427 044 1 501 157 1 928 201	22,1 77,8 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Sur les trois(3) secteurs que nous distinguons, la faiblesse des achats régionaux est plus marquée dans le secteur des produits pour la revente et celui des biens d'équipements. Pour le premier secteur, on constate que seulement 20,5% des achats sont réalisés régionalement alors que les achats régionaux de biens d'équipements représentent 19,7%. Enfin, le secteur des services est celui qui est le mieux intégré à l'économie régionale puisque 53,3% des achats sont comblés par les fournisseurs régionaux. Jetons maintenant un œil sur l'analyse sectorielle des achats de biens et services.

Comptant pour 94,8% des achats totaux, le secteur des produits pour la revente domine les flux d'achats de cet établissement alimentaire avec une somme de plus de 1,8\$ millions. Cependant, comme on l'a vu, on constate que les achats de ce secteur sont peu intégrés à l'économie régionale puisque seulement une somme de 375 214\$ provient de fournisseurs régionaux. Les Tableaux 30 et 31 nous présentent de façon plus détaillée les résultats.

Si on considère l'ensemble des groupes de ce secteur, on constate que les achats régionaux ne se manifestent pas de la même façon pour tous les secteurs. C'est ainsi qu'on constate que les achats régionaux sont concentrés, à des degrés divers, dans cinq(5) groupes du secteur: les produits laitiers, les viandes, les fruits et légumes, la boulangerie et pâtisserie, l'épicerie. Parmi ces groupes, seuls les groupes des produits laitiers et de la boulangerie et pâtisserie sont bien intégrés à l'économie régionale. Ces deux(2) groupes représentent presque 30% des achats du secteur et les produits qu'ils englobent sont achetés auprès de

Métro

TABLEAU 30

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET REPRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	217 900	347 788	192 027	49 444	714 682	307 640	1 829 481
Pourcentage du total (%)	11,9	19,0	10,4	2,7	39,0	16,8	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consomamtion alimentaire en 1981.

Métro

TABLEAU 31

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS

POUR LA REVENTE EN % , PAR GROUPE EN 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON-ALIMENTAIRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	80,2	24,3	12,5	93,7	6,4	(1)	21,8
2. Achats extra-régionaux (%)	19,8	75,7	87,5	6,3	93,6	100,0	78,2

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

(1) Ce pourcentage est imputable à l'achat de la bière qui provient d'un distributeur local. Ce produit n'est évidemment pas fabriqué régionalement.

fournisseurs régionaux dans une proportion de 80,2% et 93,7% respectivement. Les deux(2) secteurs regroupant les produits des viandes et les fruits et légumes, qui comptent pour presque 30% des achats du secteur, sont faiblement intégrés à l'économie régionale avec 24,3% des achats régionaux pour le premier et 12,5% pour le second groupe. En ce qui a trait au dernier groupe, celui de l'épicerie, qui représente 39% des achats totaux, il est à peine intégré à l'économie régionale avec 6,4% d'achats régionaux. Il reste donc le groupe non-alimentaire qui compte pour 16,8% des achats totaux. Comme l'indique les résultats, ce groupe, combiné avec la majorité des produits d'épicerie (93,6%), échappe complètement à l'économie régionale par l'intermédiaire du réseau. Pour les autres flux extérieurs, il est plus difficile d'évaluer l'influence du système de réseau.

Le Tableau 32 (Se référer à la page suivante) nous indique les approvisionnements de produits pour la revente par type de produits. Selon ces données, on constate que sauf pour les produits d'épicerie et non-alimentaires et ceux complètement intégrés à l'économie régionale, l'importance des flux extérieurs varient d'un produit à l'autre. C'est ainsi que, pour plusieurs types de produits on remarque qu'une partie substantielle des besoins est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Cela suppose donc que le produit est offert sur une base régionale. Ainsi, tout effort de récupération devrait porter sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie substantielle de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Dans cette optique, les produits du beurre, des autres produits laitiers,

Métro

TABLEAU 32

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS EN % , PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981

LIEUX D'ACHATS \ TYPE DE PRODUITS	LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS EN % , PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981						
	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FR. & LEG.	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	
1. Achats régionaux (en %)	100,0 41,7 37,6 ----	Lait frais Beurre Fromage Oeufs	Autres produits laitiers	Boeuf Porc Volatile	Charcuterie Autres	Fruits & Légumes	Boulangerie & Pâtisserie Autres
2. Achats extra- régionaux (en %)	58,3 63,4 100,0 ---	Autres produits laitiers	100,0 33,8 100,0 65,7 ---	Boeuf Porc Volatile Charcuterie Autres	12,5 93,6 93,6 34,3 ---	100,0 100,0 100,0 100,0 ---	Produits en conserve Produits congelés Produits complémen- taires Bière Vin Autres
							Produits d'entretien Produits pharma- ceutiques Soins personnels Horticulture Revues Livres Tabac Autres

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

du porc, de la charcuterie, certains fruits et légumes et certains produits de boulangerie offrent un potentiel de récupération. D'autres produits, comme les fromages et la volaille, pourraient peut-être, à des degrés moindres, présenter également un potentiel de récupération. Il faudrait toutefois vérifier dans quelle proportion l'offre régionale peut répondre aux besoins de l'entreprise?

Maintenant, l'analyse des approvisionnements de biens d'équipements démontre pour sa part que les achats d'équipements ont été peu élevés en 1981, puisque le magasin Métro a dépensé seulement 1 870\$. On peut donc faiblement évaluer l'intégration de l'établissement à l'économie régionale. Néanmoins, il semble que, comme l'indique le Tableau 33 (Se référer à la page suivante), la proportion des achats régionaux est faible puisque seulement 19,7% des achats d'équipements proviennent de la région. Evidemment, la nature du bien d'équipement n'est pas étrangère à un tel résultat puisque ce sont l'achat de balances à l'extérieur qui influence la tendance.

Regardons maintenant l'analyse des approvisionnements de services pour l'établissement concerné. Au total, les achats de services en 1981 ont été évalués à près de 96 850\$ ; ce qui représente à peine 5,2% des achats totaux de l'établissement. Par ailleurs, si on compare avec les autres types d'achats, on constate que les achats de services sont relativement bien intégrés à l'économie régionale puisque 53,3% des besoins sont comblés par les fournisseurs régionaux comme le montre le Tableau 34.

Métro

TABLEAU 33

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS

EN % , PAR CATÉGORIE EN 1981

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	100,0	100,0	---	---	---	---	19,7
2. Achats extra- régionaux (%)	---	---	100,0	---	---	---	81,3

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Métro

TABLEAU 34

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %

PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	100,0	94,2	46,1	25,2	----	53,3
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	5,8	53,9	74,8	100,0	47,7

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Alors que les services divers échappent complètement au marché régional, les autres types de services sont intégrés, à différents degrés, à l'économie régionale. Représentant 31 % des achats totaux, les services courants et les services complémentaires sont les groupes plus fortement intégrés à l'économie régionale avec 100,0% et 94,2% d'achats régionaux respectivement. Par ailleurs, les services spécialisés et, à un niveau moindre, les services particuliers sont achetés en partie auprès des fournisseurs régionaux dans une proportion de 46,1% et 25,2% respectivement; ils représentent ensemble 61 % des achats totaux. Enfin, on constate que les services divers sont complètement importés de l'extérieur.

Un aperçu de l'analyse sectorielle pour les achats de services nous permet d'identifier la localisation des différents types de services. Le Tableau 35 présente ces résultats (Se référer à la page suivante). D'après ces données, on constate que ce sont les services de promotion et d'éducation, les frais d'emballage, les services d'enseigne, les dons et souscriptions, les honoraires du siège social qui sont complètement importés de l'extérieur. De plus, on constate qu'une partie des achats des services de comptabilité et des services de publicité sont également importés de l'extérieur. Or, il semble que l'influence du réseau se fait sentir dans le choix des fournisseurs.

Métro

TABLEAU 35

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %, PAR CATEGORIE EN 1981.

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS						SERVICES COMPLÉMENTAIRES				SERVICES SPÉCIALISÉS			SERVICES PARTICULIERS					SERVICES DIVERS			
	Frais bancaires	Assurances	Frais d'inventaire	Honoraires professionnels	Loyer	Dépenses administratives	Service de comptabilité	Service d'entretien et réparation	Amélioration locative	Service de réparation d'équipements	Service de sécurité et d'alarme	Service de promotion et éducation	Service de publicité	Frais d'emballage	Service à l'auto	Guanderies et uniformes	Papeterie et fournitures	Enseigne	Frais de livraison	Dons et souscriptions	Honoraires fédération	
1. Achats régionaux (en %)	100,0	100,0	100,0	---	---	100,0	60,6	100,0	---	100,0	---	---	60,0	---	100,0	100,0	100,0	---	---	---	---	
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	---	---	---	---	---	39,4	---	---	---	---	100,0	40,0	100,0	---	---	100,0	100,0	100,0	---	100,0	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

## Conclusion

Pour l'ensemble des achats de biens et services, on constate que l'établissement Métro est peu intégré à l'économie régionale puisque seulement 22,1% de ses besoins sont comblés par des fournisseurs régionaux. Au niveau sectoriel, ce sont les achats de produits pour la revente qui représentent 94,8% des achats totaux qui déterminent prioritairement l'orientation du résultat. Ce sont les achats de services qui sont le mieux intégrés à l'économie régionale. Enfin, tout effort de récupération des flux extérieurs devrait porter sur la partie des flux qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie importante de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. À ces conditions, seuls certains produits pour la revente offrent un potentiel de récupération.

### 4.2.4.1.2 Évaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production

L'établissement de consommation alimentaire Métro opère des activités seulement à un niveau, soit celui de la distribution alimentaire. Ce qui signifie qu'aucune activité de fabrication et de transformation n'est présente au magasin.

### 4.2.4.2 Évaluation de la diversification de l'appareil productif

Au niveau des services offerts, Métro offre différents services à ses usagers comme en témoigne le tableau suivant:

MétroTABLEAU 36SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	5- Service de conseiller en alimentation.
2- Service de promotion.	6- Service personnalisé aux clients.
3- Service de dégustation.	7- Service de journaux.
4- Service de transport.	8- Service de billets de loto.

Quant au critère de diversification de la structure de production, il semble que, puisque la création de cet établissement remonte à près de 22 ans, la venue de cette activité a permis de diversifier la structure de production régionale en offrant un service qui était inexistant auparavant soit le prolongement d'une filière de production.

Résumé

Pour l'ensemble des achats de biens et services, le détaillant Métro a dépensé plus de 1,9\$ million en 1981. Cependant, l'analyse de la répartition des achats selon la localisation nous indique que l'impact de ces dépenses a peu bénéficié à l'économie régionale avec une proportion de 22,1% d'achats régionaux. Selon l'analyse sectorielle, la faiblesse

des achats régionaux se caractérise par l'importance des achats de produits pour la revente qui occupent 94,8% des achats totaux, où on constate que près de 80% de ces achats échappent à l'économie régionale. Par contre, le secteur des services est celui qui est le mieux intégré à l'économie régionale mais il représente à peine 5,1 % des achats globaux. Or, il semble que le choix géographique des fournisseurs pour cet établissement alimentaire affilié est influencé par le système de réseau. C'est pourquoi tout effort de récupération devrait porter sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie importante de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Enfin, les activités de production sont concentrées exclusivement dans le secteur de la distribution alimentaire.

Au niveau de la diversification, en plus d'offrir aujourd'hui différents services à ses usagers, il semble que l'implantation du Magasin Métro a permis de diversifier la structure de production régionale en offrant à la population de Chicoutimi des biens et services qui étaient inexistants.

#### 4.2.5 Magasin Provigo #404

Le Magasin Provigo est une succursale au détail de la grande chaîne d'alimentation Provigo au Québec. Cette chaîne d'alimentation opère des activités de grossistes et de détaillants. C'est pourquoi on classe l'établissement concerné dans la catégorie des autres établissements de consommation alimentaire. Son statut juridique est privé.

Dans le présent cas, comme le magasin est propriété de la chaîne Provigo, seule la gestion des opérations courantes est laissée à des administrateurs locaux. De plus, la chaîne Provigo opère un entrepôt au Saguenay-Lac St-Jean pour répondre aux besoins d'approvisionnement pour l'ensemble des succursales régionales. Il reste donc peu de marge de manœuvre sur le choix géographique des fournisseurs pour les succursales. Regardons maintenant le comportement d'achat du Magasin Provigo sélectionné.

##### 4.2.5.1 Evaluation de l'intégration des achats

###### à l'économie régionale

Dans une perspective de développement régional, on constatera une meilleure intégration à l'économie lorsque les "fuites" régionales seront d'autant plus faibles.

###### 4.2.5.1.1 Origine des achats de biens et services de PR

En 1981, le Magasin Provigo achetait pour plus de 8,1\$ millions de biens et services dont plus de 1,9\$ million auprès de fournisseurs régionaux. Le Tableau 37 nous présente les principales provenances de ces

achats selon les types d'achats.

Provigo

TABLEAU 37

PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGION)  
DE BIENS ET SERVICES, 1981 (EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN %).

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR \$	VALEUR %
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	1 659 443 6 118 076 7 777 519	21,3 78,7 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	25 000 7 000 32 000	78,1 21,9 100,0
Services	Région 02 Hors région Total	245 600 108 500 354 100	69,3 30,7 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	1 930 043 6 233 576 8 163 619	23,6 76,4 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

La faiblesse des achats au Saguenay-Lac St-Jean est le point saillant de ce tableau. En effet, les fournisseurs régionaux ne combinent que 23,6% des besoins en biens et services de cette entreprise. Au niveau des différents types d'achats, on remarque que ce sont les achats de produits pour la revente qui dominent les flux d'achats (95,2% des achats) et

ce sont ceux qui sont le moins intégrés à l'économie régionale.

L'analyse sectorielle des flux d'achats nous montre les faiblesses des achats au Saguenay-Lac St-Jean.

Si on regarde les achats de produits pour la revente, sur un total de plus de 7,7\$ millions, la part des fournisseurs régionaux s'élève seulement à 21,3%. Les Tableaux 38 et 39 nous indiquent l'importance des secteurs et le niveau d'intégration observé pour chacun de ceux-ci.

Sur la base des résultats, on constate que deux(2) secteurs, soit les produits laitiers (93,3%) et les produits de boulangerie et pâtisserie (100%), sont très bien intégrés à l'économie régionale. Mais ils représentent à peine 21% des achats totaux de cette catégorie. Pour le secteur des viandes (37,2%) et celui des fruits et légumes (19,9%), on constate qu'ils sont faiblement intégrés à l'économie régionale et représentent à peine 15% des achats. Les deux(2) autres secteurs, soit celui des produits d'épicerie et celui des produits non-alimentaires qui constituent plus de 70% des achats, ne sont pratiquement pas intégrés à l'économie régionale. En effet, il y a seulement les produits d'horticulture qui sont captés par les fournisseurs régionaux, les autres produits sont entièrement importés du marché extérieur par l'intermédiaire du réseau. Les achats de produits pour la revente sont donc faiblement intégrés à l'économie régionale et, puisqu'ils représentent la plus grande part des achats totaux avec 95,2%, ils sont le facteur essentiel de la faiblesse des achats réalisés au Saguenay-Lac St-Jean pour l'entreprise.

Provigo

TABLEAU 38

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET REPRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	1 011 700	582 800	586 219	350 000	3 692 000	1 554 800	7 427 519
Pourcentage du total (%)	13,6	7,5	7,8	4,7	49,7	20,9	100

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Provigo

TABLEAU 39

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON-ALIMENTAIRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	95,3	37,2	19,9	100,0	---	,06	23,6
2. Achats extra-régionaux (%)	4,7	62,8	80,1	---	100,0	99,3	76,4

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Le Tableau 40 nous permet d'identifier les types de produits pour la revente achetés dans la région. A partir de ces données, on peut identifier les produits qui présentent un potentiel de récupération pour les fournisseurs régionaux. Ce sont les autres produits laitiers (crème glacée, yogourt), la volaille, la charcuterie et peut-être certains fruits et légumes, soit les flux extérieurs, qui ne sont pas accaparés par un système de réseau et qui ont déjà une partie importante de la demande satisfaite par des fournisseurs régionaux.

Regardons maintenant l'impact régional de l'entreprise en ce qui a trait aux achats de biens d'équipements. Le Tableau 41 présente la localisation des flux d'achats de biens d'équipements par catégorie en 1981.

Au niveau des achats de biens d'équipements qui représentent à peine 3% des achats totaux, il est intéressant de noter que sur des achats évalués à près de 32 000\$, l'entreprise a acheté 78,1% de ces achats auprès des fournisseurs régionaux. Une analyse plus sectorialisée révèle que ce résultat est imputable à l'achat des balances qui a été réalisée entièrement auprès de fournisseurs régionaux. On peut donc affirmer qu'en 1981, les achats d'équipements ont été bien intégrées à l'économie régionale.

Par ailleurs, l'analyse des flux d'achats de services démontre que l'entreprise s'approvisionne au Saguenay-Lac St-Jean dans une proportion de 69,3% des besoins d'achats de services qui sont évalués à 354 100\$ en 1981.

Prov'g

TABLEAU 40

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS EN %.

PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981.

TYPE DE PRODUITS LIEUX D'ACHATS	PRODUITS LAITIERS		VIANDES	FR. & LEG.	Boulangerie & Pâtisserie	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE
	PRODUITS LAITIERS	VIANDES					
1. Achats régionaux (en %)			Lait frais				
	100,0		Beurre				
			Fromage				
			Oeufs				
	45,6	54,4	Autres produits laitiers				
			Boeuf				
			Porc				
	100,0	---	Volaille				
			Charcuterie				
	25,7	74,3	Autres				
			Fruits & Légumes				
	50,0	50,0	Boulangerie & Pâtisserie				
			Autres				
			Produits en conserve				
	75,1	24,9	Produits congelés				
			Produits complémentaires				
			Bière				
			Vin				
			Autres				
2. Achats extra-régionaux (en %)							
			Produits d'entretien				
			Produits pharmaceutiques				
			Soins personnels				
			Horticulture				
			Revues				
			Livres				
			Tabac				
			Autres				

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Provigo

TABLEAU 41

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS  
EN % , PAR CATÉGORIE EN 1981.

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	---	---	100,0	---	---	---	78,1
2. Achats extra- régionaux (%)	---	---	---	---	100,0	---	21,9

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Bien que les achats de services représentent seulement 4,3% des achats totaux, il reste néanmoins que ce secteur est mieux intégré à l'économie régionale que les achats de produits pour la revente.

Selon le Tableau 42 la grande majorité des achats de services au Saguenay-Lac St-Jean s'effectuent dans les secteurs suivants: services courants, services complémentaires, services spécialisés, services divers. Les trois(3) derniers types de services sont complètement intégrés à l'économie régionale. Alors les fuites régionales proviennent d'un seul secteur, celui des services particuliers (11,6% d'achats régionaux). Comme ces services représentent 49,3% des achats totaux de services, ils influencent considérablement le niveau d'intégration de l'entreprise.

Si on regarde les achats de services par catégorie effectués au Saguenay-Lac St-Jean (Tableau 43), on constate que ce sont les frais d'emballage, les frais d'assurances et les frais de buanderie et uniformes qui sont entièrement importés du marché extérieur. Ces importations échappent complètement au marché régional par l'intermédiaire du système de réseau.

### Conclusion.

L'établissement de consommation alimentaire Provigo a dépensé, au cours de l'année 1981, une somme de plus de 8,1\$ millions pour l'achat de biens et services. Cependant, ces achats ont été largement importés du marché extérieur soit 76,4%. La principale faiblesse du marché régional provient notamment des achats de produits pour la revente qui sont

Provigo

TABLEAU 42

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	98,6	100,0	100,0	11,6	100,0	69,3
2. Achats extra-régionaux (en %)	1,4	---	---	88,4	---	30,7

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Provigo

TABLEAU 43

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %,

PAR CATÉGORIE EN 1981.

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS						SERVICES COMPLÉMENTAIRES			SERVICES SPÉCIALISÉS		SERVICES PARTICULIERS				SERVICES DIVERS					
	Frais bancaires	Assurances	Frais d'inventaire	Honoraires professionnels	Loyer	Dépenses administratives	Service de comptabilité	Service d'entretien et réparation	Amélioration locative	Service de réparation d'équipements	Service de sécurité et d'alarme	Service de promotion et éducation	Service de publicité	Frais d'emballage	Service à l'auto	Buanderies et uniformes	Papeterie et fournitures	Enseigne	Frais de livraison	Dons et souscriptions	Honoraires Siège social
1. Achats régionaux (en %)	---	---	100,0	---	100,0	100,0	---	100,0	100,0	100,0	100,0	---	100,0	---	100,0	---	100,0	---	---	100,0	
2. Achats extra-régionaux (en %)	---	100,0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100,0	---	100,0	---	---	---	---	---	---

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

importés à plus de 78% . Le secteur des services montre également certains signes de faiblesse, mais cela est dû à l'importation massive des services particuliers. Tout effort de récupération des flux extérieurs devrait porter sur la partie des achats qui n'est pas accaparée par le système de réseau et qui constitue une partie importante de la demande satisfaite par des fournisseurs régionaux. Ce sont les secteurs des produits pour la revente et des services qui présentent le mieux ce potentiel de récupération.

#### 4.2.5.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production.

À l'exception des activités de fabrication liées à la boulangerie et pâtisserie qui représente à peine 10% , Provigo concentre l'ensemble de ces activités dans le secteur de la distribution alimentaire, soit près de 90% .

#### 4.2.5.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif.

L'établissement de consommation alimentaire offre huit(8) services à ses usagers, comme en témoigne le tableau suivant:

TABLEAU 44  
SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	5- Service personnalisé aux clients.
2- Service de laveuse à tapis.	6- Service de journaux.
3- Service de promotion.	7- Service de billets de loto.
4- Service de dégustation.	8- Service de protection.

Au niveau du critère de diversification de la structure de production, l'implantation du Magasin Provigo, qui remonte à plus de 22 ans, a permis de diversifier la structure. En effet, c'est pour offrir aux gens de la région des biens et services qui étaient inexistants au Saguenay-Lac St-Jean que l'établissement a été formé.

Résumé.

En 1981, le Magasin Provigo avec des achats totaux évalués à près de 8,1\$ millions de biens et services, s'approvisionne auprès de fournisseurs régionaux pour seulement 23,6% de ses besoins. L'établissement est donc faiblement intégré à l'économie régionale.

Ce sont les achats de produits pour la revente qui dominent les flux d'achats avec 95,2% des achats totaux et ce sont ceux qui sont le

moins intégrés à l'économie régionale. Quant aux achats d'équipements et de services, ils sont plus intégrés à l'économie régionale avec des achats régionaux de plus de 78% et 69% respectivement, mais ces deux(2) secteurs représentent à peine 5% des achats totaux.

Cette faiblesse que nous constatons au niveau des achats régionaux est due principalement au fait que l'établissement alimentaire concerné est propriété de la chaîne québécoise "Provigo"; ce qui laisse peu de marge de manœuvre sur le choix des fournisseurs. En effet, la chaîne Provigo constitue l'approvisionneur officiel du magasin. De cette façon, tout effort visant à récupérer les flux extérieurs devra porter sur la partie des achats qui n'est pas accaparée par le système de réseau et qui a déjà une partie de sa demande comblée par les fournisseurs régionaux. Enfin, le magasin Provigo concentre l'ensemble de ses activités dans le secteur de la distribution alimentaire.

Par son implantation, le magasin, en plus d'offrir une gamme de services à ses usagers, a permis de diversifier la structure de production au Saguenay-Lac-St-Jean.

#### 4.2.6 Steinberg

Le présent établissement de consommation alimentaire est une succursale de la chaîne québécoise Steinberg. Cette chaîne alimentaire sert d'intermédiaire aux succursales qui portent cette bannière. De cette façon, on le classe dans la catégorie des autres établissements de consommation alimentaire; et son statut juridique est privé.

Selon le répondant, même si la chaîne Steinberg sert de grossistes pour les établissements alimentaires, il n'y a aucune obligation d'achats de la succursale concernée auprès du grossiste. L'affiliation repose avant tout sur le regroupement des services: facturation, promotion et publicité, comptabilité, etc. Il semble donc que la succursale Steinberg dispose entièrement de sa marge de manœuvre en ce qui a trait au choix géographique des fournisseurs. Ainsi, on devrait s'attendre à ce que les achats de services soient moins intégrés à l'économie régionale. Pour confirmer ou non ces appréhensions, regardons maintenant le comportement d'achat de cette succursale alimentaire.

##### 4.2.6.1 Evaluation de l'intégration des achats

###### à l'économie régionale

###### 4.2.6.1.1 Origine des achats de biens et services de ST

L'établissement de consommation alimentaire Steinberg a dépensé, en 1981, plus de 7,7\$ millions pour l'achat de biens et services. De cette somme, on constate que seulement 1,7\$ millions a été dépensé auprès de fournisseurs régionaux soit 23%. On doit donc souligner la faiblesse des achats régionaux comme le montre le Tableau 45.

SteinbergTABLEAU 45PROVENANCE DES ACHATS (SAGUENAY-LAC ST-JEAN 02 / HORS RÉGIONDE BIENS ET SERVICES, 1981 ( EN MILLIERS DE DOLLARS ET EN % )

SECTEUR	RÉGION 02 ET HORS RÉGION	VALEUR	%
		\$	%
Produits pour la revente	Région 02 Hors région Total:	1 419 600 5 335 200 6 754 800	21,0 79,0 100,0
Biens d'équipements	Région 02 Hors région Total:	----- 67 800 67 800	--- 100,0 100,0
Services	Région 02 Hors région Total:	359 000 543 100 902 100	39,7 60,3 100,0
Achats totaux	Région 02 Hors région Total:	1 778 600 5 946 100 7 724 700	23,0 77,0 100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

La faiblesse des achats régionaux se manifeste tout d'abord dans le secteur des produits pour la revente. Alors que les achats de ce secteur représentent 87,4% des achats totaux, seulement 21,0% de ces achats proviennent du marché régional. De plus, même si le secteur des biens d'équipements compte pour seulement .08% des achats globaux, la totalité de ces achats échappe à l'économie régionale. Enfin, avec une représentation d'à peine 12% des achats globaux, une partie seulement des services est comblée par les fournisseurs du Saguenay-Lac St-Jean puisque seulement

39,7% des services sont achetés régionalement. Jetons maintenant un coup d'oeil sur les approvisionnements de produits pour la revente. Les résultats ainsi analysés nous sont indiqués aux Tableaux 46 et 47.

D'après ces résultats, on constate que Steinberg dépense au total 6,7\$ millions pour l'achat des produits pour la revente. Ce secteur domine donc l'ensemble des activités commerciales puisque 87,4% de ces achats totaux sont concentrés dans ce secteur. Par ailleurs, on constate que seulement 21% des achats de ce secteur, soit un peu plus de 1,4\$ millions, sont accaparés par les fournisseurs régionaux. On peut donc s'interroger quant aux facteurs qui expliquent cette faible intégration à l'économie régionale. Pour y répondre, nous allons tout d'abord nous pencher sur l'analyse sectorielle des flux d'achats de produits pour la revente.

Sur six(6) groupes de produits que nous avons préalablement identifiés, on remarque que les achats régionaux sont concentrés, à des degrés divers, dans les quatre(4) groupes suivants: les produits laitiers, les viandes, les fruits et légumes, les produits de boulangerie et pâtisserie. Parmi ces groupes, on constate qu'il y a seulement deux(2) groupes qui sont relativement bien intégrés à l'économie régionale, soit les produits de boulangerie et pâtisserie ainsi que les produits laitiers, avec 83,3% et 69,9% d'achats régionaux respectivement. On doit toutefois noter que ces deux(2) groupes représentent à peine 1,5% des achats du secteur. Quant aux deux(2) autres secteurs représentés par le groupe des viandes et celui des fruits et légumes, on constate qu'ils sont faiblement intégrés

Provigo

TABLEAU 46

APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS POUR LA REVENTE EN MILLIERS DE \$ ,  
PAR GROUPE ET REPRÉSENTATION DES ACHATS TOTAUX POUR 1981.

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE	NON-ALIMENTAIRE	TOTAL
Valeur des achats de biens (en milliers \$)	691 600	1 872 000	1 040 000	312 000	2 080 000	759 200	6 754 800
Pourcentage du total (%)	10,2	27,7	15,3	4,6	30,7	11,2	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Steinberg

TABLEAU 47

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS POUR LA REVENTE EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	PRODUITS LAITIERS	VIANDES	FRUITS & LÉGUMES	BOULANGERIE &PÂTISSERIE	ÉPICERIE	PRODUITS NON-ALIMENTAIRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	69,9	30,5	10,0	83,3	---	---	21,0
2. Achats extra-régionaux (%)	30,1	69,5	90,0	16,7	100,0	100,0	79,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

à l'économie régionale. Alors qu'ils comptent pour près de 43,3% des achats du secteur, on remarque que pour le groupe des viandes, seulement 30,5% des achats sont comblés régionalement alors que, pour sa part, le groupe des fruits et légumes compte seulement 10% d'achats régionaux. Il reste donc près de 42% des achats de ce secteur qui ne sont aucunement intégrés à l'économie régionale. Tous ces achats sont entièrement importés du marché extérieur par l'entremise du système de réseau. Ce sont le groupe d'épicerie et celui des produits non-alimentaires. Pour les autres flux extérieurs que nous avons identifiés, il est impossible d'évaluer à ce moment l'influence du réseau. Sans doute que l'analyse par catégorie de produits nous fournira plus d'indices. Le Tableau 48 nous indique la localisation des approvisionnements de produits pour la revente par catégorie.

À partir de ces données, il semble que ce ne sont pas tous les flux extérieurs qui sont accaparés par le système de réseau puisque, pour certaines catégories de produits, on constate qu'une partie de la demande est déjà comblée régionalement. C'est pourquoi on pense que, comme on l'a dit dans les analyses précédentes, tout effort de récupération des flux extérieurs devrait porter sur la partie de ces flux qui n'est pas accaparée par le système de réseau, là où on remarque qu'une partie importante de la demande est déjà satisfaite régionalement. À ces deux (2) conditions, seuls les produits de boulangerie et pâtisserie présentent un potentiel de récupération puisque déjà 83,3% des besoins sont comblés par les fournisseurs régionaux. Toutefois, même si certains produits des viandes sont offerts sur une base régionale, notamment les produits du porc et les

Steinberg

TABLEAU 48

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS DE REVENTE EN % ,  
PAR TYPE DE PRODUITS EN 1981.

LIEUX D'ACHATS	TYPE DE PRODUITS	PRODUITS LAITIERS						VIANDES			FR. & LEG.	BOULANGERIE & PÂTISSERIE	ÉPICERIE			NON-ALIMENTAIRE										
		Lait frais	Beurre	Fromage	Oeufs	Autres produits laitiers	Boeuf	Porc	Volaille	Autres			Autres	Produits en conserve	Produits congelés	Produits complémentaires	Bière	Vin	Autres	Produits d'entretien	Produits pharmaceutiques	Soins personnels	Horticulture	Revues	Livres	Tabac
1. Achats régional (en %)	100,0	100,0	100,0	20,0	100,0	---	100,0	---	100,0	83,4	16,6	Charcuterie	100,0	---	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Achats extra-régional (en %)	---	---	---	80,0	---	---	---	---	---	90,0	10,0	Boeuf	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

produits de charcuterie, la demande ne semble pas complètement comblée dans l'économie régionale sauf pour le porc. Il semble donc que les produits de charcuterie peuvent offrir également un potentiel de récupération.

Evaluons maintenant l'intégration de biens d'équipements à l'économie régionale. Le Tableau 49 nous indique la localisation des approvisionnements de biens d'équipements.

À partir de ce tableau, on constate que la totalité des achats d'équipements est importée de l'extérieur. Même si ces achats comptent seulement pour .08% des achats totaux, cela représente une somme de 67 800\$ qui ne bénéficie aucunement à l'économie régionale. Si on regarde les achats par catégorie de biens d'équipements, on constate que ce sont les achats des caisses enregistreuses qui dominent ce secteur avec des achats de 60 000\$, soit 88,4% des achats totaux. On peut donc dire qu'en 1981, les achats d'équipements échappent complètement à l'économie régionale. Il faut toutefois être prudent dans l'analyse de ce secteur car, pour conclure définitivement, il faut tenir compte de la nature du bien d'équipement en fonction de l'offre régionale.

D'autre part, l'analyse des approvisionnements de services démontre que les achats de services sont peu intégrés à l'économie régionale puisque seulement 39,7% des besoins sont comblés par les fournisseurs régionaux comme le montre le Tableau 50.

D'après ce tableau, on remarque que ce sont les services courants, les services particuliers et les services divers qui comptent pour

Steinberg

TABLEAU 49

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS EN % ,  
PAR CATÉGORIE EN 1981.

GROUPES	PHOTOCOPIE	CAISSES ENREGIS- TREUSES	BALANCES	COMPTOIRS	PANIERS À PROVISION	AUTRES	TOTAL
1. Achats régionaux (%)	---	---	---	---	---	---	---
2. Achats extra- régionaux (%)	100,0	100,0	100,0	---	100,0	---	100,0

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements  
de consommation alimentaire en 1981.

Steinberg

TABLEAU 50

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN % ,  
PAR GROUPE EN 1981.

GROUPES	SERVICES COURANTS	SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS	TOTAL
1. Achats régionaux (en %)	1,2	72,5	98,2	25,0	9,0	39,7
2. Achats extra-régionaux (en %)	98,8	27,5	1,8	75,0	91,0	60,3

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

60% des achats de ce secteur, qui échappent le plus au marché régional. Quant aux services complémentaires et aux services spécialisés, ils sont bien intégrés à l'économie régionale, particulièrement pour le dernier qui compte 98,2% d'achats régionaux.

Le Tableau 51 nous indique plus spécifiquement la localisation des approvisionnements de services par catégorie. Les flux extérieurs sont concentrés autour des services suivants: assurances, frais d'inventaires, loyer, dépenses administratives, entretien et réparation, réparation d'équipement, sécurité et système d'alarme, frais d'emballage, buanderie et uniformes, papeterie et fournitures, honoraires et siège social. Comme on le constate, à l'exception des services d'entretien et de réparation ou de celui des frais d'emballage, tous ces achats de services sont entièrement importés du marché extérieur. Ce résultat est en grande partie imputable à l'intégration de l'établissement à la chaîne, celle-ci ayant comme objectif de regrouper les services. Ainsi, comme nous l'anticipions antérieurement, on constate que les achats de services sont faiblement intégrés à l'économie régionale puisqu'ils échappent en grande partie au marché régional par l'intermédiaire du système de réseau.

### Conclusion

Pour l'ensemble des achats de biens et services, on constate que la succursale Steinberg est faiblement intégrée à l'économie régionale puisqu'elle s'approvisionne sur place pour seulement 23% des achats totaux.

TABLEAU 51

LOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES EN %,

PAR CATÉGORIE EN 1981.

CATÉGORIE	SERVICES COURANTS			SERVICES COMPLÉMENTAIRES	SERVICES SPÉCIALISÉS	SERVICES PARTICULIERS	SERVICES DIVERS
	Frais bancaires	Assurances	Frais d'inventaire				
1. Achats régionaux (en %)	100,0	---	---	Honoraires professionnels	Loyer	Dépenses administratives	
		---	---			Service de comptabilité	
		---	---			Service d'entretien et réparation	
		---	---			Amélioration locative	
		---	---			Service de réparation d'équipements	
	49,0	100,0	---			Service de sécurité et d'alarme	
		---	---			Service de promotion et éducation	
		---	---			Service de publicité	
		---	---			Frais d'emballage	
		---	---			Service à l'auto	
2. Achats extra-régionaux (en %)	100,0	100,0	---			Buanderies et uniformes	
		100,0	---			Papeterie et fournitures	
		---	51,0			Enseigne	
		---	100,0			Frais de livraison	
		---	---			Dons et souscriptions	
	51,0	---	97,9			Honoraires Siège social	
		---	100,0				
		---	100,0				
		---	---				
		---	100,0				

Source: Enquête sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981.

Par ailleurs, l'analyse sectorielle des achats de biens et services nous montre que ce sont les achats de services, qui représentent seulement 11,6% des achats totaux, qui sont le mieux intégrés à l'économie régionale. Alors on s'aperçoit, contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, que l'influence du réseau s'étend à d'autres niveaux que celui des approvisionnements de services puisque les biens d'équipements ainsi qu'une partie substantielle des produits pour la revente sont accaparés par le système de réseau. C'est ainsi que tout effort de récupération devrait porter sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et qui est déjà en partie satisfaite par les fournisseurs régionaux.

#### 4.2.6.1.2 Evaluation de l'intégration des opérations aux différents stades de production.

L'ensemble des activités économiques de Steinberg est concentré dans deux(2) secteurs: transformation des matières premières et distribution alimentaire. Le secteur de la transformation alimentaire occupe 13,5% des activités qui sont regroupés autour des activités d'abattage et coupe de viande (10%) et celles reliées à la préparation de pâtes (3,5%). En somme, c'est le secteur de la distribution alimentaire avec 83,5% qui domine les activités économiques du magasin.

#### 4.2.6.2 Evaluation de la diversification de l'appareil productif.

L'établissement de consommation alimentaire offre une douzaine de services à ses usagers comme en témoigne le tableau suivant:

SteinbergTABLEAU 52SERVICES OFFERTS AUX USAGERS

1- Service à l'auto.	7- Service de conseiller en alimentation.
2- Service de laveuse à tapis.	8- Service personnalisé aux clients.
3- Service de promotion.	9- Service de Caisse de Noël.
4- Service d'information et de protection aux consommateurs.	10- Service de journaux.
5- Service de dégustation.	11- Service de billets de loto.
6- Service d'épargne et crédit.	12- Service de protection.

Quant au critère de diversification de la structure de production, comme l'implantation de l'établissement remonte à 30 ans, ce magasin a permis de diversifier la structure de production en offrant un service qui n'existaient pas auparavant.

Résumé.

Pour l'ensemble des achats de biens et services, l'établissement de consommation alimentaire Steinberg a dépensé plus de 7,7\$ millions en

1981. Par ailleurs, seulement 23% de cette somme provient de fournisseurs régionaux. On constate donc que les achats de biens et services sont faiblement intégrés à l'économie régionale.

Contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, l'analyse sectorielle nous démontre que la faiblesse des achats régionaux est moins marquée dans le secteur des services. Pour les deux(2) autres secteurs, alors que les biens d'équipements sont entièrement importés en 1981, les produits pour la revente pour leur part, sont comblés en partie par les fournisseurs régionaux (21%). Il semble donc que l'influence du réseau s'étend aussi aux approvisionnements de produits pour la revente ainsi qu'aux biens d'équipements. Par conséquent, tout effort de récupération devrait porter sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une grande partie des besoins est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. Enfin, ce sont les activités de distribution alimentaire qui dominent l'ensemble des activités économiques du Magasin Steinberg.

Quant au critère de diversification, en plus d'offrir une gamme diversifiée de services, il semble que la création de cet établissement a permis de diversifier la structure de production.

#### 4.3 Observations générales reliées au statut de l'entreprise

La première partie de ce chapitre présentait le portrait d'ensemble de chaque établissement étudié selon la taille, l'affiliation à un réseau, les politiques d'achats régionaux, etc... La deuxième partie présentait pour sa part, l'analyse individuelle reliée au comportement d'achat des établissements de consommation alimentaire en 1981. À partir des observations découlant de ces analyses, on doit donc mettre en commun ces données et tenter de dégager les caractéristiques essentielles liées à ces établissements en prenant soin d'isoler les distinctions qui s'imposent selon le statut soit coopératif et privé. Le Tableau 53 présente la synthèse des résultats obtenus concernant les différentes entreprises.

En voici les détails:

TABLEAU 53

Provenance des achats auprès de fournisseurs régionaux (en %), par type de produits auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981

STATUT COOPÉRATIF	Etablis- sements type de produits	Etablissement affilié	Produits pour la revente	Biens d'équipements	Services	Achats totaux
	1. Coopérative des consommateurs d'Alma	oui	21,7	52,1	83,7	24,7
	2. Coopérative Ré- gionale de con- sommateurs du Saguenay	oui	29,3	15,8	92,6	33,5
STATUT PRIVÉ	3. Marché St-Marc	non	99,9	100,0	100,0	99,8
	4. Métro Larouche	oui	20,5	19,7	53,3	22,1
	5. Provigo	oui	21,3	78,1	69,3	23,6
	6. Steinberg	oui	21,0	—	39,7	23,0

SOURCE: Analyse des approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire, 1981.

- 1- Chaque établissement de consommation alimentaire étudié possède une politique d'achats régionaux. Interrogés sur le contenu de cette politique, les établissements concernés poursuivent le même objectif, soit favoriser les fournisseurs régionaux sous certaines conditions. Il va de soi que ces conditions varient selon les établissements ainsi que les moyens de mises en application de ces politiques. Cependant, il ressort qu'en général les établissements concernés favorisent les produits régionaux à qualité et prix comparable pour le consommateur dans la mesure où l'offre est suffisante pour répondre à la demande.
- 2- L'analyse des approvisionnements de biens et services démontre clairement une faiblesse des liens commerciaux entre les fournisseurs du Saguenay-Lac-St-Jean et les établissements de consommation alimentaire affiliés étudiés. En effet, les fournisseurs régionaux ne répondent qu'au maximum, à environ 33% des besoins des détaillants en biens et services, ce qui occasionne nécessairement des fuites au niveau des flux de biens et services. Le détaillant indépendant sélectionné paraît être le seul où les achats se font majoritairement, pour ne pas dire presqu'exclusivement, auprès de fournisseurs régionaux.
- 3- Par ailleurs, l'analyse sectorielle montre que la faiblesse des achats régionaux est davantage concentrée dans le secteur des produits pour la revente qui représentent plus de 88\$ des achats totaux selon les établissements affiliés. En plus, le secteur des biens d'équipements semble également être un lieu privilégié des fuites.

Il faut toutefois être prudent dans l'analyse de ce secteur car, en plus de ne représenter que les résultats d'une année de référence, des facteurs tels que la nature du bien d'équipement, la structure de l'offre et les affiliations extérieures exercent une influence sur le choix géographique des fournisseurs.

- 4- Ce sont les achats de services qui semblent le mieux intégrés à l'économie régionale. On constate en effet, que les fournisseurs régionaux répondent à au-delà de 40% des besoins en services selon les établissements affiliés, ce qui apparaît relativement élevé par rapport à la situation observée dans les autres secteurs. On semble de plus y noter une distinction nette entre les établissements à statut comparatif et ceux du privé, les premiers comblant sur le plan régional plus de 84% de leurs besoins contre 69% au maximum pour les seconds.
- 5- L'affiliation ou non à un système de réseau semble représenter une donnée importante quant au choix géographique des fournisseurs. En effet, une grande partie des achats de biens et services échappent à l'économie régionale par l'intermédiaire du réseau. C'est le cas notamment des produits d'épicerie, des produits non-alimentaires et de certains services comme les assurances, les frais d'emballage, la promotion et éducation, les frais de comptabilité et certaines dépenses administratives.
- 6- Il est difficile d'identifier avec précision tous les achats récupérables. Cette difficulté vient du fait que les possibilités de récupération par le marché régional dépendent de plusieurs facteurs,

notamment de l'offre de ces biens sur le marché régional. Bien que nous ayons été incapable d'évaluer ce dernier facteur avec précision pour chacun des biens, nous avons tout de même tenté d'avancer des pistes exploratoires. C'est ainsi qu'il nous est apparu qu'une action visant à stimuler les achats régionaux devrait porter en premier lieu sur la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. A ce titre, selon les établissements, plusieurs produits offrent un potentiel de récupération variable.

- 7- À l'exception du détaillant indépendant-sélectionné, tous les établissements de consommation alimentaire étudiés concentrent l'ensemble de leurs activités dans le secteur de la distribution alimentaire et faiblement dans le secteur de la transformation alimentaire. Par ailleurs, une hypothèse à retenir pourrait être que plus un établissement est de petite taille, plus il intègre des activités économiques variées. L'exemple du détaillant indépendant ainsi que du Magasin Coop illustre ce fait.
- 8- De plus, comme en général l'implantation du magasin remonte à plus de dix-huit(18) ans, il semble que la création de cette activité a permis de diversifier la structure de production. Seule la formation de la Coopérative Régionale des Consommateurs du Saguenay déroge à la règle. Enfin, on constate que chaque établissement offre une gamme de services variés à sa clientèle.

Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, il est difficile de généraliser les résultats et d'évaluer le rôle des établissements de consommation alimentaire dans le développement régional. Il est du moins permis de s'interroger sur les tendances observées.

Est-ce que le constat de non-intégration à l'économie régionale est le fait de tous les établissements de consommation alimentaire, ou est-ce que ce phénomène se module en fonction de certaines caractéristiques? Compte tenu de nos observations, il semble que le comportement d'achat varie en fonction du lien de propriété de l'entreprise ainsi qu'en fonction de la taille. En effet, on a observé que l'établissement indépendant, issu de l'entrepreneurship local, semble plus libre de favoriser les achats locaux ou régionaux qu'un établissement affilié dont les achats sont souvent orientés par le siège social. De plus, il semble que lorsqu'un établissement a atteint une certaine taille, il cherche pour des raisons d'économies d'échelle, à s'approvisionner là où il existe déjà des concentrations industrielles. Les caractéristiques liées au lien réseau et à la taille semblent donc avoir une influence prépondérante quant au choix géographique des fournisseurs. Alors que, pour sa part, la caractéristique liée au statut juridique de l'établissement semble jouer de façon beaucoup moins évidente sur le choix géographique des fournisseurs puisqu'on ne constate pas de différence majeure dans le comportement d'achat des établissements coopératifs si ce n'est qu'on remarque une meilleure intégration à l'économie régionale en ce qui a trait aux achats de services.

Il semble donc que, sans changement majeur dans les liens de propriété particulièrement associés aux liens réseau des établissements coopératifs de consommation alimentaire, on peut difficilement espérer récupérer de façon significative les flux extérieurs. Certains progrès peuvent être réalisés, mais ils demeurent très limités.

Comme les résultats de l'étude ont porté sur les approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire en 1981, il est important de souligner que, depuis ce temps, on a assisté à un changement majeur auprès des établissements coopératifs de consommation alimentaire. En effet, au printemps 1982, la faillite de la Fédération des Magasins Coop était déclarée. Comme résultat, on assista à une réorganisation complète des approvisionnements de biens et services des établissements affiliés. Dans la mesure où cette réorganisation implique des échanges additionnels et significatifs avec les fournisseurs régionaux, ce changement est susceptible de servir davantage l'économie régionale et, par conséquent, de diminuer les fuites régionales.

## CHAPITRE V

### EVALUATION DE LA RECHERCHE

Les résultats d'une recherche demandent d'être considérés à l'intérieur de certaines dimensions qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'analyse des données. Comme les résultats de cette recherche correspondent à des analyses individuelles, il faut voir les limites de ces données par rapport à l'hypothèse de même que les difficultés matérielles et instrumentales qui influencent les généralisations.

Les résultats de l'étude ont porté sur le comportement d'achat de certains établissements de consommation alimentaire. L'objectif de la recherche visait à montrer les liens entre le statut de l'établissement et le comportement d'achat de celui-ci. Comme la recherche a reposé sur l'étude de six établissements alimentaires, les résultats ne permettent pas de généraliser et ainsi de répondre aux questions posées par l'hypothèse. Cette étude permet seulement de montrer la structure des relations économiques de l'établissement concerné avec le réseau de production régionale en identifiant l'apport des fournisseurs régionaux par rapport aux besoins d'approvisionnements de biens et services de cet établissement. Elle permet également d'identifier plusieurs facteurs qui influencent le comportement d'achat des établissements concernés, notamment les liens de propriété, la taille, etc. Enfin, la recherche nous fournit certaines indications quant à l'ordre de priorité de ces facteurs.

Or, il semble que le facteur relié au statut de l'entreprise ne joue pas un rôle prépondérant dans le choix géographique des fournisseurs, d'autres éléments tels que les liens réseaux semblent exercer une influence plus significative. C'est là une piste intéressante pour de futurs chercheurs.

#### Les difficultés matérielles

Par difficultés matérielles, on entend les difficultés qui surgissent en cours de recherche avec lesquelles on doit composer pour conserver la valeur scientifique du travail.

Le questionnaire utilisé pour la cueillette des données a présenté, pour le répondant, des difficultés de deux sources.

D'abord, il y a eu la forme du questionnaire. Plusieurs répondants ont souligné l'absence d'une troisième colonne dans le choix des réponses, pour toutes les questions portant sur l'identification des lieux d'approvisionnements de biens et services. Ce troisième choix aurait permis de distinguer comme produits achetés régionalement: ceux qui sont fabriqués à l'intérieur de la région et ceux qui proviennent seulement de fournisseurs régionaux. Ainsi, la distinction entre achats régionaux et achats extérieurs n'a probablement pas été très bien comprise par les répondants. Cette affirmation repose, entre autres, sur le fait qu'un répondant affilié à un système de réseau, qui opère un entrepôt régional, a indiqué que la majorité de ces achats provenait de fournisseurs extérieurs.

De plus, la compréhension des termes à l'intérieur du questionnaire n'a pas été parfaite. En effet, il semble que, pour la dernière partie du questionnaire portant sur les motifs d'implantation de l'établissement alimentaire, les choix de réponses étaient confus. Sauf un cas, les répondants ont indiqué que la création de l'entreprise avait pour but d'offrir aux gens de la région des biens et services qui étaient inexistant au Saguenay Lac-St-Jean. Dans la réalité, on a constaté que plusieurs de ces établissements opéraient dans le même secteur géographique; ce qui nous indique qu'ils ne peuvent pas tous contribuer à diversifier la structure régionale de production.

Pour terminer le cadre conceptuel tel que développé par Perrin et adapté par Prévost aux réalités régionales, a servi de base à la construction de l'instrument de recherche et à l'analyse descriptive des résultats. Bien que ce modèle n'a pas été retenu dans sa totalité car, pour les fins de la recherche, on ne s'attarde qu'à un aspect du concept de filière de production, il permet tout de même de cerner le comportement d'une activité économique dans les processus de développement. Ce cadre conceptuel pourrait donc être utile aux éventuelles recherches qui voudraient évaluer le rôle d'une activité économique dans le développement économique régional.

## CONCLUSION

Pour évaluer l'impact économique des activités liées au secteur de la consommation alimentaire, en terme de développement économique de la région du Saguenay Lac-St-Jean, on a tenté de mesurer l'apport des activités productives de ces établissements sur la structure de production régionale.

Pour y parvenir, on a d'abord cerné les notions de structure de production et développement régional. La structure de production correspond à l'ensemble des activités économiques implantées à un moment donné dans l'espace régional. Dans une perspective de développement régional, c'est le renforcement des relations économiques à l'intérieur de la région qui retient notre attention. Nous avons ainsi concentré notre recherche sur deux aspects: premièrement la maximisation de l'intégration économique de la région, ou si l'on préfère, d'une minimisation de ce qu'on appelle les "fuites" régionales et deuxièmement, une meilleure diversification de la structure régionale de production. Nous avons donc insisté sur un aspect possible du développement, à savoir la maîtrise du marché intérieur en mettant plus particulièrement l'accent sur l'aspect géographique ou régional des échanges économiques. Ces outils théoriques ont servi de base à la construction de l'instrument de recherche et à l'analyse descriptive des résultats.

C'est à partir de ces démarches, qu'on a constaté que, malgré la volonté des établissements alimentaires étudiés de favoriser les fournisseurs régionaux à qualité et prix comparable pour le consommateur, l'impact des politiques d'achat régionaux ne semble pas vraiment significatif. En effet à des degrés divers, les enquêtes réalisées en 1981 auprès de certains établissements de consommation alimentaire au Saguenay Lac-St-Jean, illustrent la faiblesse des approvisionnements de biens et services auprès de fournisseurs régionaux. A l'exception du détaillant indépendant, les fournisseurs régionaux ne répondent qu'au maximum à environ 33% des besoins des détaillants en biens et services. On peut donc dire que les achats de biens et services des établissements étudiés sont peu intégrés à l'économie régionale.

Compte tenu de ces observations, on peut se demander si le constat de non-intégration à l'économie régionale est le fait de tous les établissements de consommation alimentaire, ou si ce phénomène se module en fonction de certaines caractéristiques? A priori, on pensait que les établissements de consommation alimentaire incorporés en vertu de la loi des Associations coopératives seraient susceptibles de générer un développement plus articulé et plus diversifié, comparés aux établissements privés. Cette hypothèse était basée sur le fait que, de par leur idéologie et leur fonctionnement, les établissements coopératifs devaient être plus présents dans le milieu. Or, à la lumière des données recueillies, on ne constate pas de différence majeure dans le comportement d'achat des établissements coopératifs étudiés si ce n'est qu'on remarque une meilleure intégration à l'économie régionale en ce qui a trait aux achats de services. La caractéristique liée au statut juridique ne semble

donc pas exercer une influence prépondérante sur le comportement d'achat des établissements de consommation alimentaire. D'autres caractéristiques semblent avoir une influence plus déterminante sur le choix géographique des fournisseurs.

A partir de nos observations, il semble que le comportement d'achat varie en fonction du lien de propriété de l'entreprise ainsi qu'en fonction de la taille. En effet, on a observé qu'un établissement affilié jouissait d'une moins grande liberté d'achat et donc d'acheter régionalement, qu'un établissement indépendant issu de l'entrepreneurship local. Entre autres, dans le cas des établissements affiliés, l'analyse des approvisionnements de biens et services démontre qu'une grande partie des achats de biens et services échappent à l'économie régionale par l'intermédiaire du réseau. C'est notamment le cas dans le secteur des produits pour la revente pour les produits d'épicerie et non-alimentaires. De plus, il semble que lorsqu'un établissement a atteint une certaine taille, il cherche pour des raisons d'économies d'échelle, à s'approvisionner là où il existe déjà des concentrations industrielles. Les caractéristiques liées au lien réseau et à la taille semblent donc avoir une influence prépondérante quant au choix géographique des fournisseurs.

Alors, tout en constatant la faiblesse des achats régionaux des établissements étudiés, est-ce que la région peut espérer récupérer une partie de ces "fuites"? Il semble que sans changement majeur dans les liens de propriété particulièrement associés aux liens réseau des établissements de consommation alimentaire, on peut difficilement récupérer de façon significative les flux extérieurs. Cette condition prévaut autant

pour les établissements à statut coopératif que pour les établissements à statut privé. Bien sûr, certains progrès peuvent être réalisés. On pense, entre autres, qu'on pourrait espérer récupérer la partie des flux extérieurs qui n'est pas accaparée par le système de réseau et dont une partie de la demande est déjà comblée par les fournisseurs régionaux. A ce titre, selon les établissements, plusieurs produits offrent un potentiel de récupération variable. Toutefois, ce potentiel d'achat récupérable demeure très limité.

Enfin, la seconde partie de l'analyse, qui porte sur la nature des activités productives des établissements de consommation alimentaire, nous révèle qu'il y a une forte concentration des activités au niveau de la distribution de produits. Quelques activités de transformation sont présentes dans certains établissements, mais elles demeurent secondaires. Seul le détaillant indépendant semble opérer des activités plus variées. Or, une hypothèse à retenir pourrait être que plus un établissement est de petite taille, plus il intègre des activités économiques variées.

En conclusion, on peut dire que les résultats recueillis ne permettent pas de répondre aux questions posées par l'hypothèse. L'analyse des approvisionnements de biens et services auprès de certains établissements de consommation alimentaire nous fournit seulement quelques indications quant au rôle joué par ces établissements dans la structure de production au Saguenay-Lac-St-Jean. Selon ces données, il ressort que, compte tenu de leur mode d'organisation, les entreprises coopératives étudiées ne sont pas à même de jouer un rôle plus actif dans le développement régional que les entreprises privées. Bien que ces résultats ne permettent pas de généraliser, ils servent du moins à orienter d'éventuelles recherches en fournissant des pistes intéressantes pour de futurs chercheurs.

## BIBLIOGRAPHIE

AMIN, S., Le développement inégal: essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique, Paris, 1974.

ATTALI, J., La parole et l'outil, Economie en liberté, P.U.F., 1976.

BAILLEY, A., Pour développer l'achat régional, Etude des flux de biens et de services dans la région de l'Outaouais, OPDQ, Mars 1980.

BASTIEN, R., ROY, G., Les coopératives au Québec, problématique et potentiel de développement, OPDQ, Dossiers, 1980.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Statistiques financières des caisses d'épargne et de crédit du Québec 1980, BSQ, 1982.

CHECKLAND, P.B., "Towards a system-based methodology for Real World Problem-Solving", Jose, Winter 1972, Vol.3, No 2.

CONSEIL DE LA COOPERATION DU QUEBEC, Le Québec coopératif, 1978.

FEDERATION DU QUEBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, La distribution alimentaire, Document de travail, Congrès du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, Juillet, 1977.

FINES, J.P., Analyse spécialisée des structures de production industrielle: application au cadre régional, Centre d'Economie Régionale de l'Université d'Aix-Marseille.

FOURNIER, C., "La prise de division dans les coopératives et le développement régional", dans Protée, Vol. VIII, No 3, Aut. 1980.

FURTADO, C., Théories du développement économique, Paris, P.U.F., 1970.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Bâtir le Québec, Enoncé de politique économique, Ministère du Développement Economique, Editeur Officiel du Québec, 1979.

IKPI, A., An analysis of management decision making in agricultural cooperatives - some case studies, Ann Arbor Mi. University, Thesis, 1980.

JAURON, Y. et collaborateurs, Filière de production et développement régional, OPDQ, 1977.

JOUANDET-BERNADAT, R., Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape, Rapport-synthèse, OPDQ, Collection Etudes et Recherches, 1977.

LAPOINTE, A., PREVOST, P., SIMARD, J.P., Economie régionale du Saguenay Lac-St-Jean, Edition Gaétan Morin, 1981.

MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET COOPÉRATIVES, Statistiques financières des coopératives du Québec, 1980, Direction des Associations Coopératives, 1982.

OPDQ, Prospective socio-économique du Québec, Rapport-synthèse: sous-système urbain et régional au Québec, Québec, 1977.

PERRIN, J.C., Le développement régional, Paris, P.U.F., 1974.

PERROUX, F., L'économie du 20e siècle, 2e Edition, Paris, P.U.F., 1965.

PREVOST, P., "Développement régional et stratégie coopérative", dans Stratégie et développement des coopératives, Revue du C.I.R.I.E.C., Editions du Jour, 1980, p.63.

PREVOST, P., "Développement régional ou auto-développement", dans Le Devoir, 14 janvier 1982, p.34.

PREVOST, P., "Le développement régional et le développement coopératif", dans Protée, VIII, No 3, Aut. 1980.

ROSNAY, J., Le macroscope, Edition du Seuil, Paris, 1975.

SEGUIN, M.T., ROY, R., LAROUCHE, R., Profil des PME au secteur primaire au S.L.S.J., 3e phase de l'enquête auprès des entreprises, LEER, 1982.

VAILLANT, A., Le réseau décisionnel en agro-alimentation au Québec en 1976: Rapport du Comité agro-alimentaire du Conseil de planification et de développement du Québec, OPDQ, 1979.

## ANNEXE I

### QUESTIONNAIRE

Cette analyse contient le questionnaire de la recherche. Il s'agit de la version finale résultant des deux pré-tests.

### QUESTIONNAIRE

A. Quel est le nom de votre entreprise?

\_\_\_\_\_

B. Depuis combien d'années, votre entreprise opère-t-elle dans la région Saguenay-Lac St-Jean?

\_\_\_\_\_

Toutes les questions suivantes porteront sur les données de l'année financière 1981.

C. Quel est le montant de vos ventes hebdomadaires?

\_\_\_\_\_

D. Quel est le montant moyen du panier de provisions par client (vente/client)?

\_\_\_\_\_

E. Combien d'employés travaillent dans votre entreprise?

a. temps complet

b. temps partiel

F. Votre entreprise a-t-elle une politique d'achats régionaux?

oui

non

NOUS AIMERIONS SAVOIR SI VOS ACHATS DE BIENS, DE SERVICES ET D'EQUIPEMENT, PROVIENNENT DU MARCHE REGIONAL OU DU MARCHE EXTERIEUR A LA REGION SAGUENAY-LAC ST-JEAN (REGION 02).

ACHATSQUESTION 1:

A PARTIR DE LA LISTE SUIVANTE, INDOUEZ EN TERMES DE COUTS, LA PROVENANCE DE VOS APPROVISIONNEMENTS DE BIENS. (C'est-à-dire les marchandises que vous vendez).

REGION 02	EXTERIEUR
-----------	-----------

## Achats de département

## A- Produits laitiers

- 1- lait frais
- 2- beurre
- 3- fromage
- 4- oeufs


## B- Viandes

- 1- boeuf
- 2- porc
- 3- volaille
- 4- charcuterie


## C- Fruits et légumes


## D- Boulangerie et pâtisserie

--	--

## E- Epicerie

- 1- produits en conserve
- 2- produits congelés
- 3- produits complémentaires (pâtes alimentaires, sucre, etc...)
- 4- bière


## F- Non alimentaire

- 1- produits d'entretien
- 2- produits pharmaceutiques
- 3- soins personnels
- 4- horticulture
- 5- revues, livre
- 6- tabac


ACHATSQUESTION 2:

VOTRE ENTREPRISE EFFECTUE-T-ELLE DES ACHATS DE BIENS AUTRES QUE CEUX INSCRITS SUR LA LISTE SUGGÉRÉE? COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE.

Oui  Non  Ne sais pas

QUESTION 3:

SI OUI, COMPLÉTEZ LA LISTE DE VOS ACHATS DE BIENS CI-DESSOUS, PAR CATÉGORIE.

REGION 02	EXTERIEUR
-----------	-----------

## A- Produits laitiers

---



---



---

## B- Viandes

---



---



---

## C- Fruits et légumes

---



---



---

## D- Boulangerie, pâtisserie

---



---



---

## E- Epicerie

---



---



---

## F- Non alimentaire

---



---



---

## G- Autres

---



---



---

ACHATS

## ACHATS

**QUESTION 4:**

A PARTIR DE LA LISTE SUIVANTE, INDIQUEZ EN TERMES DE COUTS  
LA PROVENANCE DE VOS APPROVISIONNEMENTS DE SERVICES.

**QUESTION 5:**

VOTRE ENTREPRISE EFFECTUE-T-ELLE DES ACHATS DE SERVICES AUTRES QUE CEUX INSCRITS SUR LA LISTE SUGGeree? COCHEZ LA CASE APPROPRIEE.

	REGION 02	EXTERIEUR	oui	
1: Amélioration locative			non	
2: Frais d'emballage -viandes -fruits-légumes -service caisses			ne sais pas	
3: Dons et souscriptions			<b>QUESTION 6:</b> SI OUI, COMPLETEZ LA LISTE DE VOS ACHATS DE SERVICES CI-DESSOUS.	
4: Promotion et éducation				
5: Publicité			1-	
6: Service à l'auto			2-	
7: Buanderie, uniformes			3-	
8: Frais d'inventaire			4-	
9: Frais de comptabilité			5-	
10: Assurances			6-	
11: Entretien et réparation			7-	
12: Réparation d'équipement			8-	
13: Papeterie-fournitures			9-	
14: Honoraires professionnels			10-	
15: Honoraires fédération (bureau chef)				
16: Sécurité, système d'alarme				
17: Loyer				
18: Frais bancaires				
19: Dépenses administratives				
20: Enseigne				
	REGION 02	EXTERIEUR		

**QUESTION 7:**

A PARTIR DE LA LISTE SUIVANTE, INDIQUEZ EN TERMES DE COUTS LA PROVENANCE DE VOS ACHATS ET DE VOS LOCATIONS D'EQUIPEMENTS.

	ACHATS		LOCATION	
	REGION 02	EXTERIEUR	REGION 02	EXTERIEUR
A-Photocopie				
B-Caisses enregistreuses				
C-Balances				
D-Comptoirs				
E-Paniers à provision				

**QUESTION 8:**

VOTRE ENTREPRISE EFFECTUE-T-ELLE DES ACHATS ET DES LOCATIONS D'EQUIPEMENTS AUTRES QUE CEUX INSCRITS SUR LA LISTE SUGGÉRÉE ? COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE.

**oui**

non

ne satis pas

**QUESTION 9:**

SI OUI, COMPLETEZ LA LISTE DE VOS ACHATS ET LOCATIONS D'EQUIPEMENTS CI-DESSOUS.

	ACHATS	LOCATION
	REGION 02 EXTERIEUR	REGION 02 EXTERIEUR
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
6-		
7-		

NOUS AIMERIONS CONNAITRE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET LES SERVICES QU'OFFRE VOTRE ENTREPRISE.

QUESTION 10:

POURRIEZ-VOUS INDIQUER PARMI LES SERVICES SUIVANTS CELUI(CEUX) QU'OFFRE(NT) VOTRE ENTREPRISE?

- 1- Service à l'auto
- 2- Service de garderie
- 3- Service de laveuse à tapis
- 4- Service de promotion
- 5- Service d'information et de protection aux consommateurs
- 6- Service d'impôt
- 7- Service de dégustation
- 8- Service de transport
- 9- Service d'épargne et crédit
- 10- Service de conseiller en alimentation
- 11- Service personnalisé aux clients
- 12- Service de caisse de Noël
- 13- Service de journaux
- 14- Service de billets de lotto
- 15- Service de protection

QUESTION 11:

VOTRE ENTREPRISE OFFRE-T-ELLE DES SERVICES AUTRES QUE CEUX INSCRITS SUR LA LISTE SUGGÉREE? COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE.

- oui
- non
- ne sais pas

QUESTION 12:

SI OUI, COMPLÉTEZ LA LISTE DES SERVICES CI-DESSOUS.

- 1- \_\_\_\_\_
- 2- \_\_\_\_\_
- 3- \_\_\_\_\_
- 4- \_\_\_\_\_
- 5- \_\_\_\_\_
- 6- \_\_\_\_\_
- 7- \_\_\_\_\_
- 8- \_\_\_\_\_

L'ENSEMBLE DES ACTIVITES ECONOMIQUES SE REPARTIT DANS  
LES QUATRE SECTEURS SUIVANTS:

- 1- SECTEUR D'EXPLOITATION DES RICHESSES NATURELLES.(culture, élevage, etc...)
- 2- SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES.(abattage, préparation de pâtes, etc...)
- 3- SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS FINIS.(mise en conserve, charcuterie)
- 4- SECTEUR DE LA DISTRIBUTION DES BIENS & SERVICES. (ventes)

QUESTION 13:

POURRIEZ-VOUS INDIQUER LE POURCENTAGE % DES ACTIVITES DE VOTRE ENTREPRISE SE RATTACHANT A CHACUN DES QUATRE SECTEURS SUIVANTS:

A. Exploitation des richesses naturelles      %  
 - culture (légumes, fruits, etc.)      %  
 - élevage      %  
 - autres, spécifiez \_\_\_\_\_      %

B. Transformation des matières premières      %  
 - abattage et coupe de viande      %  
 - préparation de pâtes      %  
 - autres, spécifiez \_\_\_\_\_      %

C. Fabrication du produit fini (prêt à consommer)      %  
 - mise en conserve      %  
 - mets pré-cuisinés      %  
 - charcuterie      %  
 - aliments congelés      %  
 - autres, spécifiez \_\_\_\_\_      %

D. Distribution du produit fini      %

QUESTION 14:

PARMI LES FACTEURS SUIVANTS, INDIQUEZ CELUI QUI A AMENE L'INSTALLATION DE VOTRE ENTREPRISE DANS LA REGION DU SAUENAY-LAC ST-JEAN? COCHEZ LA CASE APPROPRIEE.

- A) Pour offrir aux gens de la région des biens et services qui étaient inexistant au Saguenay-Lac St-Jean.
- B) Pour offrir suite à une innovation technologique, des biens et services nouvellement créés .
- C) Pour répondre à l'accroissement de la demande régionale dans un secteur particulier
- D) Autre (spécifiez votre réponse) \_\_\_\_\_